

RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET SUR LES ORIENTATIONS DES FINANCES PUBLIQUES

(TOME 2)

MISSIONS

PROGRAMMES

OBJECTIFS

INDICATEURS

JUILLET 2007

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
PARTIE I	
Liste des missions et des programmes envisagés pour le PLF 2008	9
Liste des missions.....	11
Liste des programmes.....	13
PARTIE II	
Liste des objectifs et des indicateurs envisagés pour le PLF 2008	21
Budget général	23
Budgets annexes	110
Comptes spéciaux	113

Introduction

Évolution de la nomenclature des missions et des programmes envisagée pour le PLF 2008 par rapport à la LFI 2007

Conformément aux dispositions du 4° de l'article 48 de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF), le rapport sur l'évolution de l'économie nationale et sur les orientations des finances publiques comporte la liste des missions, des programmes ainsi que des indicateurs de performance qui sont associés à ces derniers, envisagés pour le projet de loi de finances de l'année suivante.

Par rapport à la loi de finances pour 2007, l'évolution de la nomenclature des missions et des programmes envisagée pour 2008 cherche à concilier deux objectifs : celui de tenir compte des modifications substantielles des périmètres ministériels afin d'assurer une cohérence entre ceux-ci et les unités de vote et de spécialité des crédits, d'une part, et celui de procéder à des simplifications, d'autre part. Cette évolution s'est faite dans le respect des principes posés par la loi organique relative aux lois de finances, en particulier l'article 7 qui prévoit qu'une mission comprend un ensemble de programmes concourant à une politique publique définie.

■ Prise en compte des modifications de périmètres ministériels

La constitution du Gouvernement a conduit à modifier sensiblement le périmètre des attributions ministérielles. Ces évolutions conduisent à revoir l'architecture de plusieurs missions du budget général, afin d'assurer une concordance entre le périmètre des décrets d'attribution ministériels et celui des missions et programmes.

Les principales modifications concernent, à ce stade, les maquettes budgétaires correspondant aux nouveaux ministères de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, d'une part, et de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement, d'autre part :

- la fusion de la mission « Transports » avec la mission « Écologie et développement durable » et une partie de la mission « Développement et régulation économiques » correspondant au programme « Passifs financiers miniers » et à l'action « Politique de l'énergie et des matières premières », qui figurait auparavant dans le programme « Développement des entreprises ». Cette opération permettra de créer une mission « Écologie, développement et aménagement durables » comptant au total douze programmes et regroupant l'essentiel des crédits du nouveau ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;
- la création d'une mission « Immigration, asile et intégration » comprenant deux programmes « Immigration et asile » et « Intégration et accès à la nationalité française ».

Ces deux modifications traduisent le souhait de faire apparaître de manière claire ces priorités gouvernementales.

Par ailleurs, deux nouveaux programmes seront créés :

- un programme « Lutte contre la pauvreté - Expérimentations » au sein de la mission interministérielle « Solidarité, insertion et égalité des chances » (auparavant dénommée « Solidarité et intégration »), destiné à accueillir les crédits finançant les expérimentations, notamment dans le cadre du revenu de solidarité active (RSA), entreprises sous l'égide du Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté ;
- un programme « Présidence française de l'Union européenne » traduisant les moyens nécessaires à l'organisation de la Présidence française de l'Union européenne au cours du second semestre de l'année 2008.

Compte tenu du caractère récent de la décision de créer ces deux programmes et de la mise en place des structures chargées de les piloter, les objectifs et indicateurs qui leur seront associés n'ont pas encore été définis.

Enfin, les missions relevant en loi de finances pour 2007 du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie seront modifiées afin de tenir compte des nouveaux périmètres correspondant au ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, d'une part, et à celui de l'économie, des finances et de l'emploi, d'autre part :

- la mission « Gestion et contrôle des finances publiques » sera renommée « Gestion des finances publiques et des ressources humaines ». Elle comportera désormais cinq programmes : « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local », « Conduite et pilotage des politiques économique et financière », « Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État », « Fonction publique » et un nouveau programme « Facilitation et sécurisation des échanges » ;
- la mission « Stratégie économique et pilotage des finances publiques » sera renommée « Pilotage de l'économie française ». Elle comprendra le programme « Statistiques et études économiques » et un nouveau programme « Politique économique et de l'emploi » permettant de regrouper la définition des politiques économique et de l'emploi au sein d'un programme unique ;
- la mission « Travail et emploi » deviendra interministérielle.

■ Opérations de simplification qui permettent de supprimer cinq programmes

Dans le cadre du passage à la nouvelle maquette, le Gouvernement a pu procéder à un certain nombre de simplifications et propose ainsi la suppression de cinq programmes qui seront fusionnés avec des programmes existants :

- les programmes « Gestion des milieux et de la biodiversité » et « Prévention des risques et lutte contre la pollution », ainsi qu'une partie du programme « Contrôle et prévention des risques technologiques et développement industriel »¹ de la mission « Développement et régulation économiques » seront intégrés dans un unique programme « Protection de l'environnement et prévention des risques » de la mission « Écologie, développement et aménagement durables » ;
- le programme « Conduite et pilotage des politiques environnementales et développement durable » sera fusionné avec le programme « Soutien et pilotage des politiques de l'équipement » pour créer un programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables » ;
- le programme « Tourisme » constituera une action du programme « Développement des entreprises, des services et de l'activité touristique » de la mission « Développement et régulation économiques » ;
- le programme « Intégration et valorisation de l'outre-mer » de la mission « Outre-mer » sera supprimé ; les crédits et actions y afférents figureront dans le programme « Conditions de vie outre-mer » de la même mission et dans les programmes de la mission « Administration générale et territoriale de l'État ».

Le budget général de l'État comporterait ainsi 34 missions et 131 programmes ou dotations, soit un nombre inchangé de missions et de programmes par rapport à la LFI 2007, compte tenu de la création de cinq nouveaux programmes et de la suppression de cinq programmes existants. Il est à noter que, sur le budget général, un certain nombre de mesures de simplification complémentaires sont envisageables. Ne constituant pas des sujets immédiatement liés aux nouveaux périmètres ministériels, elles seront mises en œuvre en PLF 2008 sous réserve d'une expertise complémentaire de leur faisabilité, que les conditions de bouclage du présent document n'ont pas encore permis d'effectuer. Cette expertise interviendra au cours du mois de juillet. Elle portera notamment sur l'opportunité du regroupement en deux programmes des trois programmes d'intervention de la

¹ Le reste des moyens de ce programme sera réparti entre les programmes « Soutien et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables » de la mission « Écologie, développement et aménagement durables » et le programme « Développement des entreprises, des services et de l'activité touristique » de la mission « Développement et régulation économiques ».

mission « Travail et emploi » relevant du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi (« Développement de l'emploi », « Accès et retour à l'emploi » et « Accompagnement des mutations économiques, sociales et démographiques »).

Aucune modification n'est envisagée concernant les missions et programmes des comptes spéciaux et des budgets annexes. Ainsi, le budget de l'État comporterait au total 48 missions et 169 programmes ou dotations.

Évolution des objectifs et des indicateurs envisagés pour le PLF 2008 en comparaison des projets annuels de performances joints au PLF 2007

Pour l'élaboration des objectifs et des indicateurs envisagés dans le cadre du PLF 2008, il a été tenu le plus grand compte des observations du Parlement, de la Cour des comptes et du Comité interministériel d'audit des programmes sur les objectifs et les indicateurs présentés dans le cadre des projets annuels de performances (PAP) annexés au PLF 2007.

Les ministères ont ainsi conduit avec le ministère chargé du budget et de la réforme de l'État un dialogue très approfondi sur le volet performance du PLF 2008, notamment dans le cadre des conférences « performance » au printemps 2007. Afin de suivre les observations du rapport au Gouvernement d'Alain Lambert et Didier Migaud², ces conférences se sont appuyées, lorsque les données étaient disponibles, sur le bilan de la partie performance des rapports annuels de performances (RAP) 2006, dans le but de créer un chaînage vertueux.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche progressive d'amélioration des documents budgétaires.

La prise en compte des observations du Parlement a conduit cette année en particulier à chercher à :

- Recentrer les objectifs et indicateurs sur les principaux enjeux de chaque programme pour rendre plus lisibles les PAP ;
- Rééquilibrer les différents axes de la performance (efficacité socio-économique pour le citoyen, qualité de service pour l'utilisateur, et efficacité pour le contribuable) avec une augmentation du nombre d'indicateurs de qualité et d'indicateurs d'efficacité, en recherchant sur ce dernier point un équilibre avec les éléments d'efficacité développés dans la partie « Justification au premier euro » (JPE) des futurs projets annuels de performances ;
- Entamer la convergence des indicateurs portant sur les fonctions support (informatique, GRH, immobilier, ...), que ces indicateurs soient indicateurs de performance ou éléments de la JPE ;
- Améliorer encore la lisibilité des objectifs et des indicateurs ;
- Présenter pour chaque programme, dans son PAP, une stratégie de performance qui articule les objectifs, identifie des priorités réelles et donne un sens à la démarche de performance ;
- S'engager sur des cibles de résultats traduisant une amélioration de la performance de chaque programme .

Dans le PLF 2007, le Gouvernement s'est engagé à ce que 95 % des indicateurs (du PLF 2008) soient renseignés en prévision, que 55 % des indicateurs aient une année-cible à 2010 et au-delà, et que leur classement par catégorie se répartisse entre 46 % pour l'efficacité, 22 % pour la qualité et 32 % pour l'efficacité. Cet engagement porte sur les seuls indicateurs du budget général. C'est l'indicateur PLF 2007 n° 7.1 du programme « Stratégie économique et financière et réforme de l'État » de la mission « Stratégie économique et pilotage des finances publiques ». Cet indicateur sera repris et complété dans le PLF 2008.

Au total, la liste des objectifs et des indicateurs envisagée pour le PLF 2008 comprend 622 objectifs (634 dans le PLF 2007) et 1.265 indicateurs (1.295 dans le PLF 2007) pour le budget général. Cette stabilité globale est souhaitée par les acteurs de la démarche et validée au vu des expériences étrangères, qui nous poussent à

² « La mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances – A l'épreuve de la pratique, insuffler une nouvelle dynamique à la réforme », octobre 2006.

stabiliser le référentiel de la performance pour l'installer dans la durée. Cependant, l'amélioration de la qualité du volet performance a conduit à 141 (soit 11,1 %) indicateurs nouveaux et 151 (soit 11,9 %) indicateurs modifiés.

Leur répartition par catégorie est à 42,1 % pour les indicateurs d'efficacité socio-économique, à 22,4 % pour ceux de qualité de service et à 35,5 % pour ceux d'efficacité, contre 49 %, 22 % et 29 % respectivement pour le PLF 2007.

Un effort particulier a porté sur les indicateurs de fonction soutien, sur l'efficacité de la gestion des ressources humaines, de l'immobilier, et de la bureautique.

Les indicateurs de performance proposés pour le PLF 2008 ont bénéficié du retour d'expérience des premiers RAP. La mise en œuvre effective permet aux acteurs de sélectionner progressivement les objectifs et indicateurs les plus pertinents. Ainsi, la réalité constatée dans les RAP 2006 garantit une meilleure fiabilité des indicateurs proposés pour le PLF 2008.

La recherche d'une démarche de performance pluriannuelle se concrétisera dans les PAP 2008, par une année-cible plus lointaine qu'au PLF 2007, s'appuyant, pour chaque indicateur, sur une série historique des valeurs plus longue et mieux renseignée.

Les autres observations du Parlement, portant notamment sur les commentaires associés aux objectifs et la déclinaison de la démarche de performance chez les opérateurs de l'État, ont été prises en compte, et apparaîtront lors de la finalisation des projets annuels de performances joints au PLF 2008. En particulier, le volet « Justification au premier euro » apportera des éléments d'efficacité venant compléter les indicateurs de performance.

Les objectifs et indicateurs des PAP et leur amélioration d'une année sur l'autre ne sont qu'un signe de la diffusion de la démarche de performance à l'ensemble de la gestion publique. Le ministère chargé du budget (direction du budget et direction générale de la modernisation de l'État) a travaillé avec l'ensemble des administrations sur la déclinaison de la performance depuis les PAP jusque dans le travail quotidien des services :

- conception et diffusion des premiers rapports annuels de performances (annexés au PLR 2006) ;
- réunions régulières du Forum des responsables de programmes ;
- amélioration de la méthodologie retenue pour la déclinaison de la performance (séminaire de la direction du budget, définition d'un référentiel sur les opérateurs de l'État, définition de référentiels sur les fonctions immobilières, informatiques et gestion des ressources humaines) ;
- accompagnement des responsables de budgets opérationnels de programme (BOP) des services déconcentrés ;
- animation du réseau des contrôleurs de gestion des administrations centrales et des services déconcentrés ;
- développement de la rémunération à la performance des dirigeants des administrations centrales et des établissements publics et opérateurs de l'État.

Au quotidien, la démarche se décline, pour mieux piloter la dépense publique, dans tous les services, à des rythmes adaptés à chacun.

PARTIE I

Liste des missions et des programmes envisagés pour le PLF 2008

(budget général, budgets annexes et comptes spéciaux)

Liste des missions

BUDGET GÉNÉRAL

Action extérieure de l'État

Administration générale et territoriale de l'État

Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales

Aide publique au développement

Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation

Conseil et contrôle de l'État

Culture

Défense

Développement et régulation économiques

Direction de l'action du Gouvernement

Écologie, développement et aménagement durables

Engagements financiers de l'État

Enseignement scolaire

Gestion des finances publiques et des ressources humaines

Immigration, asile et intégration (*nouveau*)

Justice

Médias

Outre-mer

Pilotage de l'économie française

Politique des territoires

Pouvoirs publics

Provisions

Recherche et enseignement supérieur

Régimes sociaux et de retraite

Relations avec les collectivités territoriales

Remboursements et dégrèvements

Santé

Sécurité

Sécurité civile

Sécurité sanitaire

Solidarité, insertion et égalité des chances

Sport, jeunesse et vie associative

Travail et emploi

Ville et logement

BUDGETS ANNEXES

Contrôle et exploitation aériens

Publications officielles et information administrative

COMPTES SPÉCIAUX

Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale

Contrôle et sanction automatisés des infractions au code de la route

Développement agricole et rural

Gestion du patrimoine immobilier de l'État

Participations financières de l'État

Pensions

Accords monétaires internationaux

Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

Avances à l'audiovisuel public

Avances aux collectivités territoriales

Prêts à des États étrangers

Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

Liste des programmes

BUDGET GÉNÉRAL

Action extérieure de l'État

105 - Action de la France en Europe et dans le monde.....	23
185 - Rayonnement culturel et scientifique	23
151 - Français à l'étranger et étrangers en France	24

Administration générale et territoriale de l'État

108 - Administration territoriale	25
232 - Vie politique, culturelle et associative	25
216 - Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur.....	26

Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales

154 - Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural.....	27
227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	27
149 - Forêt.....	28
215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	28

Aide publique au développement

110 - Aide économique et financière au développement.....	29
209 - Solidarité à l'égard des pays en développement.....	29

Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation

167 - Liens entre la nation et son armée.....	31
169 - Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	31
158 - Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale.....	31

Conseil et contrôle de l'État

165 - Conseil d'État et autres juridictions administratives	33
126 - Conseil économique et social	33
164 - Cour des comptes et autres juridictions financières	33

Culture

175 - Patrimoines.....	35
131 - Création.....	35
224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	36

Défense

144 - Environnement et prospective de la politique de défense.....	37
178 - Préparation et emploi des forces.....	37
212 - Soutien de la politique de la défense.....	38
146 - Équipement des forces.....	39

Développement et régulation économiques

134 - Développement des entreprises, des services et de l'activité touristique (<i>libellé modifié</i>).....	40
199 - Régulation économique (<i>libellé modifié</i>).....	41

Direction de l'action du Gouvernement

129 - Coordination du travail gouvernemental.....	43
306 - Présidence française de l'Union européenne (<i>nouveau</i>).....	43

Écologie, développement et aménagement durables

203 - Réseau routier national.....	44
207 - Sécurité routière.....	44
226 - Transports terrestres et maritimes.....	45
173 - Passifs financiers ferroviaires.....	45
205 - Sécurité et affaires maritimes.....	45
225 - Transports aériens.....	46
170 - Météorologie.....	47
113 - Aménagement, urbanisme et ingénierie publique.....	47
159 - Information géographique et cartographique.....	48
181 - Protection de l'environnement et prévention des risques (<i>libellé modifié</i>).....	48
174 - Énergie et matières premières (<i>libellé modifié</i>).....	49
217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (<i>libellé modifié</i>).....	50

Engagements financiers de l'État

117 - Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs).....	51
114 - Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs).....	51
145 - Épargne.....	52
168 - Majoration de rentes.....	52

Enseignement scolaire

140 - Enseignement scolaire public du premier degré.....	53
141 - Enseignement scolaire public du second degré.....	54

230 - Vie de l'élève	55
139 - Enseignement privé du premier et du second degrés	56
214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale	57
143 - Enseignement technique agricole	57
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	
156 - Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	59
221 - Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État (<i>libellé modifié</i>)	60
218 - Conduite et pilotage des politiques économique et financière (<i>libellé modifié</i>)	60
302 - Facilitation et sécurisation des échanges (<i>nouveau</i>)	60
148 - Fonction publique	61
Immigration, asile et intégration (<i>nouveau</i>)	
303 - Immigration et asile (<i>nouveau</i>)	62
104 - Intégration et accès à la nationalité française (<i>libellé modifié</i>)	62
Justice	
166 - Justice judiciaire	63
107 - Administration pénitentiaire	64
182 - Protection judiciaire de la jeunesse	65
101 - Accès au droit et à la justice	65
213 - Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	66
Médias	
180 - Presse	67
116 - Chaîne française d'information internationale	67
115 - Audiovisuel extérieur	67
Outre-mer	
138 - Emploi outre-mer	68
123 - Conditions de vie outre-mer	68
Pilotage de l'économie française	
220 - Statistiques et études économiques	70
305 - Politique économique et de l'emploi (<i>nouveau</i>)	70
Politique des territoires	
112 - Aménagement du territoire	71
162 - Interventions territoriales de l'État	71

Pouvoirs publics

501 - Présidence de la République.....	73
511 - Assemblée nationale	73
521 - Sénat	73
541 - La chaîne parlementaire.....	73
531 - Conseil constitutionnel	73
532 - Haute Cour de justice.....	73
533 - Cour de justice de la République.....	73
542 - Indemnités des représentants français au Parlement européen	73

Provisions

551 - Provision relative aux rémunérations publiques	74
552 - Dépenses accidentelles et imprévisibles	74

Recherche et enseignement supérieur

150 - Formations supérieures et recherche universitaire.....	75
231 - Vie étudiante	76
172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires.....	77
187 - Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources	77
193 - Recherche spatiale	78
189 - Recherche dans le domaine des risques et des pollutions	79
188 - Recherche dans le domaine de l'énergie.....	79
192 - Recherche industrielle.....	80
190 - Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat	80
191 - Recherche duale (civile et militaire).....	81
186 - Recherche culturelle et culture scientifique	81
142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles.....	82

Régimes sociaux et de retraite

198 - Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres.....	83
197 - Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins	83
195 - Régime de retraite des mines, de la SEITA et divers	84

Relations avec les collectivités territoriales

119 - Concours financiers aux communes et groupements de communes	85
120 - Concours financiers aux départements	85
121 - Concours financiers aux régions	85

122 - Concours spécifiques et administration.....	85
Remboursements et dégrèvements	
200 - Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs)	86
201 - Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)	86
Santé	
204 - Santé publique et prévention	87
171 - Offre de soins et qualité du système de soins.....	87
136 - Drogue et toxicomanie	88
Sécurité	
176 - Police nationale	89
152 - Gendarmerie nationale	90
Sécurité civile	
161 - Intervention des services opérationnels	92
128 - Coordination des moyens de secours	92
Sécurité sanitaire	
228 - Veille et sécurité sanitaires	93
206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	93
Solidarité, insertion et égalité des chances	
177 - Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables.....	95
304 - Lutte contre la pauvreté : expérimentations (<i>nouveau</i>)	96
106 - Actions en faveur des familles vulnérables	96
157 - Handicap et dépendance	97
183 - Protection maladie	98
137 - Égalité entre les hommes et les femmes.....	98
124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales	99
Sport, jeunesse et vie associative	
219 - Sport.....	100
163 - Jeunesse et vie associative	100
210 - Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative	101
Travail et emploi	
133 - Développement de l'emploi.....	103
102 - Accès et retour à l'emploi.....	103
103 - Accompagnement des mutations économiques, sociales et démographiques	104

111 - Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail.....	105
155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail.....	106
Ville et logement	
202 - Rénovation urbaine	107
147 - Équité sociale et territoriale et soutien	107
109 - Aide à l'accès au logement	108
135 - Développement et amélioration de l'offre de logement.....	108
BUDGETS ANNEXES	
Contrôle et exploitation aériens	
613 - Soutien aux prestations de l'aviation civile	110
612 - Navigation aérienne	110
614 - Surveillance et certification	110
611 - Formation aéronautique	111
Publications officielles et information administrative	
621 - Accès au droit, publications officielles et annonces légales.....	112
622 - Édition publique et information administrative	112
COMPTES SPÉCIAUX	
Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale	
711 - Industries cinématographiques.....	113
712 - Industries audiovisuelles	113
713 - Soutien à l'expression radiophonique locale	114
Contrôle et sanction automatisés des infractions au code de la route	
751 - Radars	115
752 - Fichier national du permis de conduire.....	115
Développement agricole et rural	
775 - Développement agricole et rural pluriannuel	116
776 - Innovation et partenariat	116
Gestion du patrimoine immobilier de l'État	
721 - Contribution au désendettement de l'État.....	117
722 - Dépenses immobilières	117
Participations financières de l'État	
731 - Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État.....	118
732 - Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État.....	118

Pensions

741 - Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité	119
742 - Ouvriers des établissements industriels de l'État	119
743 - Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	119

Accords monétaires internationaux

811 - Relations avec l'Union monétaire ouest-africaine	119
812 - Relations avec l'Union monétaire d'Afrique centrale	119
813 - Relations avec l'Union des Comores	119

Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

821 - Avances à l'Agence unique de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune	120
823 - Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	120
824 - Avances à des services de l'État	120

Avances à l'audiovisuel public

841 - France Télévisions	121
842 - ARTE-France	121
843 - Radio France	121
844 - Radio France Internationale	122
845 - Institut national de l'audiovisuel	122

Avances aux collectivités territoriales

832 - Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie	123
833 - Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	123

Prêts à des États étrangers

851 - Prêts à des États étrangers, de la Réserve pays émergents, en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure	124
852 - Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	124
853 - Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	124

Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

861 - Prêts et avances à des particuliers ou à des associations	125
862 - Prêts pour le développement économique et social	125

PARTIE II

Liste des objectifs et des indicateurs envisagés pour le PLF 2008

(budget général, budgets annexes et comptes spéciaux)

Budget général

Mission **Action extérieure de l'État**

Programme **105 - Action de la France en Europe et dans le monde**

Objectif 1 **Défendre et représenter à l'étranger les intérêts de la France**

- Indicateur 1.1 Nombre de consultations des sites internet du Département et des postes (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Présence des Français et usage du français dans les organisations internationales et l'Union européenne (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Construire l'Europe**

- Indicateur 2.1 Evaluation au sein des instances européennes du progrès des intérêts français concernant les principaux dossiers européens (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Renforcer la sécurité internationale**

- Indicateur 3.1 Evaluation du traitement des principales crises en fonction des objectifs poursuivis par la France (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Promouvoir le multilatéralisme**

- Indicateur 4.1 Evaluation des principales négociations dans les enceintes multilatérales en fonction des objectifs poursuivis par la France (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Evaluation des principales réformes apportées au fonctionnement et à l'architecture des organisations internationales en fonction des objectifs poursuivis par la France (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Assurer un service diplomatique efficient et de qualité**

- Indicateur 5.1 Coefficient de gestion (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.2 Coût moyen d'un envoi de la valise diplomatique (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.3 Dispersion immobilière (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.4 Taux de dématérialisation des procédures (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 5.5 Efficience de la fonction support (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **185 - Rayonnement culturel et scientifique**

Objectif 1 **Promouvoir la langue française**

- Indicateur 1.1 Nombre d'élèves et d'étudiants inscrits dans les sections scolaires bilingues, dans les filières universitaires francophones et dans les établissements culturels (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Nombre de candidats aux certifications et tests de langue française (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Promouvoir les idées, expressions artistiques et productions audiovisuelles françaises**

- Indicateur 2.1 Montant des ventes de programmes audiovisuels, de livres, de disques et de films français (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Renforcer le rôle de la France dans la formation des élites**

- Indicateur 3.1 Nombre d'étudiants étrangers inscrits en master et doctorat de l'enseignement supérieur français (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Qualité des projets éligibles aux programmes scientifiques bilatéraux (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.3 Part des jumelages institutionnels de la Commission européenne remportés par les opérateurs français (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Assurer un service culturel et de coopération efficient et de qualité**

Indicateur 4.1 Nombre de visiteurs du site de l'ADIT dédié à la base de connaissances produites par les services scientifiques (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 4.2 Taux d'autofinancement des établissements culturels (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.3 Ratio d'efficience du réseau de coopération et d'action culturelle (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Garantir l'accès des jeunes Français de l'étranger à l'enseignement français et faciliter celui des élèves étrangers**

Indicateur 5.1 Nombre et répartition des élèves français (dont boursiers), nationaux et étrangers tiers dans les établissements d'enseignement français à l'étranger (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Taux de réussite au baccalauréat (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.3 Part des ressources propres dans les ressources des établissements français à l'étranger (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.4 Coût moyen par élève pour l'Etat (du point de vue du contribuable)

Programme **151 - Français à l'étranger et étrangers en France**

Objectif 1 **Veiller à la sécurité des Français à l'étranger**

Indicateur 1.1 Evolution de la consultation du site "Conseils aux voyageurs" (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Assurer un service consulaire de qualité**

Indicateur 2.1 Délai de délivrance des passeports, des cartes nationales d'identité et des actes d'état civil ; délai de traitement d'une demande de visa (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.2 Coût par type de document (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Proportion de décisions annulées par le juge (relatives à l'activité de traitement des demandes de visas) (du point de vue de l'utilisateur)

Mission **Administration générale et territoriale de l'État**

Programme **108 - Administration territoriale**

Objectif 1 **Améliorer la prévention dans le domaine de la sécurité civile**

- Indicateur 1.1 Taux de plans de prévention des risques naturels (PPRN) approuvés (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Taux d'établissements recevant du public soumis à obligation de contrôle visités par la commission de sécurité (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Taux d'exercices de sécurité civile réalisés dans les délais réglementaires sur les sites soumis à PPI (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer les conditions de délivrance de titres fiables et l'efficacité des services de délivrance de titres** (*libellé modifié*)

- Indicateur 2.1 Nombre de dossiers de fraude documentaire reçus en administration centrale pour les CNI/passeports (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.2 Proportion de préfectures qui délivrent dans les délais fixés les cartes grises en temps réel (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.3 Nombre de titres délivrés/ETPT (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 2.4 Nombre de préfectures et sous-préfectures certifiées (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Réduire le nombre d'actes non conformes des collectivités territoriales et établissements publics**

- Indicateur 3.1 Taux de contrôle des actes prioritaires reçus en préfecture (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Taux d'actes retirés ou réformés après une intervention de la préfecture (actes budgétaires exclus) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.3 Taux d'actes budgétaires réformés après une intervention de la préfecture (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Moderniser le contrôle de légalité**

- Indicateur 4.1 Taux d'actes télétransmis par l'application ACTES (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Améliorer la coordination des actions interministérielles** (*nouveau*)

- Indicateur 5.1 Délai d'instruction des dossiers ICPE et loi sur l'eau (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 6 **Réduire les coûts d'affranchissement et de téléphonie**

- Indicateur 6.1 Evolution du coût d'affranchissement par habitant (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 6.2 Coût de téléphonie par agent (du point de vue du contribuable)

Programme **232 - Vie politique, culturelle et associative**

Objectif 1 **Organiser les élections au meilleur coût**

- Indicateur 1.1 Coût moyen de l'élection par électeur inscrit sur les listes électorales (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Réduire les délais de publication au Journal Officiel des comptes des partis et groupements politiques** (*libellé modifié*)

- Indicateur 2.1 Délai de traitement des comptes (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Réduire les délais d'instruction des demandes de reconnaissance d'utilité publique des associations et fondations**

- Indicateur 3.1 Taux de demandes traitées en moins de six mois (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **216 - Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur**

Objectif 1 **Optimiser la fonction juridique du ministère en ce qui concerne l'outre-mer**

Indicateur 1.1 Taux de textes d'application des lois publiés dans les délais (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer la performance du ministère en systèmes d'information et de communication**

Indicateur 2.1 Respect des échéances de livraison des études et des applications (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.2 Nombre d'heures d'indisponibilité (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Rechercher la meilleure adéquation profil/poste** (*libellé modifié*)

Indicateur 3.1 Taux de couverture des besoins de formation à la prise de poste (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Améliorer la gestion immobilière du ministère**

Indicateur 4.1 Taux de livraisons dans les délais prévus, en indiquant le nombre d'opérations (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 4.2 Taux de livraisons ne dépassant pas le budget prévu (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.3 Coût de la construction au m² (du point de vue du contribuable)

Mission **Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales**

Programme **154 - Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural**

Objectif 1 **Concilier activités économiques et préservation des milieux**

- Indicateur 1.1 Part des surfaces contractualisées en Natura 2000 dans le total des surfaces contractualisées en mesures agro-environnementales (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Part d'azote maîtrisée par rapport à l'azote maîtrisable (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Contrôles menés dans le cadre de la politique commune des pêches (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Favoriser l'attractivité des territoires ruraux**

- Indicateur 2.1 Taux de renouvellement des chefs d'exploitation (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Evolution comparée du nombre d'exploitations en zone défavorisée et hors zone défavorisée (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.3 Coût moyen de l'installation par hectare installé (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.4 Indice de concentration géographique des capacités de pêche (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.5 Nombre d'emplois dans la filière cheval (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Mettre en oeuvre les politiques communautaires dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**

- Indicateur 3.1 Coût de gestion des aides du second pilier (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Taux de pénalité financière (refus d'apurement) au titre du second pilier de la politique agricole commune (PAC) (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Mettre en oeuvre les actions des Directions départementales de l'agriculture et de la forêt dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**

- Indicateur 4.1 Efficience des services des Directions départementales de l'agriculture et de la forêt (DDAF) (du point de vue du contribuable)

Programme **227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés**

Objectif 1 **Développer et promouvoir la production agricole sous signes officiels de qualité**

- Indicateur 1.1 Part des superficies cultivées en agriculture biologique dans la superficie agricole utilisée (S.A.U) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Part des volumes commercialisés bénéficiant d'une Indication géographique protégée (IGP), par type de production (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Renforcer l'organisation économique et la compétitivité des acteurs des filières agricoles et agroalimentaires**

- Indicateur 2.1 Évolution des regroupements d'organisations de producteurs (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Taux de pénétration de l'assurance récolte (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 3 **Encourager la présence des entreprises françaises à l'international sur les marchés des produits, des techniques et des services dans les domaines agricole et alimentaire**

- Indicateur 3.1 Participation des entreprises françaises aux salons et missions organisés à l'international dans le cadre de démarches institutionnelles collectives (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Mettre en oeuvre les politiques communautaires (premier pilier) dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**

- Indicateur 4.1 Coût de gestion des aides du 1er pilier (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 4.2 Respect du calendrier de versement des aides PAC aux exploitants (aides directes) (du point de vue de l'utilisateur)

- Indicateur 4.3 Délai moyen de mobilisation des aides d'urgence dans le cas des calamités agricoles (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 4.4 Taux de pénalité financière (refus d'apurement) au titre du premier pilier de la politique agricole commune(PAC) (du point de vue du contribuable)

Programme **149 - Forêt**

Objectif 1 **Accroître la récolte de bois et améliorer la compétitivité économique de la filière bois**

- Indicateur 1.1 Pourcentage de bois récolté par rapport à l'accroissement biologique annuel (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer la gestion durable des forêts relevant du régime forestier**

- Indicateur 2.1 Part des forêts aménagées dans la surface forestière totale (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Coût de gestion des forêts publiques (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Dynamiser la gestion des forêts privées**

- Indicateur 3.1 Part des surfaces forestières privées relevant d'un plan simple de gestion dans la surface théorique pouvant relever d'un tel plan (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Développer la prévention des risques et améliorer la protection de la forêt**

- Indicateur 4.1 Taux d'extinction des feux de forêt « naissants » (du point de vue du citoyen)

Programme **215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture**

Objectif 1 **Développer une politique informatique optimisant les relations du ministère de l'agriculture et de la pêche avec les usagers**

- Indicateur 1.1 Indice de pénétration des téléprocédures (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Taux d'utilisation d'un identifiant unique simplifiant et sécurisant les relations avec les usagers (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Optimiser la formation et la gestion des ressources humaines**

- Indicateur 2.1 Evolution du coût de la journée stagiaire dans les programmes de formation continue (hors enseignement) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Nombre d'équivalents temps plein (ETP) affectés à la gestion du personnel rapporté au nombre d'agents gérés (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser la gestion des moyens de fonctionnement**

- Indicateur 3.1 Coût immobilier et d'entretien du poste de travail en administration centrale (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Dépense moyenne de fonctionnement courant par agent (hors loyers et charges immobilières) (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Mettre en oeuvre les actions des directions régionales de l'agriculture et de la forêt dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**

- Indicateur 4.1 Efficience des services des Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - DRAF (hors services statistiques) (du point de vue du contribuable)

Mission **Aide publique au développement**

Programme **110 - Aide économique et financière au développement**

Objectif 1 **Faire valoir les priorités stratégiques françaises au sein des banques et fonds multilatéraux**

Indicateur 1.1 Part des ressources subventionnées des BMD et des fonds multilatéraux qui sont affectées aux zones géographiques prioritaires (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement**

Indicateur 2.1 Part de l'aide budgétaire française qui s'inscrit dans un processus harmonisé entre les bailleurs de fonds et/ou dans un cadre régional (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer une gestion efficace et rigoureuse des crédits octroyés à l'aide au développement**

Indicateur 3.1 Montant d'aide au développement apportée par l'AFD sous forme de prêt par euro de subvention de l'Etat (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Capacité de l'AFD et de la Banque mondiale à mener avec succès des projets compatibles avec la réalisation de leurs objectifs de développement (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Promouvoir l'expertise française dans le domaine du développement durable et de la gouvernance économique et financière**

Indicateur 4.1 Part des études FASEP terminées ayant donné lieu à la réalisation de projet (du point de vue du citoyen)

Programme **209 - Solidarité à l'égard des pays en développement**

Objectif 1 **Contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire (OMD) adoptés par les Nations Unies concernant la lutte contre la pauvreté et le développement durable**

Indicateur 1.1 Proportion de l'aide gérée par le MAE dirigée vers l'Afrique sub-saharienne, les PMA et la ZSP (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Amélioration de l'accès à l'éducation de base (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à la gouvernance démocratique et à la consolidation de l'État de droit**

Indicateur 2.1 Amélioration de la gouvernance de certains pays (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Efficacité de la procédure de financement des projets de coopération des ONG françaises soutenues par le MAE (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Promouvoir le développement par la culture, la formation et la recherche**

Indicateur 3.1 Nombre d'élèves et d'étudiants inscrits dans les sections scolaires bilingues, dans les filières universitaires francophones et dans les établissements culturels (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Nombre de candidats aux certifications et tests de langue française (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.3 Nombre d'étudiants étrangers inscrits en master et doctorat de l'enseignement supérieur français (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.4 Qualité des projets éligibles aux programmes scientifiques bilatéraux (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Faire valoir les thèses françaises en matière de développement durable et de biens publics mondiaux au sein des organisations et des conférences internationales**

Indicateur 4.1 Part de l'aide publique au développement européenne et multilatérale allouée à l'Afrique subsaharienne, à la ZSP et aux PMA (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Assurer une gestion efficace et rigoureuse des crédits octroyés à l'aide au développement**
(libellé modifié)

- Indicateur 5.1 Taux d'autofinancement des établissements culturels (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.2 Ratio d'efficacité du réseau de coopération et d'action culturelle (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.3 Performance de la gestion du Fonds européen de développement (du point de vue du contribuable)
(nouveau)

Mission **Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation**

Programme **167 - Liens entre la nation et son armée**

Objectif 1 **Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JAPD de qualité et pour un coût maîtrisé**

Indicateur 1.1 Taux de satisfaction de l'"usager" de la JAPD (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.2 Coût moyen par participant (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Faciliter l'accès aux archives de la défense**

Indicateur 2.1 Indice de satisfaction des usagers (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Accroître l'autofinancement des musées**

Indicateur 3.1 Ressources propres des trois musées rapportées à leur coût de fonctionnement (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Optimiser la diffusion des vecteurs de communication**

Indicateur 4.1 Recettes propres des revues de la défense et des produits de communication rapportées à leur coût de fabrication (du point de vue du contribuable)

Programme **169 - Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant**

Objectif 1 **Liquider les dossiers au moindre coût, avec la meilleure efficacité et la meilleure qualité possibles**

Indicateur 1.1 Nombre moyen de dossiers de pensions traités par agent (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Nombre moyen de dossiers de retraite du combattant traités par agent (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Délai moyen de traitement d'un dossier de pension (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Régler les prestations de soins médicaux gratuits et d'appareillage au moindre coût et avec la meilleure efficacité et la meilleure qualité possibles**

Indicateur 2.1 Nombre moyen de dossiers de soins médicaux gratuits traités par agent (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Nombre moyen de dossiers d'appareillage traités par agent (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Délai moyen de traitement d'un dossier d'appareillage (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Fournir les prestations de l'ONAC au moindre coût et avec la meilleure efficacité possible**

Indicateur 3.1 Coût moyen (RCS et fonctionnement) par acte de solidarité (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Nombre moyen de dossiers de cartes et titres traités par agent (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Fournir les prestations médicales, paramédicales et hôtelières aux pensionnaires de l'Institution nationale des invalides au meilleur rapport qualité-coût**

Indicateur 4.1 Coût de la journée d'un pensionnaire de l'INI (du point de vue du contribuable)

Programme **158 - Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale**

Objectif 1 **Améliorer le délai de paiement des dossiers d'indemnisation des victimes de spoliations dès l'émission des recommandations favorables (nouveau)**

Indicateur 1.1 Délai moyen de paiement des dossiers d'indemnisation des victimes de spoliations (résidents français) après l'émission de la recommandation (du point de vue de l'utilisateur) (nouveau)

Indicateur 1.2 Délai moyen de paiement des dossiers d'indemnisation des victimes de spoliations (non résidents) après l'émission de la recommandation (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Mission **Conseil et contrôle de l'État**

Programme **165 - Conseil d'État et autres juridictions administratives**

Objectif 1 **Réduire les délais de jugement**

- Indicateur 1.1 Délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Proportion d'affaires en stock enregistrées depuis plus de 2 ans (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.3 Délai moyen de l'instance pour les affaires en cassation devant le Conseil d'Etat (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.4 Nombre de juridictions pour lesquelles le délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock est supérieur à 2 ans (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Maintenir la qualité des décisions juridictionnelles**

- Indicateur 2.1 Taux d'annulation par les cours administratives d'appel des jugements des tribunaux administratifs (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.2 Taux d'annulation par le Conseil d'Etat des arrêts des cours administratives d'appel (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.3 Taux d'annulation par le Conseil d'Etat des jugements des tribunaux administratifs (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Améliorer l'efficacité des juridictions**

- Indicateur 3.1 Nombre d'affaires réglées par membre du Conseil d'Etat ou par magistrat des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Nombre d'affaires réglées par agent de greffe (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Assurer l'efficacité du travail consultatif**

- Indicateur 4.1 Proportion des textes examinés en moins de deux mois par les sections administratives du Conseil d'Etat (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **126 - Conseil économique et social**

Objectif 1 **Associer les principales organisations de la société civile à l'élaboration de la politique économique et sociale de la Nation**

- Indicateur 1.1 Avis rendus au gouvernement (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Etre un lieu d'échange et de dialogue (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Relations avec le Parlement (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 1.4 Diffusion des avis du CES et mention dans la presse de l'institution et de ses travaux (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Assurer le bon fonctionnement de l'institution**

- Indicateur 2.1 Délai d'émission des avis (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.2 Assiduité aux réunions (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.3 Fonctionnement (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 2.4 Echanges d'expériences avec les institutions étrangères (du point de vue du citoyen)

Programme **164 - Cour des comptes et autres juridictions financières**

Objectif 1 **Contribuer au respect de la régularité et de la fiabilité de la gestion et des comptes publics**

- Indicateur 1.1 Proportion de la masse financière jugée, certifiée ou fiabilisée (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à la performance de la gestion publique**

- Indicateur 2.1 Proportion des entités contrôlées dans l'année par rapport à l'ensemble du champ de contrôle des juridictions financières (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Masses financières contrôlées par rapport au nombre de jours travaillés (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Suivi par les juridictions financières des effets des travaux insérés dans leurs rapports publics (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 3 **S'assurer que l'information des responsables nationaux et locaux ainsi que des citoyens sur la gestion et le fonctionnement des organismes publics est de qualité**

- Indicateur 3.1 Activité consacrée aux missions de conseil et d'expertise (hors "58-2") (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Réalisation des travaux dans les délais (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Améliorer l'efficacité des fonctions de soutien dans les juridictions financières**

- Indicateur 4.1 Poids de la masse salariale de la fonction soutien par rapport à la masse salariale globale des juridictions financières (du point de vue du contribuable)

Mission **Culture**

Programme **175 - Patrimoines**

Objectif 1 **Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines**

- Indicateur 1.1 Amélioration des procédures de signalement, de protection et de conservation (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.2 Développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.3 Qualité de la maîtrise d'ouvrage Etat (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Accroître l'accès du public au patrimoine national**

- Indicateur 2.1 Accessibilité physique des collections au public (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.3 Fréquentation des sites Internet relatifs au patrimoine et à l'architecture (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.4 Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Élargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics**

- Indicateur 3.1 Effet de levier de la participation financière de l'Etat dans les travaux de restauration des monuments historiques (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Effet de levier de la part des fonds publics dans l'acquisition de trésors nationaux et d'oeuvres d'intérêt national (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 3.3 Taux de ressources propres des institutions patrimoniales (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Programme **131 - Création**

Objectif 1 **Inciter à l'innovation et à la diversité de la création**

- Indicateur 1.1 Renouvellement des bénéficiaires des commandes, des acquisitions et des aides à la création (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.2 Renouvellement des équipes artistiques aidées (conventionnement et aides à projet) (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.3 Place de la création dans la programmation des structures de production subventionnées (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.4 Nombre de nouveaux titres publiés dans les secteurs de vente lente (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Donner des bases économiques et professionnelles solides à la création**

- Indicateur 2.1 Equilibre financier des opérateurs (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.2 Garantie de l'emploi artistique (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.3 Effort de conventionnement avec les structures subventionnées (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.4 Optimisation de la procédure de traitement des demandes de subvention (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 3 **Augmenter la fréquentation du public dans les lieux culturels sur l'ensemble du territoire**

- Indicateur 3.1 Fréquentation des lieux subventionnés (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 3.2 Niveau de fréquentation payante des lieux subventionnés (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 3.3 Fréquentation des lieux subventionnés par le public scolaire (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **Diffuser davantage les oeuvres et les productions culturelles en France et à l'étranger**

- Indicateur 4.1 Effort de diffusion territoriale (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 4.2 Part de marché des commerces culturels indépendants (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 4.3 Efficacité du soutien à l'exportation des industries culturelles (livres et disques) (du point de vue du contribuable)

Programme **224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture**

Objectif 1 **Améliorer l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur**

- Indicateur 1.1 Niveau d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Favoriser l'accès des enfants et des jeunes d'âge scolaire à l'éducation artistique et culturelle**

- Indicateur 2.1 Part des enfants et adolescents ayant bénéficié d'une action d'éducation artistique et culturelle (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Favoriser un accès équitable à la culture**

- Indicateur 3.1 Accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 3.2 Effort de développement de l'éducation artistique et culturelle dans les territoires prioritaires (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Promouvoir le dialogue interculturel et les échanges culturels au sein de l'espace européen et international** (*libellé modifié*)

- Indicateur 4.1 Part d'étudiants européens et étrangers accueillis dans des institutions culturelles et des structures de formation en France subventionnées par le ministère (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Optimiser l'utilisation des crédits dédiés aux fonctions soutien**

- Indicateur 5.1 Coût des fonctions soutien par ETP (hors charges immobilières) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.2 Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines : part des effectifs du ministère affectés à la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 5.3 Ratio d'efficacité bureaucratique (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Mission **Défense**

Programme **144 - Environnement et prospective de la politique de défense**

Objectif 1 **Renforcer une démarche prospective européenne en matière de sécurité et de défense en promouvant une démarche prospective commune**

Indicateur 1.1 Taux de coopération européenne en matière de prospective (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer le niveau de sécurité des forces et du patrimoine industriel et économique lié à la défense (DPSD)**

Indicateur 2.1 Taux d'avis émis dans les délais prescrits (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux des sites du domaine militaire et des sites industriels et économiques liés à la défense inspectés dans les délais prescrits (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Développer les capacités technologiques et industrielles nécessaires aux systèmes d'équipement futurs**

Indicateur 3.1 Taux de progression des capacités technologiques (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Veiller au maintien des capacités industrielles nécessaires à la défense**

Indicateur 4.1 Performance de traitement des dossiers d'investissements étrangers en France (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Optimiser l'activité étatique de promotion à l'exportation dans le domaine de la défense**

Indicateur 5.1 Coût de la direction du développement international dans les contrats de vente à l'exportation (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Contribuer à l'autorisation et au contrôle des transferts des biens et technologies sensibles**

Indicateur 6.1 Délai de traitement des dossiers d'exportation de matériels de guerre (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Programme **178 - Préparation et emploi des forces**

Objectif 1 **Améliorer les moyens de prévention, notamment en matière de renseignement (*nouveau*)**

Indicateur 1.1 Taux de satisfaction des besoins exprimés en matière de renseignement d'intérêt militaire (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Tenir la posture de dissuasion nucléaire**

Objectif 3 **Disposer d'une capacité d'intervention extérieure**

Indicateur 3.1 Niveau de réalisation par l'armée de terre de son contrat opérationnel en matière d'intervention extérieure (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Niveau de réalisation par la marine de son contrat opérationnel en matière d'intervention extérieure (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.3 Niveau de réalisation par l'armée de l'air de son contrat opérationnel en matière d'intervention extérieure (FRI, FRR, FAT) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.4 Niveau de réalisation, par le service de santé des armées (SSA), des capacités de soutien nécessaires aux contrats opérationnels (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Renforcer nos capacités de commandement interarmées et interalliés**

Indicateur 4.1 Niveau de certification selon les critères de l'Union Européenne d'un poste de commandement interalliés et interarmées et capacités de ce dernier (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Niveau de certification par l'OTAN des postes de commandements projetables (terre, air, mer) et capacités de ces derniers (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Assurer la protection du territoire et dans les approches aéro-maritimes et renforcer le rôle des armées dans ce domaine** (*libellé modifié*)

- Indicateur 5.1 Niveau de réalisation par l'armée de terre de son contrat opérationnel en matière de protection (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.2 Niveau de réalisation par la marine de son contrat opérationnel en matière de protection et d'action de l'Etat en mer (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.3 Niveau de réalisation par l'armée de l'air de son contrat opérationnel en matière de posture permanente de sûreté aérienne (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Atteindre les objectifs de préparation et d'activité opérationnelles**

- Indicateur 6.1 Niveau de réalisation des objectifs de préparation et d'activité opérationnelle fixés à chaque armée (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.2 Part des crédits de fonctionnement contribuant directement aux activités opérationnelles (hors OPEX et MISSINT) (du point de vue du contribuable)

Objectif 7 **Pouvoir au besoin des forces en personnel qualifié et motivé en optimisant les coûts** (*libellé modifié*)

- Indicateur 7.1 Coût annuel de recrutement par personnel ayant été recruté (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 7.2 Coût annuel de la reconversion par militaire ayant bénéficié d'une aide (du point de vue du contribuable)

Objectif 8 **Assurer le taux de disponibilité technique au meilleur coût** (*libellé modifié*)

- Indicateur 8.1 Taux global de disponibilité technique par armée (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 8.2 Evolution du coût de la fonction maintien en condition opérationnelle (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 9 **Pouvoir aux besoins en soutien des activités courantes, d'emploi et de préparation des armées** (*libellé modifié*)

- Indicateur 9.1 Taux de satisfaction global du soutien pétrolier (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 9.2 Taux de disponibilité des réseaux et systèmes d'information (non-interruption de service) (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **212 - Soutien de la politique de la défense**

Objectif 1 **Respecter les échéances juridiques ou légales**

- Indicateur 1.1 Proportion des décrets d'application des lois dont la préparation incombe aux services du ministère, pris ou modifiés dans le délai de six mois (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Mettre les infrastructures à la disposition des forces armées en maîtrisant les coûts et les délais.**

- Indicateur 2.1 Taux d'évolution des opérations d'infrastructure programmées (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 2.2 Taux de vacance moyen des logements familiaux (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Taux d'intervention du service d'infrastructure (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Rationaliser le développement des projets informatiques**

- Indicateur 3.1 Part du budget annuel des projets de système d'information d'administration et de gestion allouée à des projets concernant au moins trois grands organismes subordonnés au ministre (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Taux d'évolution du coût initial des projets (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Assurer la mise en oeuvre de l'action sociale dans les meilleurs délais et au meilleur coût**

- Indicateur 4.1 Proportion des aides accordées dans les délais fixés (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Indicateur 4.2 Coût de l'action sociale (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Programme **146 - Équipement des forces**

Objectif 1 **Mettre à la disposition des armées les armements et matériels nécessaires au succès des opérations des forces armées** (*libellé modifié*)

Indicateur 1.1 Taux de réalisation des équipements du système de forces dissuasion (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Indicateur 1.2 Taux de réalisation des équipements du système de forces commandement et maîtrise de l'information (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Indicateur 1.3 Taux de réalisation des équipements du système de forces projection-mobilité-soutien (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Indicateur 1.4 Taux de réalisation des équipements du système de forces engagement et combat (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Indicateur 1.5 Taux de réalisation des équipements du système de forces protection et sauvegarde (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 2 **Concourir à la préservation au niveau national, et/ou européen dans le cadre d'une interdépendance librement consentie, des technologies et savoir-faire industriels garants de l'autonomie nationale** (*nouveau*)

Indicateur 2.1 Taux de coopération européenne en matière de programmes d'armement (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 3 **Assurer une efficacité maximale de la dépense d'équipement des forces** (*nouveau*)

Indicateur 3.1 Qualité de la dépense pour l'équipement des forces (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Evolution annuelle moyenne des devis à terminaison des opérations d'armement principales du programme Equipement des forces (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Mission **Développement et régulation économiques**

Programme **134 - Développement des entreprises, des services et de l'activité touristique** (*libellé modifié*)

Objectif 1 **Renforcer l'efficacité des aides aux entreprises**

Indicateur 1.1 Ecart entre le taux de croissance des entreprises aidées par OSEO-Garantie et celui des entreprises comparables (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 1.2 Taux de survie des entreprises aidées (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer la qualité et l'efficacité du soutien aux entreprises à l'exportation**

Indicateur 2.1 Nombre d'entreprises clientes des prestations payantes du réseau international du Minefe et d'UBIFRANCE (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.2 Niveau de satisfaction des entreprises clientes (prestations payantes) par rapport aux prestations fournies par le réseau international du Minefe et UBIFRANCE (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Développer l'efficacité et l'attractivité des formations des écoles du programme**

Indicateur 3.1 Evolution de la productivité des formations des écoles d'ingénieurs du programmes (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 3.2 Taux de placement des élèves diplômés des écoles d'ingénieurs et des stagiaires des instituts de promotion commerciale, des chambres de commerce et d'industrie (CCI) et de l'Institut de formation commerciale permanente (IFOCOP) (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 3.3 Proportion d'élèves étrangers diplômés dans les écoles d'ingénieurs relevant du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.4 Evolution du ratio ressources propres sur ressources totales des écoles du GEM et du GET (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 4 **Répondre aux besoins des entrepreneurs en simplifiant l'environnement administratif des entreprises**

Indicateur 4.1 Complexité administrative ressentie au moment de la création d'entreprise (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Renforcer la capacité des PME à accéder aux technologies productives et organisationnelles et à l'information**

Indicateur 5.1 Financements totaux des actions collectives rapportés aux financements engagés par les DRIRE. (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Maintenir ou réduire le coût de l'inspection des installations classées, dans le respect des objectifs fixés par le programme "Protection de l'environnement et prévention des risques" de la mission "Ecologie, développement et aménagement durable"** (*libellé modifié*)

Indicateur 6.1 Coût unitaire de fonctionnement d'une inspection de l'action « prévention des nuisances et des risques industriels » (du point de vue du contribuable)

Objectif 7 **Assurer un niveau approprié d'exactitude et de fiabilité des instruments de mesure réglementés** (*libellé modifié*)

Indicateur 7.1 Proportion des instruments trouvés conformes à la réglementation lors de leur vérification périodique pour les catégories dont le taux de vérification est d'au moins 80 % (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.2 Réduction du préjudice financier pour les consommateurs usagers des ensembles de mesurage routier (pompes à essences), obtenue par la réduction des erreurs de mesurage grâce aux contrôles réalisés par l'Etat (du point de vue du citoyen)

Objectif 8 **Optimiser la gestion des moyens, en limitant le coût de la fonction soutien des DRIRE**
(libellé modifié)

Indicateur 8.1 Part des crédits des DRIRE consacrés aux fonctions soutien (du point de vue du contribuable)
(libellé modifié)

Objectif 9 **Augmenter la capacité des opérateurs du ministère chargé du tourisme à mobiliser des partenariats financiers**

Indicateur 9.1 Effet de levier induit par la subvention de l'Etat au G.I.E. Maison de la France sur les financements apportés par le partenariat (du point de vue du contribuable)

Indicateur 9.2 Effet de levier induit par la subvention de l'État au G.I.P. ODIT-France sur d'autres sources de financement (du point de vue du contribuable)

Objectif 10 **Attirer et fidéliser un nombre croissant de touristes étrangers susceptibles de contribuer à l'augmentation des recettes touristiques**

Indicateur 10.1 Mesure de la performance du site de vente en ligne "franceguide.com" (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 10.2 Mesure des équivalents publicitaires des retombées presse et médias suscitées par l'action de Maison de la France à l'étranger (du point de vue du contribuable)

Objectif 11 **Favoriser l'amélioration de l'offre touristique pour répondre aux attentes du marché et orienter la demande en accompagnant les démarches qualité**

Indicateur 11.1 Corrélation entre l'action sur l'offre et la satisfaction de la clientèle (du point de vue du citoyen)

Objectif 12 **Permettre l'accès aux vacances de publics cibles en mobilisant les différents partenaires**

Indicateur 12.1 Rapport entre le nombre de lits rénovés et le financement apporté par l'Etat (du point de vue du contribuable)

Objectif 13 **Expérimentation sur l'évaluation de l'impact des mesures fiscales en faveur de l'Agence nationale pour les chèques-vacances** *(libellé modifié)*

Indicateur 13.1 Amélioration de la part des bénéficiaires des chèques-vacances partant effectivement en vacances (du point de vue du contribuable)

Indicateur 13.2 Effet multiplicateur des mesures fiscales en faveur des chèques-vacances sur les recettes fiscales induites (du point de vue du contribuable)

Programme **199 - Régulation économique** *(libellé modifié)*

Objectif 1 **Renforcer la lutte contre les pratiques préjudiciables au bon fonctionnement des marchés et à l'emploi**

Indicateur 1.1 Part des mesures administratives dans le total des suites données aux contrôles (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux de suite opérationnelle des indices transmis par les directions départementales de la concurrence et de la répression des fraudes aux services spécialisés (BIEC). (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Part des indices de pratiques anticoncurrentielles (PAC) sur les secteurs à enjeux représentant 50% du PIB (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Rendre des décisions de qualité dans les délais**

Indicateur 2.1 Délai moyen de réponse aux demandes d'avis (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.2 Délai de traitement des différends et plaintes (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Développer la couverture du terrain en surveillant les entreprises les plus susceptibles de mettre sur le marché des produits pouvant mettre en cause la sécurité du consommateur**

Indicateur 3.1 Taux de couverture cumulé sur 3 ans du contrôle de la première mise sur le marché (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Fournir un service de qualité en apportant des réponses rapides et satisfaisantes aux usagers**

Indicateur 4.1 Taux de satisfaction des usagers (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Renforcer la présence des agents sur le terrain**

Indicateur 5.1 Temps consacré aux enquêtes (concurrence et marchés publics, protection économique du consommateur, qualité loyauté, sécurité du consommateur) rapporté au temps total travaillé (DGCCRF) (du point de vue du contribuable)

Mission **Direction de l'action du Gouvernement**

Programme **129 - Coordination du travail gouvernemental**

Objectif 1 **Publier, dans les meilleurs délais, les décrets d'application des lois (nouveau)**

- Indicateur 1.1 Taux d'exécution des lois promulguées depuis le début de la législature (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 1.2 Taux d'exécution des lois promulguées au cours de la dernière session parlementaire (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 2 **Améliorer l'information du citoyen sur les actions du Gouvernement**

- Indicateur 2.1 Taux de pénétration des sites gouvernementaux au sein de la population internautes française (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Maîtriser le coût de la fonction de soutien assurée par la direction des services administratifs et financiers (DSAF)**

- Indicateur 3.1 Economies réalisées par la globalisation des achats (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Dépenses immobilières d'investissement et d'exploitation par m² (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.3 Ratio d'efficience de la fonction RH (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Favoriser l'accessibilité au droit**

- Indicateur 4.1 Délai moyen d'instruction des dossiers (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Eclairer la décision politique en offrant une expertise reconnue**

- Indicateur 5.1 Taux des publications présentées dans les délais fixés (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 5.2 Diffusion électronique des travaux du CAS (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 6 **Améliorer la sécurité des systèmes d'information de l'Etat**

- Indicateur 6.1 Maturité globale en sécurité des systèmes d'information de l'Etat (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 7 **Accélérer le déploiement de la TNT**

- Indicateur 7.1 Déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) sur le territoire métropolitain (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 8 **Assurer la prise en charge efficace des réclamations par la HALDE**

- Indicateur 8.1 Nombre de réclamations traitées par an et par un ETP d'agent traitant (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Programme **306 - Présidence française de l'Union européenne (nouveau)**

Mission **Écologie, développement et aménagement durables**

Programme **203 - Réseau routier national**

Objectif 1 **Améliorer le niveau de sécurité et de qualité de service du réseau routier national**

- Indicateur 1.1 Part du réseau routier national dans l'accidentologie totale sur le réseau routier français (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Satisfaction des usagers (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Moderniser efficacement le réseau routier national en maîtrisant les dépenses**

- Indicateur 2.1 Coût kilométrique de construction (en M€ 2006) des opérations mises en service (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Maîtrise des coûts de construction des opérations mises en service (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Congestion sur le réseau routier national (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.4 Intérêt socio-économique des opérations mises en service (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Entretien et exploiter le réseau routier national au meilleur coût**

- Indicateur 3.1 État des structures de chaussées (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.2 État des ouvrages d'art. (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **207 - Sécurité routière**

Objectif 1 **Réduire le nombre d'accidents et de tués sur les routes**

- Indicateur 1.1 Nombre annuel des tués à un mois (France métropolitaine et départements d'outre-mer) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Nombre annuel de blessés hospitalisés à plus de 24 heures (France métropolitaine et départements d'outre-mer) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Mobiliser l'ensemble de la société sur la sécurité routière**

- Indicateur 2.1 Evolution de l'opinion et des comportements (baromètre gouvernemental) (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer le service du permis de conduire dans le cadre du développement de l'éducation routière tout au long de la vie**

- Indicateur 3.1 Evolution du taux de réussite des écoles de conduite en première présentation au permis de conduire B (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Dépense moyenne d'un examen pratique du permis de conduire pour l'administration relevant du ministère chargé de la sécurité routière (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.3 Part des conducteurs ayant leur permis depuis moins de deux ans impliqués dans un accident corporel (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **Garantir la sécurité des déplacements routiers et améliorer la fluidité du trafic routier**

- Indicateur 4.1 Temps perdu dans les encombrements sur les réseaux de voies rapides urbaines des deux principales agglomérations françaises (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 4.2 Rapport des taux de satisfaction comparés des usagers sur les actions de gestion de trafic et d'information routière sur les autoroutes gratuites et à péage (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **226 - Transports terrestres et maritimes**

Objectif 1 **Réaliser les projets de desserte ferrée, fluviale, intermodale, portuaire et maritime planifiés par l'Etat en maîtrisant les dépenses**

- Indicateur 1.1 Maîtrise des coûts : évolution des coûts de construction des opérations ferroviaires, fluviales, maritimes et portuaires par rapport aux prévisions (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Somme des bénéficiaires actualisés des opérations ferroviaires, fluviales, maritimes et portuaires par euro public investi (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer l'entretien et la qualité des infrastructures de transports ferroviaires, fluviales, portuaires et maritimes**

- Indicateur 2.1 Coût kilométrique moyen des opérations de régénération (coût total des opérations de régénération des voies rapporté au nombre de kilomètres concernés) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Coût kilométrique moyen des opérations d'entretien (rémunération acquittée par Réseau ferré de France rapportée au périmètre de voies et installations faisant l'objet d'opérations d'entretien) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Taux de disponibilité du réseau ferroviaire (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.4 Taux de disponibilité du réseau fluvial (nombre de jours disponibles rapporté au nombre de jours d'ouverture) (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.5 Evolution du coût du dragage dans les ports autonomes (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer la sécurité et la sûreté des personnes et des biens dans les transports terrestres et fluviaux**

- Indicateur 3.1 Intensité du contrôle des transports routiers de matières dangereuses (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Veiller à une concurrence loyale et harmonisée dans chaque mode de transport dans un cadre européen**

- Indicateur 4.1 Taux de respect par les entreprises de transports de leurs obligations en matière d'évaluation / prévention des risques professionnels (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Infractions à la réglementation sociale européenne constatées lors des contrôles (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Développer des modes de transport complémentaires ou alternatifs à la route dans leur champ de pertinence économique (voyageurs et marchandises) : ferroviaire, fluvial, maritime, transports combinés**

- Indicateur 5.1 Volume de transport combiné par fer, voie fluviale et cabotage maritime rapporté aux aides en transport combiné (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.2 Part de marché des ports autonomes métropolitains français sur leurs façades respectives (du point de vue du citoyen)

Programme **173 - Passifs financiers ferroviaires**

Objectif 1 **Assurer une gestion au meilleur coût de la dette ferroviaire**

- Indicateur 1.1 Coût moyen de la dette des établissements publics ferroviaires (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Ecart entre le coût de financement des établissements publics ferroviaires et celui de l'Etat (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **205 - Sécurité et affaires maritimes**

Objectif 1 **Renforcer la sécurité maritime et la protection de l'environnement**

- Indicateur 1.1 Ratio entre le nombre de personnes sauvées et le nombre de personnes impliquées dans un accident maritime après une opération de sauvetage coordonnée par les CROSS (du point de vue du citoyen)

- Indicateur 1.2 Taux de disponibilité des aides à la navigation et des moyens de surveillance (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.3 Taux d'identification des navires à l'origine de rejets illicites et polluants en mer (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.4 Taux de contrôle des navires étrangers faisant escale dans les ports français (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Promouvoir l'emploi maritime par la qualité de la formation et des conditions de travail**

- Indicateur 2.1 Taux des actifs maritimes parmi les anciens élèves des établissements d'enseignement maritime après 5 ans d'activité. (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.2 Taux d'accidents du travail pour 1 000 équivalents temps plein (ETP) affiliés à l'établissement national des invalides de la marine (ENIM) (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Améliorer l'efficacité des dispositifs d'aide à la flotte de commerce**

- Indicateur 3.1 Evolution de l'emploi dans la filière du transport maritime (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Expérimentation fiscale : Evolution du nombre de navires de commerce sous pavillon français armés par des compagnies ayant opté pour la taxe au tonnage comparée au nombre total de navires de commerce sous pavillon français (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Mieux contrôler les activités maritimes et en particulier la pêche**

- Indicateur 4.1 Rapport du nombre d'infractions constatées à la pêche sur le nombre total de contrôles des pêches (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Renforcer les moyens consacrés aux missions opérationnelles ou au contact des usagers, par une rationalisation des tâches administratives**

- Indicateur 5.1 Pourcentage des personnes affectées à des missions opérationnelles (du point de vue du contribuable)

Programme **225 - Transports aériens**

Objectif 1 **Limiter les impacts environnementaux du transport aérien**

- Indicateur 1.1 Taux annuel de récidive des compagnies aériennes sanctionnées au titre de la réglementation environnementale en vigueur depuis plus d'un an à la date de l'infraction (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer le désenclavement des territoires par le soutien de l'Etat à une desserte aérienne adaptée** (*libellé modifié*)

- Indicateur 2.1 Montant moyen de l'intervention de l'Etat pour faire gagner une heure de trajet aux passagers utilisant les liaisons d'aménagement du territoire (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer le respect d'un cadre concurrentiel équitable pour le transport aérien** (*libellé modifié*)

- Indicateur 3.1 Taux annuel de récidive des transporteurs aériens dont le comportement a fait l'objet d'une mise en demeure à la suite d'infractions à la réglementation relative au transport aérien (hors réglementation technique et environnementale) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Rapidité de traitement des réclamations des clients du transport aérien (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.3 Taux de négociations aéronautiques internationales conclusives impliquant la France par rapport au nombre total d'accords aériens bilatéraux ou communautaires (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Contribuer à la sécurité de l'activité aérienne par l'amélioration de l'efficacité dans la conduite des enquêtes techniques sur les accidents et les incidents d'aviation civile**

- Indicateur 4.1 Part des enquêtes clôturées moins d'un an après la survenance de l'accident ou de l'incident (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 4.2 Taux de prise en compte des recommandations de sécurité (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Programme **170 - Météorologie**

Objectif 1 **Disposer du meilleur système de prévision météorologique à courte échéance sur l'Europe**

- Indicateur 1.1 Comparaison des performances du modèle numérique Arpège de Météo-France aux autres modèles de prévision numérique du temps à l'échéance de 48 heures (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Indicateur de productivité (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Taux de fiabilité des prévisions météorologiques publiées par Météo-France (bulletins départementaux pour le lendemain, prévisions sur la France à 3 et 7 jours, bulletins marine) (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Améliorer la prévention des risques d'origine météorologique**

- Indicateur 2.1 Taux de pertinence de la procédure de vigilance météorologique et des bulletins marine de sécurité (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Développer les utilisations de la météorologie**

- Indicateur 3.1 Taux de confiance et de satisfaction des usagers dans les prestations météorologiques (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.2 Evolution des recettes propres de l'établissement (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Maintenir au meilleur niveau mondial le Centre national de recherche météorologique, dans le domaine de la modélisation opérationnelle du temps et du changement climatique (libellé modifié)**

- Indicateur 4.1 Nombre de publications de niveau international par les chercheurs de l'établissement public (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Nombre de contrats de recherche, en tant que chef de file et en tant que partenaire associé (du point de vue du citoyen)

Programme **113 - Aménagement, urbanisme et ingénierie publique**

Objectif 1 **Promouvoir l'aménagement équilibré des territoires**

- Indicateur 1.1 Taux de pénétration de la planification dans les territoires urbains dont ceux concernés par une façade littorale (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Taux de pénétration de la planification dans les grands territoires (DTA) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à une meilleure organisation de l'occupation de l'espace**

- Indicateur 2.1 Indice de maîtrise spatiale du développement urbain (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Soutenir des pôles de développement urbain d'intérêt national**

- Indicateur 3.1 Effet de levier de l'investissement public au sein de ces pôles : montant de l'investissement privé généré par euro public investi par l'Etat (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Création brute d'emplois au sein de ces pôles (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.3 Nombre de logements créés chaque année au sein de ces pôles (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Assurer aux usagers et aux collectivités locales, un service de qualité dans la délivrance des autorisations d'urbanisme**

- Indicateur 4.1 Indicateur de respect des délais (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 4.2 Indicateur de sécurité juridique (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 4.3 Taux de satisfaction des élus en matière d'instruction des actes pour l'application du droit des sols (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Apporter aux collectivités une assistance pour leur permettre d'exercer leurs compétences en privilégiant l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'aide aux petites communes**

- Indicateur 5.1 Indicateur de satisfaction des élus pour les prestations de l'État en ingénierie d'appui territorial (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 5.2 Part de l'ingénierie de solidarité dans les interventions pour le compte de tiers (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 5.3 Part des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage au regard du total des missions d'ingénierie d'appui territorial (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 6 **Apporter aux autres services de l'État, dans un cadre contractuel négocié, une assistance pour leur permettre de conduire leurs programmes immobiliers**

- Indicateur 6.1 Coût des prestations des services de l'équipement rapporté au montant des opérations (du point de vue du contribuable)

Programme **159 - Information géographique et cartographique**

Objectif 1 **Garantir et améliorer la qualité des données géographiques et cartographiques**

- Indicateur 1.1 Age des fonds cartographiques 1:25.000 (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Réalisation de la BD parcellaire (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 2 **Diffuser le référentiel à grande échelle (RGE) *(libellé modifié)***

- Indicateur 2.1 Nombre de licences RGE (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Optimiser l'équilibre des sources de financement de l'opérateur *(libellé modifié)***

- Indicateur 3.1 Taux de ressources propres par an, et budget annuel de l'IGN (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*
- Indicateur 3.2 Gains de productivité (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Adapter le dispositif de la recherche et de la formation aux besoins du secteur *(libellé modifié)***

- Indicateur 4.1 Coût de formation par élève (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.2 Nombre annuel moyen de publications par chercheur IGN (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.3 Indice de citation des publications scientifiques de l'IGN (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Programme **181 - Protection de l'environnement et prévention des risques *(libellé modifié)***

Objectif 1 **Limiter l'exposition aux risques technologiques et naturels majeurs *(libellé modifié)***

- Indicateur 1.1 Nombre total pondéré de contrôles des installations classées sur effectif de l'inspection (en ETPT) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Délai moyen d'élaboration d'un PPRT (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*
- Indicateur 1.3 Collecte sélective et recyclage des déchets (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.4 Coût moyen des réhabilitations de décharges subventionnées par l'ADEME (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.5 Délai d'instruction des dossiers biocides (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*
- Indicateur 1.6 Nombre de communes couvertes par un PPR (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Assurer la gestion intégrée de la ressource en eau *(libellé modifié)***

- Indicateur 2.1 Application des directives européennes (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*
- Indicateur 2.2 Préservation de la ressource en eau (du point de vue de l'utilisateur) *(libellé modifié)*
- Indicateur 2.3 Dépenses de fonctionnement des agences de l'eau sur montant des aides versées (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.4 Intervention des agences de l'eau pour la mise aux normes des stations d'épuration (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Indicateur 2.5 Prévention des inondations (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer l'efficacité biologique et l'efficacité du réseau des espaces protégés au titre de la nature et des paysages**

Indicateur 3.1 Coût annuel pour le ministère chargé de l'écologie de l'hectare d'espace protégé (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Inciter par le biais d'actions partenariales à la conservation des espaces naturels et des espèces animales et végétales menacés**

Indicateur 4.1 Coût annuel pour le ministère chargé de l'écologie des mesures de gestion des sites Natura 2000 (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Prévenir et limiter les risques d'accidents dus aux matériels et installations réglementés**

Indicateur 5.1 Nombre d'accidents dus aux produits, équipements et installations soumis aux contrôles techniques sur une période donnée. (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Assurer un contrôle performant de la sûreté nucléaire et de la radioprotection et renforcer l'information du public**

Indicateur 6.1 Maîtrise des délais de publication des décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 6.2 Taux de notoriété de l'autorité de sûreté nucléaire auprès du grand public et taux de satisfaction sur sa mission d'information des publics (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **174 - Énergie et matières premières** (*libellé modifié*)

Objectif 1 **Maîtriser l'énergie en réduisant la consommation et en développant l'usage des énergies renouvelables** (*libellé modifié*)

Indicateur 1.1 Effet des certificats d'économies d'énergie (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Efficacité des programmes de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Accroissement annuel de la production d'énergie renouvelable thermique résultant des aides de l'ADEME et du crédit d'impôt pour les particuliers (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 2 **Mettre en sécurité l'ensemble du territoire minier en maîtrisant les coûts et les délais de réalisation** (*libellé modifié*)

Indicateur 2.1 Nombre de sinistres constatés sur des concessions diagnostiquées sans risque ou mises en sécurité (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.2 Pourcentage de défaillances sur les installations hydrauliques de sécurité ayant généré une indisponibilité supérieure à 8 heures (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Indicateur 2.3 Maîtrise de la mise en sécurité (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 3 **Améliorer l'efficacité de la gestion en maintenant la qualité de service, dans le versement aux mineurs des droits et prestations qui leur sont dus**

Indicateur 3.1 Coût de gestion/encours des prestations (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Délai de paiement des prestations (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Indicateur 3.3 Taux de recouvrement des créances (créances recouvrées/créances constatées) (du point de vue du contribuable)

Programme **217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables** (*libellé modifié*)

Objectif 1 **Améliorer les délais d'élaboration et la qualité de la réglementation nationale, communautaire et internationale** (*libellé modifié*)

Indicateur 1.1 Part de textes (dont le ministère est chef de file) transposés dans l'année / nombre de textes qui auraient dû être transposés avant l'année en cours (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Mobiliser les pouvoirs publics et la société civile en faveur du développement durable**

Indicateur 2.1 Taux d'acceptation des projets territoriaux de développement durable au regard des critères de reconnaissance (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.2 Taux des avis émis par le ministère chargé de l'écologie dans le cadre de l'évaluation environnementale et de l'intégration de l'environnement dans les politiques publiques suivis par leurs destinataires (pouvoirs publics, maîtres d'ouvrage) (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.3 Pourcentage des interlocuteurs du ministère chargé de l'écologie considérant que celui-ci contribue significativement au renforcement de l'influence de la France à l'international (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Respecter les prévisions du schéma des emplois et des recrutements ministériel (SERM) en affectant la bonne personne, au bon endroit, au bon moment**

Indicateur 3.1 Écart moyen, en ETPT, rapporté aux arbitrages opérés par programme, dans le schéma des emplois et des recrutements ministériel, par catégorie d'agents (A, B, C). (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Coût de la formation continue par journée-stagiaire (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Indicateur 3.3 Frais de gestion de ressources humaines (ETP gestionnaire de personnel / ETP gérés) (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Accentuer la diffusion des éléments stratégiques, prospectifs et statistiques au public, aux pouvoirs publics et aux acteurs des politiques du ministère et du débat public**

Indicateur 4.1 Croissance du nombre de consultations des informations publiées (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Contribuer à une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement des fonctions support.**

Indicateur 5.1 Part des paiements globaux réalisés en dessous du plafond cible de 40 jours (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Dépenses liées à la fonction immobilière par m² rapportées à l'indice de référence des loyers (du point de vue du contribuable)

Mission **Engagements financiers de l'État**

Programme **117 - Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)**

Objectif 1 **Couvrir le programme d'émission en toute sécurité**

Indicateur 1.1 Adjudications non couvertes (31 juillet 2005). (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux de couverture moyen des adjudications (31 juillet 2005) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer la pertinence des choix de mise en oeuvre de la gestion de la dette obligataire**

Indicateur 2.1 Indicateur temps (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Indicateur allocation (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Piloter la durée de vie moyenne de la dette après swaps**

Indicateur 3.1 Durée de vie moyenne de la dette après swap (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Gérer de manière satisfaisante l'extinction progressive de la dette financière non négociable**

Indicateur 4.1 Taux d'anomalie sur les opérations de remboursement de la dette non négociable (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Limiter le solde du compte de l'Etat à la Banque de France en fin de journée**

Indicateur 5.1 Solde du compte de l'Etat à la Banque de France en fin de journée (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Placer les excédents ponctuels de trésorerie de l'Etat au meilleur prix**

Indicateur 6.1 Rémunération des opérations de dépôts (prêts de liquidités) réalisées avec les Spécialistes en Valeur du Trésor (SVT) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.2 Rémunération des opérations de pensions livrées réalisées avec les Spécialistes en Valeur du Trésor (prêts de liquidités garantis par une mise en pension auprès du Trésor de titres d'Etat d'un montant équivalent). (du point de vue du contribuable)

Objectif 7 **Améliorer l'information préalable par les correspondants du Trésor de leurs opérations financières affectant le compte du Trésor**

Indicateur 7.1 Taux d'annonce par les collectivités territoriales de leurs opérations financières supérieures à un million d'euros et affectant le compte du Trésor (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.2 Taux d'annonce par les établissements publics de leurs opérations financières supérieures à un million d'euros et affectant le compte du Trésor (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 8 **Optimiser la gestion de la trésorerie au regard de l'endettement public (*nouveau*)**

Indicateur 8.1 Mise en oeuvre de la feuille de route visant à une optimisation de la gestion de la trésorerie (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 9 **Obtenir un niveau de contrôle des risques de qualité constante et qui minimise la survenance d'incidents**

Indicateur 9.1 Qualité du système de contrôle (occurrence des incidents ou infractions) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 9.2 Nombre d'incidents d'exécution des opérations de dette et de trésorerie (du point de vue du citoyen)

Programme **114 - Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)**

Objectif 1 **Assurer l'équilibre à moyen terme des procédures publiques d'assurance-crédit, notamment en maintenant une dispersion suffisante des catégories de risques garantis**

Indicateur 1.1 Indice moyen pondéré du portefeuille des risques de l'assurance-crédit (risque pays) (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Satisfaire la demande des entreprises en couverture de risque de change, sous la contrainte de la gestion à l'équilibre de la procédure**

Indicateur 2.1 Position nette réévaluée (valeur du portefeuille risque/couverture au 31/12 de l'année) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une garantie de change, dont nombre de PME (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Encourager les PME à prospecter les marchés extérieurs**

Indicateur 3.1 Effet de levier de l'assurance-prospection (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Taux de retour en fin de période de garantie (du point de vue du contribuable)

Programme **145 - Épargne**

Objectif 1 **Favoriser l'accès des organismes de logement social à une ressource financière attractive**

Indicateur 1.1 Pourcentage des ressources des Fonds d'Épargne employé au financement du logement social (flux de l'année) (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.2 Marge moyenne des établissements de crédit sur les prêts locatifs sociaux (PLS) (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Optimiser les conditions de financement de l'accession à la propriété**

Indicateur 2.1 Marge moyenne des établissements de crédit sur le financement des prêts sociaux de location-accession (PSLA) accordés sur les ressources des fonds d'épargne (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux de régularisation des multi-détentions de PEL dans les établissements contrôlés (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Taux de transformation des dépôts d'épargne logement en prêts (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Veiller à l'équilibre financier des dispositifs d'épargne réglementée**

Indicateur 3.1 Résultat net des fonds d'épargne (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Indicateur de liquidité globale (du point de vue du citoyen)

Programme **168 - Majoration de rentes**

Mission **Enseignement scolaire**

Programme **140 - Enseignement scolaire public du premier degré**

Objectif 1 **Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences de base exigibles au terme de la scolarité primaire**

- Indicateur 1.1 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et en mathématiques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de CE1 les trois compétences du palier 1 du socle commun (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*
- Indicateur 1.3 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de CM2 les compétences du socle commun (palier 2) (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*
- Indicateur 1.4 Proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*
- Indicateur 1.5 Proportion d'élèves apprenant l'allemand (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.6 Taux de redoublement (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers**

- Indicateur 2.1 Rapport des proportions d'élèves maîtrisant en fin de CE1 les trois compétences du palier 1 du socle commun en Réseaux Ambition Réussite / hors Education Prioritaire et en Réseaux Réussite Scolaire / hors Education Prioritaire (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*
- Indicateur 2.2 Rapport des proportions d'élèves maîtrisant en fin de CM2 le socle commun (palier 2) en RAR / hors EP et en RRS / hors EP (du point de vue du citoyen) *(nouveau) (libellé modifié)*
- Indicateur 2.3 Rapports des proportions d'élèves maîtrisant en fin de CM2 les compétences de base en français et en mathématiques en RAR / hors EP et en RRS / hors EP (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*
- Indicateur 2.4 Rapports des proportions d'élèves entrant en 6ème avec au moins un an de retard en RAR / hors EP et en RRS / hors EP (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.5 Ecarts des taux d'encadrement (nombre d'élèves par classe) entre RAR, RRS, et hors EP (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*
- Indicateur 2.6 Evolution de la scolarisation et de la réussite scolaire des élèves handicapés du premier degré (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 3 **Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté**

- Indicateur 3.1 Proportion d'enseignants inspectés au cours des cinq dernières années (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Taux de prise en charge de l'enseignement des langues vivantes étrangères par les maîtres du 1er degré (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.3 Part du volume de formation destinée à la spécialisation des personnels se consacrant à la grande difficulté scolaire ou au handicap (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*
- Indicateur 3.4 Taux de remplacement (congés pour maladie ou maternité) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.5 Taux de rendement du remplacement (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués**

- Indicateur 4.1 Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation globale équilibrée (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.2 Part du potentiel enseignant en responsabilité d'une classe (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.3 Proportion d'écoles de une à trois classes (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Programme **141 - Enseignement scolaire public du second degré**

Objectif 1 **Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants**

- Indicateur 1.1 Taux d'accès au baccalauréat (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Proportion de bacheliers généraux parmi les enfants de familles appartenant aux CSP défavorisées (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Proportion des jeunes âgés de 20 à 24 ans possédant au moins un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire (du point de vue du citoyen) (*nouveau*) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.4 Taux d'accès au brevet (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.5 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de collège, les compétences de base en français et en mathématiques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.6 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de troisième le socle commun (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 1.7 Taux d'accès à un bac général ou technologique des élèves de 2^{de} générale et technologique (GT) (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.8 Taux d'accès à un bac professionnel des élèves de seconde professionnelle (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.9 Proportion d'élèves en classes terminales des filières scientifiques et techniques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.10 Proportion de filles en classes terminales des filières scientifiques et techniques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.11 Proportion d'élèves apprenant l'allemand (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.12 Taux de redoublement (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers**

- Indicateur 2.1 Rapports des proportions d'élèves maîtrisant en fin de troisième le socle commun, en Réseaux Ambition Réussite / hors Education Prioritaire et en Réseaux Réussite Scolaire / hors Education prioritaire (du point de vue du citoyen) (*nouveau*) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.2 Rapports des proportions d'élèves maîtrisant, en fin de collège, les compétences de bases en français et en mathématiques, en RAR / hors EP et en RRS / hors EP (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.3 Rapport des taux de réussite au brevet, en RAR / hors EP et en RRS / hors EP (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.4 Ecart des taux d'encadrement en collège (Elèves par division) en RAR - hors EP et en RRS - hors EP (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.5 Evolution de la scolarisation et de la réussite scolaire des élèves handicapés du second degré (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Diversifier les modalités de formation professionnelle**

- Indicateur 3.1 Taux d'obtention d'une certification (CAP, BEP, Bac pro, BTS) à l'issue d'une formation par apprentissage (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Ecart des taux de réussite entre "apprentis" et "scolaires" (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.3 Impact des actions d'insertion des jeunes de plus de 16 ans (MGI) (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire**

- Indicateur 4.1 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Taux de poursuite des bacheliers technologiques en STS (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.3 Rapport de la proportion de jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée (hors ceux qui poursuivent des études), selon le diplôme, et de la proportion des 25-49 ans en situation d'emploi (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 5 **Contribuer au développement de l'éducation et à la formation tout au long de la vie**

Indicateur 5.1 Taux de certification des bénéficiaires du dispositif validation des acquis de l'expérience (VAE) (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté**

Indicateur 6.1 Proportion d'enseignants inspectés au cours des cinq dernières années (du point de vue du citoyen)

Indicateur 6.2 Taux de remplacement (des congés pour maladie ou maternité) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 6.3 Taux de rendement du remplacement (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.4 Proportion des personnels qui enseignent en collège dans une autre discipline que celle du recrutement au concours (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 7 **Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués**

Indicateur 7.1 Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation équilibrée (du point de vue du contribuable)

Indicateur 7.2 Part du potentiel d'enseignement consacrée à l'activité d'enseignement en classe (ou groupes) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 7.3 Pourcentage d'heures d'enseignement non assurées (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 7.4 Pourcentage de collèges et de lycées professionnels à faibles effectifs (moins de 200 élèves) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 7.5 Pourcentage d'heures d'enseignement délivrées devant des groupes de dix élèves ou moins (du point de vue du contribuable)

Programme **230 - Vie de l'élève**

Objectif 1 **Faire respecter l'école et ses obligations**

Indicateur 1.1 Taux d'absentéisme des élèves (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Proportion d'actes de violence grave signalés (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Promouvoir la santé des élèves**

Indicateur 2.1 Proportion d'élèves ayant bénéficié du bilan de santé dans leur 6ème année (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la vie collective**

Indicateur 3.1 Proportion d'élèves ayant obtenu au collège l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Taux de participation des lycéens aux élections des "Comités de vie lycéenne" (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.3 Pourcentage d'élèves détenteurs d'une licence d'association sportive d'établissement (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Indicateur 4.1 Proportion d'élèves handicapés bénéficiant d'un accompagnement de vie scolaire (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 4.2 Proportion de personnels d'assistance sociale exerçant en ZEP-REP et en réseaux "Ambition Réussite" rapporté au pourcentage d'élèves en ZEP-REP et en réseaux "Ambition Réussite" (du point de vue du contribuable)

Programme **139 - Enseignement privé du premier et du second degrés**

Objectif 1 **Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences de base exigibles au terme de la scolarité primaire**

- Indicateur 1.1 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de CE1, les 3 compétences du palier 1 du socle commun (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 1.2 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de CM2, les compétences du socle commun (palier 2) - compétences 1 à 7 et socle commun - (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 1.3 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et en mathématiques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.4 Proportion d'élèves venant du privé et entrant en sixième avec un an de retard ou plus (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 1.5 Taux de redoublement (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.6 Proportion d'élèves apprenant l'allemand (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants**

- Indicateur 2.1 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de 3ème les compétences du socle commun - compétences 1 à 7 et socle commun - (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 2.2 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de collège, les compétences de base en français et en mathématiques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.3 Taux d'accès au brevet (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.4 Proportion d'élèves en classes terminales des filières scientifiques et techniques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.5 Proportion de filles en classes terminales des filières scientifiques et techniques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.6 Proportion des jeunes de 20-24 ans possédant au moins un diplôme de fin de 2nd cycle de l'enseignement secondaire (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 2.7 Taux d'accès au baccalauréat (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.8 Taux d'accès à un baccalauréat général ou technologique des élèves entrant en 2nde général ou technologique (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.9 Proportion de bacheliers généraux parmi les enfants de familles appartenant aux CSP défavorisées (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.10 Taux d'accès à un Bac Pro des élèves de BEP entrant en 2nde professionnelle (public+privé) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.11 Taux de redoublement (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)
- Indicateur 2.12 Proportion d'élèves apprenant l'allemand (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Accroître la réussite scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers**

- Indicateur 3.1 Evolution de la scolarisation et de la réussite scolaire des élèves handicapés dans l'enseignement primaire et secondaire (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire**

- Indicateur 4.1 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Taux de poursuite des bacheliers technologiques en STS (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.3 Rapport de la proportion de jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée (hors ceux qui poursuivent des études) - selon le diplôme - et de la proportion des 25-49 ans en situation d'emploi (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 5 **Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté et promouvoir une répartition harmonieuse des moyens sur le territoire**

- Indicateur 5.1 Proportion d'enseignants inspectés au cours des 5 dernières années (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.2 Taux de remplacement (des congés maladie ou maternité) (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 5.3 Taux de prise en charge de l'enseignement des langues vivantes étrangères par les maîtres du 1er degré (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 5.4 Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation en personnels équilibrée (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 5.5 Proportion d'écoles ayant d'une à trois classes (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale**

Objectif 1 **Réussir la programmation et la gestion des grands rendez-vous de l'année scolaire**

- Indicateur 1.1 Nombre de postes d'enseignants non pourvus à la rentrée scolaire et durée moyenne de vacances de postes (enseignement public) (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Coût des examens des élèves et des concours de personnels par candidat présent (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Dispersion académique des emplois du programme 214 par rapport à la moyenne nationale (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines**

- Indicateur 2.1 Taux de personnels en situation de handicap (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Stabilité des enseignants en établissement du réseau de l'éducation prioritaire (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.3 Nombre de personnes gérées par gestionnaire de personnels des services académiques (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.4 Pourcentage d'agents nouvellement nommés à la rentrée scolaire ne percevant pas une rémunération complète en octobre (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.5 Part des surnombres disciplinaires (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.6 Mobilisation des surnombres disciplinaires (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser les moyens de fonctionnement**

- Indicateur 3.1 Dépense de fonctionnement par agent (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Efficience bureautique (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **143 - Enseignement technique agricole**

Objectif 1 **Assurer un enseignement général, technologique et professionnel, ouvert à l'international, conduisant à la réussite scolaire et à une bonne insertion sociale et professionnelle**

- Indicateur 1.1 Taux de réussite aux examens (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Taux d'insertion professionnelle 45 mois après l'obtention d'un diplôme en formation initiale (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Taux de satisfaction des usagers et des stagiaires de l'enseignement agricole (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 2 **Optimiser la gestion de la formation initiale scolaire**

- Indicateur 2.1 Dépense moyenne de formation par élève et par établissement public (crédits de l'Etat) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Taux d'heures d'enseignement délivrées devant moins de 11 élèves (enseignement public) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Pourcentage de lycées dont l'effectif est inférieur à 200 élèves (du point de vue du contribuable)

- Objectif 3 **Promouvoir la formation tout au long de la vie, notamment par l'apprentissage, la formation professionnelle continue et les partenariats avec les branches professionnelles**
- Indicateur 3.1 Part des apprentis et adultes dans le flux d'inscription aux diplômes et titres délivrés par le Ministère de l'agriculture et de la pêche (du point de vue du citoyen)

Mission **Gestion des finances publiques et des ressources humaines**

Programme **156 - Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local**

Objectif 1 **Favoriser l'accomplissement volontaire des obligations fiscales (civisme fiscal)**

- Indicateur 1.1 Part des impôts acquittés spontanément à la DGI (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Part d'usagers particuliers respectant leurs obligations en matière d'impôt sur le revenu (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Taux brut de recouvrement des impôts sur rôle (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Faciliter l'impôt**

- Indicateur 2.1 Niveau de mise en oeuvre effective des engagements du programme « Pour vous faciliter l'impôt », commun à la DGI et à la DGCP (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.2 Niveau de développement des procédures dématérialisées, commun à la DGI et à la DGCP (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Renforcer la lutte contre la fraude fiscale et le recouvrement offensif des impôts et des amendes**

- Indicateur 3.1 Pourcentage des contrôles réprimant les fraudes les plus graves (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Taux brut de recouvrement DGI et DGCP en droits et pénalités sur créances de contrôle fiscal externe au titre de l'année N-2 (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.3 Taux de paiement des amendes (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **Maîtriser les coûts de gestion des administrations financières**

- Indicateur 4.1 Taux d'intervention sur les recettes (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.2 Taux d'intervention sur les dépenses (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.3 Taux annuel d'évolution de la productivité globale DGI-DGCP (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Améliorer la qualité comptable**

- Indicateur 5.1 Indice des jours-anomalies constatés dans la comptabilité de l'Etat (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 5.2 Volumes financiers des processus comptables fiabilisés par l'audit comptable et financier (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 5.3 Indice agrégé de suivi qualitatif des comptes locaux (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 6 **Réduire les délais de paiement des dépenses publiques**

- Indicateur 6.1 Délai de paiement des dépenses publiques (du point de vue du contribuable)

Objectif 7 **Renforcer la qualité du service partenarial rendu au secteur public local**

- Indicateur 7.1 Taux de réalisation des actions des conventions de service comptable et financier (CSCF) (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 7.2 Taux de couverture de la dématérialisation dans le secteur public local (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 8 **Optimiser, par l'accélération des délais de traitement, la qualité du service rendu aux agents publics en matière de pension**

- Indicateur 8.1 Pourcentage de dossiers de départs en retraite urgents traités dans le délai de deux semaines (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 8.2 Pourcentage de dossiers de demandes de pensions de réversion traités dans le délai d'une semaine. (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 8.3 Pourcentage des courriers traités dans le délai de trois semaines, pour les correspondances classiques, et de 48 heures, pour les messages électroniques (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **221 - Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État** (*libellé modifié*)

Objectif 1 **Fournir aux administrations un appui efficace dans la mise en oeuvre de la modernisation de l'État**

Indicateur 1.1 Pourcentage des personnels d'encadrement de l'État estimant que la DGME apporte un appui efficace à la modernisation de l'État à travers ses actions (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Rendre visible au citoyen la modernisation de l'État** (*libellé modifié*)

Indicateur 2.1 Etat d'avancement du programme de mesure et de réduction des charges administratives (nombre de mesures étudiées en vue de la réduction des charges) (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 3 **Améliorer la qualité du volet performance du budget de l'État**

Indicateur 3.1 Qualité des objectifs, des indicateurs et de la JPE des programmes du budget de l'État (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **218 - Conduite et pilotage des politiques économique et financière** (*libellé modifié*)

Objectif 1 **Améliorer l'information des publics et faciliter les relations de l'utilisateur avec l'administration**

Indicateur 1.1 Taux de notoriété moyen des projets ou actions du Minéfi auprès du grand public (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.2 Taux de connaissance déclaré par les agents des évolutions du Minéfi (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Améliorer la qualité des prestations de conseil et d'audit**

Indicateur 2.1 Taux de satisfaction des commanditaires des missions d'inspection de l'IGF (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.2 Taux de satisfaction des commanditaires et directions partenaires du CGEFI (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.3 Taux de satisfaction des structures clientes sur les consultations juridiques, tant sur le fond et la forme que sur les délais de traitement (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Mettre en oeuvre une gestion personnalisée des ressources humaines**

Indicateur 3.1 Nombre d'entretiens d'évaluation-notation réalisés au premier trimestre rapporté à l'effectif total (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.2 Part des agents de catégorie C ayant suivi au moins une formation dans l'année (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Développer l'accès des agents du Minéfi à une solution de restauration collective**

Indicateur 4.1 Part des agents du Minéfi ayant accès à une solution de restauration collective (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Maîtriser le coût des fonctions support**

Indicateur 5.1 Gains réalisés par la globalisation et la standardisation des achats (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Effectifs affectés à la gestion des ressources humaines rapportés aux effectifs gérés (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 5.3 Ratio d'efficacité bureautique (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **302 - Facilitation et sécurisation des échanges** (*nouveau*)

Objectif 1 **Renforcer la lutte contre les pratiques au bon fonctionnement des marchés et à l'emploi** (*nouveau*)

Indicateur 1.1 Nombre d'articles de contrefaçon saisis (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Améliorer l'efficacité de la lutte contre les fraudes douanières et la contrebande**

Indicateur 2.1 Contentieux à enjeu et saisies de stupéfiants et de tabacs ou de cigarettes de contrebande (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Augmenter la vitesse de passage en douane**

Indicateur 3.1 Délai moyen d'immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Fournir un service de qualité en apportant des réponses rapides et satisfaisantes aux usagers** (*nouveau*)

Indicateur 4.1 Taux de satisfaction des usagers (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 5 **Renforcer la présence des agents sur le terrain** (*nouveau*)

Indicateur 5.1 Taux de disponibilité opérationnelle des unités de surveillance (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Mieux cibler les contrôles douaniers, à partir d'un dispositif d'évaluation du risque**

Indicateur 6.1 Montant moyen des droits ou taxes redressés par agent OPCO-CI (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.2 Montant moyen des droits redressés par enquête (du point de vue du contribuable)

Programme **148 - Fonction publique**

Objectif 1 **Promouvoir une nouvelle gestion des ressources humaines dans la fonction publique d'Etat**

Indicateur 1.1 Degré de mise en oeuvre par l'ensemble des DRH ministérielles d'une stratégie de GPEEC (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Indicateur 1.2 Part de l'encadrement concernée par le dispositif de rémunération à la performance (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 1.3 Nombre de corps de fonctionnaires relevant de l'Etat et des établissements publics administratifs concernés par des mesures de fusion, d'intégration, ou d'alignement sur des statuts types (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 2 **Optimiser la formation des fonctionnaires**

Indicateur 2.1 Dépenses consacrées à la formation initiale dans les IRA et à l'ENA (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.2 Mise en oeuvre du droit individuel à la formation (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Indicateur 2.3 Mise en oeuvre de la validation de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 3 **Optimiser la gestion des prestations d'action sociale interministérielle**

Indicateur 3.1 Pourcentage des restaurants inter-administratifs de la région Centre dont le coût de revient d'un repas est ajusté aux normes habituelles de la profession en matière de restauration collective (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Coût de gestion des prestataires extérieurs chargés de la gestion de certaines prestations d'action sociale (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 3.3 Taux de pénétration de la prestation CESU (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Mission **Immigration, asile et intégration** (*nouveau*)

Programme **303 - Immigration et asile** (*nouveau*)

Objectif 1 **Améliorer l'efficacité du traitement des recours hiérarchiques visant des décisions de refus d'autorisation de travail** (*libellé modifié*)

Indicateur 1.1 Durée moyenne d'instruction des dossiers de recours hiérarchiques traités dans l'année (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Améliorer la prise en charge sociale des demandeurs d'asile**

Indicateur 2.1 Pourcentages d'hébergement en CADA des demandeurs d'asile en cours de procédure (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.2 Pourcentage des places de CADA occupées au 31 décembre par des demandeurs d'asile en cours de procédure (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Garantir l'examen des demandes d'asile conformément aux textes en vigueur**

Indicateur 3.1 Délai de traitement d'un dossier de demande d'asile par l'OFPPRA et d'un dossier de recours par la commission de recours des réfugiés (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.2 Coût de l'examen d'une demande d'asile par l'OFPPRA et de traitement d'un dossier de recours par la commission de recours des réfugiés (du point de vue du contribuable)

Programme **104 - Intégration et accès à la nationalité française** (*libellé modifié*)

Objectif 1 **Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des étrangers** (*libellé modifié*)

Indicateur 1.1 Taux d'étrangers (non francophones) signataires du CAI qui obtiennent le DILF à l'issue de la formation prescrite dans le cadre du CAI à compter de 2007 (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Améliorer l'efficacité du traitement des dossiers de naturalisation**

Indicateur 2.1 Nombre de dossiers de demande de naturalisation ayant fait l'objet d'une décision par ETP d'agent instructeur (du point de vue du contribuable)

Mission **Justice**

Programme **166 - Justice judiciaire**

Objectif 1 **Rendre des décisions de qualité dans des délais raisonnables en matière civile**

- Indicateur 1.1 Délai moyen de traitement des procédures, par type de juridiction (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Délai théorique d'écoulement du stock des affaires civiles terminées, par type de juridiction (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Ancienneté moyenne du stock par type de juridiction (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.4 Délai moyen de délivrance de la copie revêtue de la formule exécutoire (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.5 Taux de requêtes en interprétation, en rectification d'erreurs matérielles et en omission de statuer (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.6 Taux de cassation des affaires civiles (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.7 Nombre d'affaires traitées par magistrat du siège ou par conseiller rapporteur (en emplois équivalents temps plein travaillé) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.8 Nombre d'affaires traitées par fonctionnaire (en emplois équivalents temps plein travaillé) (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Rendre des décisions de qualité dans des délais raisonnables en matière pénale**

- Indicateur 2.1 Délai moyen de traitement des procédures pénales (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.2 Taux de rejet par le Casier judiciaire national (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.3 Délai moyen de transmission des fiches de condamnation pénale au Casier judiciaire national (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.4 Taux de cassation des affaires pénales (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.5 Nombre d'affaires poursuivables traitées par magistrat du parquet (en emplois équivalents temps plein travaillé) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.6 Nombre d'affaires pénales traitées par magistrat du siège ou par conseiller rapporteur (en emplois équivalents temps plein travaillé) (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Amplifier et diversifier la réponse pénale**

- Indicateur 3.1 Taux de réponse pénale (TGI) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Taux d'alternatives aux poursuites (TGI) (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer l'exécution des décisions pénales**

- Indicateur 4.1 Taux de mise à exécution (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Délai moyen de mise à exécution (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Maîtriser la croissance des frais de justice**

- Indicateur 5.1 Dépense moyenne de frais de justice par affaire faisant l'objet d'une réponse pénale (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Garantir un enregistrement rapide des décisions judiciaires et accélérer la délivrance des bulletins**

- Indicateur 6.1 Délai de saisie à partir de la réception des fiches de jugement (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 6.2 Taux d'informatisation des demandes de bulletin n° 1, 2 et 3 (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 7 **Optimiser la chaîne juridico-pénitentiaire (nouveau)**

- Indicateur 7.1 indicateur relatif à la dématérialisation des procédures (du point de vue du contribuable) (nouveau)

Programme **107 - Administration pénitentiaire**

Objectif 1 **Renforcer la sécurité des établissements pénitentiaires**

- Indicateur 1.1 Nombre d'évasions (sous garde pénitentiaire directe/hors de l'établissement) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Taux d'incidents (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Adapter la gestion du parc immobilier aux catégories de populations accueillies (mineurs-majeurs)**

- Indicateur 2.1 Nombre de condamnés à des peines de plus d'un an écroués en établissement pour peine / total des condamnés (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 2.2 Taux d'occupation (moyen annuel) des places spécialisées (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 2.3 Taux de places spécialisées créées / nombre de places totales créées (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)
- Indicateur 2.4 Taux de performance de la production immobilière. Mesure du rapport coût / délai (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 3 **Développer les aménagements de peine**

- Indicateur 3.1 Pourcentage de personnes placées sous écrou et condamnées bénéficiant d'un aménagement de peine (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Permettre le maintien des liens familiaux (accueil des familles)**

- Indicateur 4.1 Pourcentage d'établissements dotés de locaux d'accueil des familles (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 4.2 Taux d'occupation des Unités de vie familiale (UVF) (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)
- Indicateur 4.3 Taux d'occupation des parloirs familiaux (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 5 **Améliorer l'accès aux soins**

- Indicateur 5.1 Taux d'actualisation des protocoles (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 5.2 Taux d'occupation des UHSI et UHSA (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 6 **Favoriser les conditions d'insertion professionnelle des détenus**

- Indicateur 6.1 Pourcentage de détenus bénéficiant d'une formation générale et / ou professionnelle (avec un nombre d'heures plancher) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.2 Pourcentage de détenus bénéficiant d'une activité rémunérée (travail et formation professionnelle) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.3 Nombre de conventions partenariales actives, signées par les services de probation et d'insertion professionnelle (SPIP) (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 7 **Améliorer la qualité de la prise en charge du condamné en milieu ouvert**

- Indicateur 7.1 Pourcentage de personnes condamnées à un sursis avec mise à l'épreuve de 36 mois ayant respecté l'obligation conjointe (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 8 **Assurer une formation de qualité aux personnels pénitentiaires** (*nouveau*)

- Indicateur 8.1 Indicateur à définir sur la formation générale et continue (Ecole Nationale Administration Pénitentiaire) (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 9 **Optimiser la chaîne juridico-pénitentiaire** (*nouveau*)

- Indicateur 9.1 Indicateur relatif à la dématérialisation des procédures (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **182 - Protection judiciaire de la jeunesse**

Objectif 1 **Optimiser le parcours du jeune**

- Indicateur 1.1 Délais de prise en charge (secteur public) (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Taux de départements ayant mis en place un dispositif d'accueil d'urgence (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.3 Taux de pluridisciplinarité des services et établissements (secteur public) (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Contribuer, par l'investigation, à la qualité de la décision judiciaire**

- Indicateur 2.1 Indice de qualité des mesures d'investigation réalisées par la PJJ (secteur public et secteur associatif habilité) (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Optimiser l'emploi des moyens humains, financiers et matériels**

- Indicateur 3.1 Taux d'occupation des établissements (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Taux d'activité par catégorie de personnel pour chaque type de mesure (secteur public) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.3 Coût complet des mesures judiciaires par journée ou par acte (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Contribuer à la protection de l'enfance en danger**

- Indicateur 4.1 Taux d'évolution favorable de la situation des mineurs en danger (secteur public) (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Prévenir la réitération et la récidive**

- Indicateur 5.1 Part des jeunes pris en charge au pénal qui n'ont ni récidivé ou réitéré, ni fait l'objet de nouvelles poursuites dans l'année qui suit la clôture de la mesure (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Répondre à un besoin de justice ou de réparation envers les victimes et la société**

- Indicateur 6.1 Part des jeunes pris en charge au pénal pour lesquels une démarche envers la victime ou la société a été mise en oeuvre (secteur public) (du point de vue du citoyen)

Programme **101 - Accès au droit et à la justice**

Objectif 1 **Améliorer le délai de traitement des demandes d'aide juridictionnelle**

- Indicateur 1.1 Délai moyen national de traitement des demandes d'aide juridictionnelle (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Pourcentage de bureaux d'aide juridictionnelle dont le délai moyen de traitement des demandes d'aide juridictionnelle est supérieur à deux mois (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Maîtriser les coûts de gestion d'un dossier d'aide juridictionnelle**

- Indicateur 2.1 Coût de traitement d'une décision d'aide juridictionnelle (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Améliorer le taux de recouvrement des frais avancés par l'Etat au titre de l'aide juridictionnelle (nouveau)**

- Indicateur 3.1 Taux de mise en recouvrement des frais avancés par l'Etat au titre de l'aide juridictionnelle (du point de vue du contribuable) (nouveau)

Objectif 4 **Développer une réponse de qualité aux besoins d'information juridique des citoyens dans les Maisons de Justice et du Droit**

- Indicateur 4.1 Enquête de satisfaction (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Développer l'efficacité des dispositifs permettant l'accompagnement et l'indemnisation des victimes**

- Indicateur 5.1 Indice de satisfaction des victimes d'infraction(s) sur l'aide apportée (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 5.2 Coût par victime appelante, écoutée et orientée au "08 victimes", géré par l'INAVEM (du point de vue du contribuable)

Programme **213 - Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés**

Objectif 1 **Prendre rapidement les textes d'application nécessaires pour l'adaptation du droit à l'évolution de la société**

Indicateur 1.1 Taux de publication des décrets d'application des lois (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Assurer une gestion efficiente des personnels**

Indicateur 2.1 Dépense moyenne, pour le bureau du personnel, de la gestion d'un agent de l'administration centrale (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser la gestion des projets immobiliers**

Indicateur 3.1 Dépassement de la durée de livraison des opérations pour les opérations livrées dans l'année, en valeur absolue et en pourcentage (pour les opérations supérieures à 1 M€) (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.2 Coût du m² judiciaire construit et rénové des opérations supérieures à 1 M€ (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Coût du m² pénitentiaire construit et rénové des opérations supérieures à 1 M€ (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Indicateur 3.4 Dépassement du coût pour les opérations livrées dans l'année en valeur absolue et en pourcentage (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Optimiser la gestion logistique des services centraux**

Indicateur 4.1 Dépense de soutien logistique par agent d'administration centrale (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Optimiser la gestion des grands projets informatiques**

Indicateur 5.1 Pourcentage de dépassement du coût contractuel pour les projets d'un montant supérieur à 3 M€ (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Rationaliser le coût des télécommunications informatiques** (*nouveau*)

Indicateur 6.1 Coût des télécommunications du RPVJ par poste de travail (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 7 **Améliorer la communication sur les principes de la loi informatique et libertés pour permettre aux citoyens une meilleure connaissance de leurs droits en matière de protection des données personnelles** (*nouveau*)

Indicateur 7.1 Pourcentage de citoyens qui s'estiment suffisamment informés de leurs droits en matière de protection des informations personnelles les concernant (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Mission **Médias**

Programme **180 - Presse**

Objectif 1 **Contribuer au développement de l'Agence France-Presse**

- Indicateur 1.1 Pénétration commerciale par zone géographique (nombre de clients) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Chiffre d'affaires de l'AFP hors abonnements de l'Etat (en millions d'euros) (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Veiller à l'efficacité de la gestion de l'AFP**

- Indicateur 2.1 Résultat net de l'AFP (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'AFP (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Contribuer au développement de la diffusion de la presse**

- Indicateur 3.1 Diffusion des titres les plus aidés (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Diffusion des titres aidés à faibles ressources publicitaires et de petites annonces (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Veiller au maintien du pluralisme de la presse**

- Indicateur 4.1 Nombre de titres d'information politique et générale (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Nombre de quotidiens d'information politique et générale (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Améliorer le ciblage et l'efficacité des dispositifs d'aide**

- Indicateur 5.1 Effet de levier des aides directes à la presse (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.2 Part de l'aide publique globale accordée à la presse quotidienne IPG (du point de vue du contribuable)

Programme **116 - Chaîne française d'information internationale**

Objectif 1 **Développer la présence française dans le paysage audiovisuel mondial**

- Indicateur 1.1 Audience potentielle de France 24 (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Optimiser la gestion** (*libellé modifié*)

- Indicateur 2.1 Part des ressources propres dans les ressources totales (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 2.2 Part de la masse salariale dans les dépenses totales (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.3 Coût de la grille de programme rapporté aux dépenses totales (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.4 Frais généraux rapportés aux dépenses totales (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Programme **115 - Audiovisuel extérieur**

Objectif 1 **Conforter la présence française et francophone dans le paysage audiovisuel mondial**

- Indicateur 1.1 Audience de TV5 Monde et de RFI (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Taux de reprises par les télévisions partenaires des programmes fournis par CFI (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Optimiser la gestion de l'audiovisuel extérieur français**

- Indicateur 2.1 Coût annuel par téléspectateur (TV5 Monde) et coût de l'heure de première diffusion (RFI) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Coût journalier des actions de coopération menées par CFI (du point de vue du contribuable)

Mission **Outre-mer**

Programme **138 - Emploi outre-mer**

Objectif 1 **Encourager la création et la sauvegarde d'emplois durables dans le secteur marchand**
(libellé modifié)

Indicateur 1.1 Ecart entre le taux de croissance de l'emploi salarié dans les entreprises d'outre-mer exonérées de cotisations sociales au titre d'une année et le taux de croissance de l'emploi salarié outre-mer au titre de la même année (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.2 Ecart entre le taux de croissance de l'emploi salarié dans les entreprises d'outre-mer exonérées de cotisations sociales au titre d'une année et le taux de croissance de l'emploi salarié dans les entreprises analogues de métropole (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 2 **Encourager les jeunes à la création de leur propre emploi par la création d'entreprises durables**

Indicateur 2.1 Taux de pérennisation des entreprises après 3 ans (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Lutter contre l'exclusion du marché du travail des publics les plus éloignés de l'emploi**

Indicateur 3.1 Pourcentage des publics prioritaires qui bénéficient, 6 mois après la sortie de la mesure, d'une solution durable au regard de l'emploi (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Part des publics prioritaires dans les bénéficiaires des contrats aidés mis en oeuvre (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Objectif 4 **Promouvoir les contrats aidés dans le secteur marchand** *(libellé modifié)*

Indicateur 4.1 Part de bénéficiaires de mesures aidées pour le secteur marchand sur le total de bénéficiaires de mesures aidées (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Assurer la réussite du parcours de formation socio-éducative et professionnelle des volontaires du SMA**

Indicateur 5.1 Taux d'insertion des volontaires en fin de contrat (du point de vue du citoyen)

Programme **123 - Conditions de vie outre-mer**

Objectif 1 **Mieux répondre au besoin de logement social**

Indicateur 1.1 Pourcentage des crédits de l'action logement engagés dans le cadre d'une convention de programmation urbaine (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.2 Pourcentage de ménages logés dans le parc social locatif existant dont les revenus sont inférieurs au plafond de revenu LLTS (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.3 Pourcentage de logements attribués à des ménages vivant en situation d'insalubrité (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Encourager une approche partenariale élargie en vue d'optimiser la gestion des opérations contractualisées**

Indicateur 2.1 Respect du taux de cofinancement prévu dans les opérations contractualisées (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 2.2 Montant de l'investissement privé mobilisé par euro public investi dans des opérations contractualisées (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Objectif 3 **Optimiser l'efficacité des dispositifs favorisant la continuité territoriale**

Indicateur 3.1 Coût moyen du passeport mobilité par bénéficiaire corrigé de l'évolution du prix du pétrole (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Accompagner le développement des collectivités d'outre-mer**

Indicateur 4.1 Délai de notification aux collectivités du montant des dotations prévues au titre de l'année (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 4.2 Part des crédits de la dotation globale de développement économique (DGDE) dans les investissements financés par la Polynésie française (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 5 **Optimiser l'aide aux victimes et aux collectivités ultra-marines touchées par les catastrophes naturelles** (*libellé modifié*)

Indicateur 5.1 Délai moyen de traitement des dossiers de demandes d'aides (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Mission **Pilotage de l'économie française**

Programme **220 - Statistiques et études économiques**

Objectif 1 **Respecter les engagements de la France par rapport à l'Europe en termes de délais de diffusion des résultats économiques**

Indicateur 1.1 Signe de l'écart moyen entre les dates de diffusion des comptes nationaux trimestriels prévues dans les engagements européens et les dates effectives de diffusion (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Respecter les engagements de la France par rapport à l'Europe en termes de diffusion des indices économiques conjoncturels**

Indicateur 2.1 Ecart (retards cumulés en jours) entre les dates de diffusion des indices économiques conjoncturels et les dates prévues dans les engagements européens (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Publier chaque année, à partir de 2008, les populations légales de toutes les communes**
(libellé modifié)

Indicateur 3.1 Pourcentage de communes dont la population légale est publiée (du point de vue de l'utilisateur)
(libellé modifié)

Objectif 4 **Améliorer la rapidité d'immatriculation des entreprises au répertoire SIRENE**

Indicateur 4.1 Taux moyen de créations d'entreprises effectuées après le jour de réception (moyenne annuelle) (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Alléger la charge de réponse des entreprises aux enquêtes statistiques**

Indicateur 5.1 Pourcentage de variables-entreprises transmises par les entreprises via Internet dans le cadre du suivi mensuel et annuel de la production et des entrées de commandes (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 6 **Maintenir le niveau de qualité des enquêtes auprès des ménages pour un coût maîtrisé**

Indicateur 6.1 Variation du ratio : volume de l'information collectée / coût direct global des enquêtes auprès des ménages (du point de vue du contribuable)

Programme **305 - Politique économique et de l'emploi** *(nouveau)*

Objectif 1 **Assurer la qualité de l'analyse et des prévisions présentées dans le projet de loi de finances, dans le domaine des évolutions économiques et dans celui des recettes fiscales**

Indicateur 1.1 Fiabilité comparée, au vu des réalisations, des prévisions du Gouvernement présentées dans le RESF et de celles des instituts de conjoncture (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Fiabilité des prévisions de recettes fiscales (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à l'accessibilité et à la clarté de la norme fiscale et accélérer la production des textes d'application de la législation fiscale**

Indicateur 2.1 Délais de codification et de production des textes d'application (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Assurer la transposition des directives européennes dans les délais**

Indicateur 3.1 Pourcentage de directives dont la date limite de transposition a été dépassée en cours d'année sans transposition (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Nombre de directives restant à transposer et dont la date de transposition est dépassée (du point de vue du citoyen)

Mission **Politique des territoires**

Programme **112 - Aménagement du territoire**

Objectif 1 **Soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires**

- Indicateur 1.1 Taux de réalisation des emplois effectivement créés par les bénéficiaires de la PAT (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Pourcentage des dossiers de demande PAT pour lesquels le délai d'instruction est inférieur à 90 jours (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.3 Taux d'admission des projets labellisés par les gouvernances des pôles de compétitivité aux appels à projets du fonds interministériel commun hébergé par le fonds de compétitivité des entreprises (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.4 Nombre d'emplois prévus associés aux projets aboutis traités par l'AFII rapporté au nombre total d'emplois associés aux décisions d'investissement étranger en France (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Accompagner les mutations économiques et renforcer la cohésion sociale et territoriale**

- Indicateur 2.1 Taux de réalisation des objectifs de créations d'emplois et d'emplois sauvegardés dans les contrats de sites ou de territoires (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*
- Indicateur 2.2 Comparaison du taux de création d'entreprises dans les zones prioritaires d'aménagement du territoire par rapport à la moyenne nationale (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.3 Nombre d'emplois directs créés et maintenus chez les maîtres d'ouvrage d'un pôle d'excellence rurale (PER) (du point de vue du citoyen) *(nouveau) (libellé modifié)*

Objectif 3 **Concevoir et piloter l'action publique en matière d'aménagement du territoire** *(libellé modifié)*

- Indicateur 3.1 Taux de suivi dans PRESAGE des crédits d'Etat engagés au titre des CPER (du point de vue du contribuable) *(nouveau) (libellé modifié)*
- Indicateur 3.2 Nombre de citations de rapports de la DIACT dans la presse et les rapports parlementaires (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.3 Nombre de cartes visualisées et de fichiers de données téléchargés à partir du site de l'observatoire des territoires (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **162 - Interventions territoriales de l'État**

Objectif 1 **Favoriser l'intermodalité voie fluviale / voie ferrée**

- Indicateur 1.1 Part du rail dans le pré-acheminement et le post-acheminement des conteneurs sur les plateformes tri modales des ports alsaciens (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Reconquérir la qualité de l'eau en Bretagne**

- Indicateur 2.1 Pourcentage de stations de mesure dépassant la limite de 50 mg/l en nitrates (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 pourcentage de conformité des prises d'eau concernées par le contentieux européen (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Réduire les dommages par l'amélioration des ouvrages et des dispositifs de prévention dans une approche de développement durable** *(libellé modifié)*

- Indicateur 3.1 Pourcentage d'habitants résidant en zone inondable et ayant bénéficié d'une baisse d'aléas significative dans le bassin hydrographique de la Loire du fait d'un projet subventionné (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Pourcentage d'habitants résidant en zone inondable et ayant bénéficié d'une baisse d'aléas significative dans le bassin hydrographique de la Durance du fait d'un projet subventionné (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Accélérer la mise en oeuvre des projets d'équipement et de services collectifs dans le cadre de l'objectif général fixé par l'article 53, relatif au programme exceptionnel d'investissements en faveur de la Corse, de la loi du 22 janvier 2002**

Indicateur 4.1 Evolution des délais de réalisation des projets (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Dynamiser la récolte forestière et améliorer la valorisation optimale du bois et de ses coproduits**

Indicateur 5.1 Evolution du chiffre d'affaire de la branche « exploitation forestière et première transformation du bois » (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Préserver la biodiversité, les habitats, et réhabiliter le caractère de zone humide du Marais Poitevin**

Indicateur 6.1 Surface des prairies dans la zone du marais poitevin (du point de vue du citoyen)

Objectif 7 **supprimé**

Indicateur 7.1 supprimé (du point de vue du citoyen)

Mission **Pouvoirs publics**

Programme **501 - Présidence de la République**

Programme **511 - Assemblée nationale**

Programme **521 - Sénat**

Programme **541 - La chaîne parlementaire**

Programme **531 - Conseil constitutionnel**

Programme **532 - Haute Cour de justice**

Programme **533 - Cour de justice de la République**

Programme **542 - Indemnités des représentants français au Parlement européen**

Mission **Provisions**

Programme **551 - Provision relative aux rémunérations publiques**

Programme **552 - Dépenses accidentelles et imprévisibles**

Mission **Recherche et enseignement supérieur**

Programme **150 - Formations supérieures et recherche universitaire**

Objectif 1 **Répondre aux besoins de qualification supérieure**

- Indicateur 1.1 Pourcentage d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Insertion professionnelle des jeunes diplômés trois ans après leur sortie de formation initiale (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.3 Pourcentage d'une classe d'âge accédant aux différents niveaux de diplôme de l'enseignement supérieur (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 2 **Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation**

- Indicateur 2.1 Part des inscrits dans les formations professionnelles courtes STS et IUT parmi les bacheliers technologiques et professionnels poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Jeunes sortis non diplômés de l'enseignement supérieur (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Part des licences obtenues trois ans après une première inscription en L1 (1ère année de licence ou 1ère année de Deug) dans le total des licenciés (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.4 Réussite au DUT et BTS selon le bac d'origine (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.5 Taux d'usage de la procédure du dossier unique (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)
- Indicateur 2.6 Pourcentage des doctorants allocataires soutenant leur thèse en trois ans au plus (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Maîtriser l'offre de formation**

- Indicateur 3.1 Pourcentage de sites secondaires dont le nombre d'étudiants est inférieur à 1000 (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Part des mentions à faibles effectifs (L et M) (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie**

- Indicateur 4.1 Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 4.2 Nombre des validations des acquis de l'expérience dans les universités et au CNAM (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Accroître l'attractivité internationale de l'offre française de formation et son intégration dans le système européen et mondial**

- Indicateur 5.1 Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat (non titulaires du baccalauréat en France) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.2 Ratio de réussite comparé des étudiants étrangers par rapport aux étudiants français en licence, master (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.3 Nombre de diplômes conjoints aux niveaux Master et Doctorat (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche**

- Indicateur 6.1 Mesure de la disponibilité hebdomadaire des places de bibliothèque (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 6.2 Consultation des ressources électroniques : nombre de documents téléchargés et taux de demandes satisfaites (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 6.3 Taux de fréquentation des bibliothèques par lecteur inscrit (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 7 **Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international**

- Indicateur 7.1 Production scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 7.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 8 **Développer le dynamisme et la réactivité de la recherche universitaire**

Indicateur 8.1 Réactivité scientifique thématique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 9 **Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche**

Indicateur 9.1 Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés (du point de vue du citoyen)

Indicateur 9.2 Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle (du point de vue du contribuable)

Indicateur 9.3 Part des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources des opérateurs (du point de vue du contribuable)

Objectif 10 **Concourir au développement de l'attractivité internationale de la recherche française**

Indicateur 10.1 Attractivité des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 11 **Consolider l'Europe de la recherche**

Indicateur 11.1 Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R & D de l'Union européenne (du point de vue du citoyen)

Indicateur 11.2 Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R & D de l'Union européenne (du point de vue du citoyen)

Indicateur 11.3 Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 12 **Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier**

Indicateur 12.1 Pourcentage d'établissements disposant d'un dispositif d'autoévaluation ou d'assurance qualité (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 12.2 Montant des ressources propres procurées par les prestations de services (du point de vue du contribuable)

Indicateur 12.3 Part des ressources propres liées à des prestations de services sur les recettes de fonctionnement, hors droits d'inscription (du point de vue du contribuable)

Indicateur 12.4 Taux d'occupation des locaux (du point de vue du contribuable)

Programme **231 - Vie étudiante**

Objectif 1 **Promouvoir une égale probabilité d'accès des différentes classes sociales aux formations de l'enseignement supérieur**

Indicateur 1.1 Accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 20/21 ans selon leur origine sociale (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Evolution de la représentation des origines socio-professionnelles des étudiants selon le niveau de formation (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Taux de réussite des boursiers par rapport aux non-boursiers (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.4 Taux de paiement des bourses sur critères sociaux pour les mois de novembre et de décembre (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants en optimisant les coûts**

Indicateur 2.1 Répartition de la couverture des besoins en logements (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Bilan des enquêtes de satisfaction sur le logement et la restauration relevant du réseau des oeuvres (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.3 Coût de fonctionnement par lit en gestion directe et par repas (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Développer la prévention dans le domaine de la santé**

Indicateur 3.1 Pourcentage des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Programme **172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires**

Objectif 1 **Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international**

- Indicateur 1.1 Production scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Développer le financement de la recherche sur projets**

- Indicateur 2.1 Part des financements sur projets de l'ANR dans les financements (hors masse salariale) alloués aux opérateurs principaux de recherche (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Taux de retour français sur les projets financés par les programmes cadres de l'Union Européenne (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Développer le dynamisme et la réactivité de la recherche publique**

- Indicateur 3.1 Part des crédits recherche de la mission consacrée à chacun des domaines prioritaires de l'action gouvernementale définis en comité interministériel (sciences du vivant et sciences et technologies de l'information et de la communication) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Réactivité scientifique thématique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale** (*libellé modifié*)

- Indicateur 4.1 Valorisation de la recherche (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Accroissement de l'innovation dans les entreprises (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Consolider l'Europe de la recherche**

- Indicateur 5.1 Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (PCRD) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.2 Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (PCRD) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.3 Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Accroître la mobilité des chercheurs vers l'enseignement supérieur et l'entreprise**

- Indicateur 6.1 Pourcentage de chercheurs des établissements publics de recherche ayant rejoint l'enseignement supérieur dans l'année (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.2 Pourcentage de chercheurs du secteur public ayant rejoint une entreprise dans l'année (du point de vue du citoyen)

Objectif 7 **Concourir au développement de l'attractivité internationale de la recherche française**

- Indicateur 7.1 Attractivité des opérateurs du programme mesurée par la proportion d'étrangers parmi les chercheurs, postdoctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par les opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Programme **187 - Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources**

Objectif 1 **Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international**

- Indicateur 1.1 Production scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des filières économiques associées par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche**

- Indicateur 2.1 Efficacité de la politique de valorisation (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Efficience de la politique de valorisation (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.3 Intensité du partenariat avec les entreprises exprimée par la part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, dans les ressources de recherche totales des opérateurs du programme (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Mobiliser les connaissances en appui aux politiques publiques**

Indicateur 3.1 Proportion des ETP (équivalent temps plein) annuels consacrés par les établissements du programme aux expertises, avis et productions de données pour des donneurs d'ordre publics (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Contribuer au développement du Sud par le partenariat scientifique et technologique**

Indicateur 4.1 Intensité du partenariat scientifique et technologique des opérateurs du programme avec les pays du Sud (du point de vue du citoyen) (*nouveau*) (*libellé modifié*)

Indicateur 4.2 Part des co-publications réalisées avec des partenaires de pays du Sud parmi les publications des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Consolider l'Europe de la recherche**

Indicateur 5.1 Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne (PCRD) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne (PCRD) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.3 Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Programme **193 - Recherche spatiale**

Objectif 1 **Intensifier le rayonnement international de la recherche et de la technologie spatiales françaises**

Indicateur 1.1 Indicateur de production scientifique (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Indicateur de reconnaissance scientifique (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Chiffre à l'export de l'industrie spatiale française rapporté aux investissements des cinq dernières années (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Garantir à la France et à l'Europe un accès à l'espace libre, compétitif et fiable**

Indicateur 2.1 Part du marché « ouvert » des lancements de satellites prise par Arianespace (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Prix d'un lancement rapporté à la performance du lanceur Ariane 5 (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Répondre aux besoins du futur par la recherche et la maîtrise de la technologie dans le domaine spatial**

Indicateur 3.1 Taux de bon fonctionnement des satellites fabriqués par l'industrie française (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.2 Tenue des coûts, des délais et des performances pour les 10 projets phares du CNES (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Intensifier les efforts de valorisation de la recherche spatiale dans le but de répondre aux attentes de la société**

Indicateur 4.1 Part des brevets européens d'origine française dans le domaine du programme (en référence européenne) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Nombre d'instruments spatiaux développés ou co-développés par la France utilisés à des fins d'application (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Parfaire l'intégration européenne de la recherche spatiale française**

Indicateur 5.1 Rapport du budget pondéré alloué par le CNES aux projets européens sur le budget total de projets du CNES (du point de vue du citoyen)

Programme **189 - Recherche dans le domaine des risques et des pollutions**

Objectif 1 **Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international**

- Indicateur 1.1 Production scientifique des opérateurs du programme (instituts de recherche : INERIS, IRSN) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Taux de participation des opérateurs du programme au niveau européen (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Mettre à la disposition de la nation les connaissances scientifiques et l'expertise nécessaires au maintien d'un très haut niveau de protection contre les risques nucléaires et radiologiques**

- Indicateur 2.1 Synergie expertise/recherche (IRSN) exprimée par la part de l'activité consacrée à la recherche dans le budget de l'IRSN (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Développer une expertise nationale dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie**

- Indicateur 3.1 Effet de levier des budgets incitatifs (ADEME) (du point de vue du contribuable)

Programme **188 - Recherche dans le domaine de l'énergie**

Objectif 1 **Accroître, par la recherche, la compétitivité et la sécurité nucléaire sur l'ensemble du cycle**

- Indicateur 1.1 Nombre de résultats atteints dans les délais prévus sur les volets « optimisation et évolution de l'outil industriel » et « déchets radioactifs, maîtrise de l'impact des activités nucléaires » (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Taux de participation des industriels et des partenaires au financement de la recherche en matière nucléaire (CEA) (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Favoriser l'essor des nouvelles technologies de l'énergie (NTE) et contribuer à l'amélioration et à la diffusion des techniques et méthodes visant à maximiser l'efficacité énergétique**

- Indicateur 2.1 Mesure des transferts des technologies NTE auprès des industriels à partir des travaux du CEA et de l'IFP (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Mesure de l'incitation à la recherche industrielle sur les NTE et l'URE : effets de levier des financements publics sur la recherche industrielle en matière de NTE et d'URE (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Accroître la compétitivité et réduire l'impact environnemental du raffinage, de la pétrochimie et des moteurs, favoriser le renouvellement et la diversification des ressources pétrolières et gazières**

- Indicateur 3.1 Mesure de l'utilité de la recherche pour les industriels : Participation des industriels au financement des projets de recherche menés par l'IFP liés à cet objectif et hors NTE / charges directes de l'IFP sur même périmètre (hors dividendes) (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Assurer l'efficacité de la recherche dans le domaine de l'énergie**

- Indicateur 4.1 Mesure de la valorisation des programmes de recherche (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.2 Mesure de l'efficacité de la gestion des brevets : montant des redevances et licences sur brevets IFP / dépenses de propriété intellectuelle afférentes (du point de vue du contribuable)

Programme **192 - Recherche industrielle**

Objectif 1 **Contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises par le développement des pôles de compétitivité**

Indicateur 1.1 Progression de la dépense de R&D d'entreprises aidées par le Fonds Unique interministériel (FCE) dans le cadre des pôles de compétitivité, entre l'année n-4 et n-1, rapportée au montant des aides versées en année n-4 (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Optimiser la valorisation de la recherche technologique de base**

Indicateur 2.1 Produit des redevances sur brevets rapporté aux dépenses de propriété intellectuelle pour les écoles du programme (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Part des montants des contrats de recherche sur les ressources des écoles (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.3 Part des docteurs formés par les écoles du programme, employés dans une entreprise ou un établissement industriel dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Indicateur 2.4 Bibliométrie des écoles (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 3 **Contribuer au développement des entreprises technologiquement innovantes**

Indicateur 3.1 Ecart du taux de croissance sur 3 ans du CA des entreprises aidées par OSEO innovation rapporté à celui des entreprises similaires (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 3.2 Ecart entre le taux de survie à trois ans des entreprises technologiques aidées par les écoles, et le taux moyen de survie des entreprises nouvelles (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.3 Incidence du dispositif d'aide aux projets des jeunes entreprises innovantes (JEI) sur l'accroissement de la recherche et développement privés (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 4 **Développer l'efficacité dans la gestion des aides à l'innovation**

Indicateur 4.1 Taux de remboursement en année n des aides à l'innovation engagées par OSEO innovation en année n-7 (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 4.2 Part des aides donnant lieu à un retour, au sein de l'enveloppe des aides attribuées par OSEO innovation (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.3 Progression de la dépense de R&D d'entreprises aidées par l'AIL, entre la dernière année précédant le versement de la première aide et la première année de remboursement de cette aide (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 5 **Renforcer l'efficacité des aides de l'Etat au travers de leur ciblage**

Indicateur 5.1 Effet de levier moyen des aides du Fonds de compétitivité des entreprises (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 5.2 Proportion des aides de l'Agence nationale de la recherche attribuées aux entreprises (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 5.3 Effet de levier moyen des aides de l'Agence de l'innovation industrielle (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Programme **190 - Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat**

Objectif 1 **Développer les recherches partenariales dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat**

Indicateur 1.1 Effet de levier des crédits incitatifs (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Part des contrats de recherche sur les recettes totales des organismes (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Mobiliser les ressources de la recherche publique et privée sur les nouvelles thématiques prioritaires**

Indicateur 2.1 Part des thématiques prioritaires dans l'effort financier réalisé (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Développer l'excellence des organismes de recherche aux niveaux européen et international**

Indicateur 3.1 Nombre de publications dans des revues scientifiques internationales par chercheur (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Préparer l'avenir en favorisant les innovations technologiques**

Indicateur 4.1 Effet de levier de l'aide publique (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Maintenir ou améliorer la part de marché de l'industrie aéronautique**

Indicateur 5.1 Taux de remboursement cumulé et actualisé des avances remboursables allouées depuis la mise en oeuvre de ce dispositif au profit de la construction aéronautique civile (du point de vue du contribuable)

Programme **191 - Recherche duale (civile et militaire)**

Objectif 1 **Accroître la coopération entre la recherche de défense et la recherche civile**

Indicateur 1.1 Proportion du montant de projets dont des retombées potentielles pour la défense ont été précisément identifiées (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Répartir les financements conformément aux contributions attendues en matière d'innovation de chacun des acteurs de la base industrielle et technologique de défense et de sécurité**

Indicateur 2.1 Pourcentage de montant total des projets dont bénéficient les PME-PMI. (du point de vue du contribuable)

Programme **186 - Recherche culturelle et culture scientifique**

Objectif 1 **Produire des connaissances scientifiques et techniques au meilleur niveau international**

Indicateur 1.1 Nombre moyen de publications scientifiques de rang A par rapport au nombre de chercheurs (en ETP) dans les domaines du patrimoine et de la création (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Participer activement à l'effort de recherche nationale et à la construction de l'espace européen de la recherche dans les domaines de compétence du ministère**

Indicateur 2.1 Part des crédits destinés à des projets de recherche partenariaux ou menés en coopération avec des institutions européennes par rapport au total des crédits destinés aux projets de recherche (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Promouvoir, auprès du public le plus large, la recherche culturelle et la culture scientifique et technique**

Indicateur 3.1 Evolution du nombre de visites des bases de données et des collections en ligne du ministère (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.2 Evolution du nombre annuel de visiteurs physiques et virtuels des opérateurs de la culture scientifique et technique (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Indicateur 3.3 Taux de satisfaction des visiteurs de la CSI (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **Renforcer l'autonomie financière des établissements publics diffusant la culture scientifique et technique notamment par l'amélioration de la part de leurs ressources propres**

Indicateur 4.1 Part de ressources propres des opérateurs de la culture scientifique et technique (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Programme **142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles**

Objectif 1 **Former des ingénieurs, des vétérinaires et des paysagistes répondant aux besoins des milieux économiques, formés aux pratiques de la recherche et ouverts sur l'international**

Indicateur 1.1 Taux d'insertion des diplômés (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Organiser les formations dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**

Indicateur 2.1 Dépense moyenne de formation par catégorie de formés (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques en appui aux politiques publiques**

Indicateur 3.1 Taux d'efficacité de l'appui scientifique et technique aux politiques publiques (du point de vue du citoyen)

Mission **Régimes sociaux et de retraite**

Programme **198 - Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres**

Objectif 1 **Contribuer à la compensation de la pénibilité des conditions de travail des conducteurs routiers, avec un objectif d'efficacité de gestion**

- Indicateur 1.1 Pourcentage d'allocations de congé de fin d'activité (CFA) payées aux retraités à l'échéance ; dans le délai d'un mois suivant l'échéance ; dans le délai de deux mois suivant l'échéance (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Pourcentage de jeunes conducteurs embauchés grâce au CFA par rapport aux recrutements totaux (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à l'équilibre du régime de retraite de la SNCF, avec un objectif d'efficacité de gestion**

- Indicateur 2.1 Dépenses de gestion pour 1 € de prestations servies (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Coût unitaire d'une primo liquidation de pensions retraite (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Pourcentage de pensions payées aux retraités suivant la date du premier paiement dû : au jour du paiement ; dans le délai d'un mois suivant l'échéance ; dans le délai de deux mois suivant l'échéance (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.4 Taux de récupération des "indus" (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Contribuer à l'équilibre du régime de retraite de la RATP, avec un objectif d'efficacité de gestion**

- Indicateur 3.1 Dépenses de gestion pour 1 € de prestations servies (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Coût unitaire d'une primo liquidation de pensions retraite (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.3 Pourcentage de pensions payées aux retraités suivant la date du premier paiement dû : au jour du paiement ; dans le délai d'un mois suivant l'échéance ; dans le délai de deux mois suivant l'échéance (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.4 Taux de récupération des "indus" (du point de vue du contribuable)

Programme **197 - Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins**

Objectif 1 **Réduire le délai moyen de traitement d'un dossier**

- Indicateur 1.1 Pourcentage de pensions payées aux marins : dans le délai d'un mois suivant l'échéance ; dans le délai de deux mois (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Délai moyen de traitement d'une feuille de soins " papier " (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.3 Délai moyen de traitement des aides financières individuelles aux marins et à leurs familles (secours) (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Optimiser le taux de recouvrement des cotisations**

- Indicateur 2.1 Taux de recouvrement « global » (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Taux de restes à recouvrer au 31/03 de l'exercice n+1 (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Stabiliser la part des coûts de gestion dans la dépense totale**

- Indicateur 3.1 Coût unitaire d'une primo liquidation de pension retraite (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Dépenses de gestion pour 1 € de dépenses de prestations obligatoires maladie, maternité, accidents du travail-maladies professionnelles, action sanitaire et sociale (du point de vue du contribuable)

Programme **195 - Régime de retraite des mines, de la SEITA et divers**

Objectif 1 **Réduire le délai moyen de traitement d'un dossier**

Indicateur 1.1 Pourcentage de pensions payées aux retraités des mines (droits propres) à l'échéance, un mois après l'échéance et deux mois après l'échéance (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.2 Pourcentage de pensions payées aux retraités des mines (droits dérivés) à l'échéance, un mois après l'échéance et deux mois après l'échéance (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.3 Pourcentage de pensions payées (régime SEITA droits directs), un mois après l'échéance et deux mois après l'échéance (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Optimiser le taux de recouvrement**

Indicateur 2.1 Taux de récupération des indus et trop versés (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Limiter la part des coûts de gestion dans la dépense totale**

Indicateur 3.1 Coût unitaire d'une primoliquidation de pensions (tous droits) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Rapport entre la rémunération versée par l'Etat et la masse des prestations servies (caisse des mines) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Rapport entre la rémunération versée par l'Etat et la masse des prestations servies (régime SEITA) (du point de vue du contribuable)

Mission **Relations avec les collectivités territoriales**

Programme **119 - Concours financiers aux communes et groupements de communes**

Objectif 1 **Promouvoir les projets de développement local**

- Indicateur 1.1 Pourcentage de projets bénéficiant d'un taux de subvention compris entre 25% et 35% (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Evolution du volume des investissements des collectivités locales réalisés grâce aux subventions DGE ou DDR comparée à l'évolution de la FBCF (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Délai séparant la décision de subvention de la fin de réalisation du projet (du point de vue du contribuable)

Programme **120 - Concours financiers aux départements**

Programme **121 - Concours financiers aux régions**

Programme **122 - Concours spécifiques et administration**

Objectif 1 **Soutenir un rétablissement rapide des collectivités déstabilisées par des circonstances exceptionnelles**

- Indicateur 1.1 Délai séparant la décision de subvention de la fin de réalisation du projet (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Réduire les délais d'élaboration des textes d'application relevant de la responsabilité de la DGCL**

- Indicateur 2.1 Délais réels de parution des textes réglementaires relevant de la responsabilité de la DGCL (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Garantir une gestion des dotations adaptée aux contraintes des collectivités locales**

- Indicateur 3.1 Nombre, montant moyen et volume total des rectifications opérées en cours d'année (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.2 Nombre de rectifications liées à la prise en compte d'une donnée erronée dans les calculs (pour les principaux critères de répartition utilisés) (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.3 Dates de communication des dotations (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Améliorer l'information des collectivités territoriales et de l'administration territoriale sur la décentralisation**

- Indicateur 4.1 Réponses aux pouvoirs publics (Parlement, Cour des comptes, préfectures...) (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 4.2 Nombre de visites des sites intranet et internet de la DGCL avec mention du pourcentage de consultations supérieures à une minute et du nombre moyen de mises en lignes par semaine (du point de vue de l'utilisateur)

Mission **Remboursements et dégrèvements**

Programme **200 - Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs)**

Objectif 1 **Permettre aux usagers de bénéficier de leurs droits le plus rapidement possible**

- Indicateur 1.1 Taux de demandes de remboursement de crédit TVA non imputable et de restitutions d'impôts sur les sociétés remboursées dans un délai inférieur ou égal à 30 jours (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Ancienneté des demandes de remboursement de crédit de TVA non imputable qui ont fait l'objet d'un remboursement (partiel ou total) dans un délai strictement supérieur à 30 jours (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*
- Indicateur 1.3 Taux de réclamations contentieuses en matière d'IR traitées dans le délai d'un mois (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **201 - Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)**

Objectif 1 **Permettre aux usagers de bénéficier de leurs droits le plus rapidement possible**

- Indicateur 1.1 Taux de réclamations contentieuses relatives à la taxe d'habitation traitées dans le délai d'un mois (du point de vue de l'utilisateur)

Mission **Santé**

Programme **204 - Santé publique et prévention**

Objectif 1 **Accroître l'implication des citoyens dans la définition, la mise en oeuvre et le suivi de la politique de santé publique**

Indicateur 1.1 Taux de participation des associations aux instances auxquelles elles doivent participer (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Réduire les consommations à risque**

Indicateur 2.1 Consommation annuelle d'alcool par habitant de plus de 15 ans (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Pourcentage de la prévalence du tabagisme quotidien dans la population (par sexe ; pour les jeunes) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Taux de reconnaissance des campagnes de prévention (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Réduire l'exposition des populations à certains risques environnementaux**

Indicateur 3.1 Rendement du dépistage du saturnisme chez les enfants mineurs (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Nombre d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Renforcer l'adoption de comportements de prévention du VIH/SIDA**

Indicateur 4.1 Taux de reconnaissance des campagnes de prévention SIDA par les publics cibles (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Nombre de contaminations récentes parmi les nouveaux diagnostics d'infection par le VIH (< 6 mois) (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Améliorer le dépistage des cancers**

Indicateur 5.1 Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein dans la population cible (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Coût unitaire du dépistage organisé du cancer du sein (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.3 Taux de reconnaissance des campagnes de l'InCA (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.4 Pourcentage de cancers du sein incidents dépistés par le programme de dépistage organisé (du point de vue du citoyen)

Programme **171 - Offre de soins et qualité du système de soins**

Objectif 1 **Optimiser le pilotage de l'offre de soins**

Indicateur 1.1 Taux d'atteinte des objectifs nationaux quantifiés figurant dans les contrats passés entre l'Etat et les Agences régionales de l'hospitalisation (ARH) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux d'évolution des délais compris entre le recueil des données du dernier établissement et la production de l'échelle nationale des coûts par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 2 **Promouvoir la recherche médicale**

Indicateur 2.1 Taux d'internes ayant effectué l'année-recherche qui participent à des fonctions de recherche à un an et cinq ans (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Adapter la formation des étudiants en fonction des besoins de santé**

Indicateur 3.1 Taux de satisfaction, mesuré à un an et à cinq ans après la fin des études, relatif aux stages extrahospitaliers des étudiants en troisième cycle des études médicales (stages extrahospitaliers et stages chez le praticien) (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.2 Pourcentage des étudiants en médecine s'orientant vers la médecine générale (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Programme **136 - Drogue et toxicomanie**

Objectif 1 **Mobiliser l'ensemble des administrations et partenaires autour des objectifs du plan**

Indicateur 1.1 Prise en compte des objectifs opérationnels du plan gouvernemental dans les stratégies de chaque ministère et de leurs services déconcentrés à travers la mise en oeuvre des instructions nationales (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Renforcer la cohérence de la politique publique au niveau central et territorial**

Indicateur 2.1 Degré d'articulation des plans territoriaux et du réseau national des CIRDD avec les autres dispositifs locaux (santé publique, prévention de la délinquance, sécurité routière, contrats de plan, politique de la ville...) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Effet levier des financements MILDT : capacité de la MILDT à susciter des financements additionnels (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Améliorer la pertinence des dispositifs expérimentaux d'intervention**

Indicateur 3.1 Nombre de reprises de dispositifs expérimentaux jugés pertinents par d'autres administrations et partenaires (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Améliorer la pertinence des échanges internationaux en matière de lutte contre les drogues**

Indicateur 4.1 Proportion des projets arrivés à échéance, dans les zones prioritaires, faisant l'objet d'une reprise par l'Etat bénéficiaire ou une organisation internationale (du point de vue du citoyen)

Mission **Sécurité**

Programme **176 - Police nationale**

Objectif 1 **Réduire la délinquance générale**

Indicateur 1.1 Nombre de crimes et délits constatés en zone Police (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux global d'élucidation en zone Police (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Réduire la délinquance de voie publique**

Indicateur 2.1 Nombre de crimes et délits constatés en délinquance de voie publique (DVP) en zone Police (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Réduire le nombre d'Accidents/Tués/Blessés (ATB)**

Indicateur 3.1 Nombre des accidents, des tués et des blessés (ATB) en zone Police (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Optimiser l'emploi des forces mobiles**

Indicateur 4.1 Efficacité de l'emploi des CRS en sécurité générale (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.2 Indice de disponibilité des forces de maintien de l'ordre (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Améliorer la lutte contre les violences urbaines (nouveau)**

Indicateur 5.1 Taux d'efficacité dans le traitement procédural des violences urbaines (du point de vue du citoyen) (nouveau)

Objectif 6 **Adapter la présence policière sur la voie publique aux besoins de la population et à la délinquance**

Indicateur 6.1 Evolution de l'efficacité de la surveillance générale sur la délinquance de voie publique (du point de vue du citoyen)

Indicateur 6.2 Part de l'activité réalisée à l'extérieur des locaux de service (du point de vue du contribuable)

Objectif 7 **Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière**

Indicateur 7.1 Taux de dépistage positif d'alcoolémie (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.2 Taux de dépistage positif de produits stupéfiants (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.3 Indice d'efficacité des opérations de contrôle de vitesse sur les infractions à la vitesse relevées dans les zones accidentogènes (du point de vue du citoyen)

Objectif 8 **Mieux lutter contre l'immigration irrégulière**

Indicateur 8.1 Coût moyen d'une reconduite frontière (du point de vue du contribuable)

Indicateur 8.2 Nombre d'éloignements effectifs (du point de vue du citoyen)

Indicateur 8.3 Nombre d'interpellations d'"aidants" (du point de vue du citoyen)

Objectif 9 **Améliorer le taux d'élucidation des crimes et délits**

Indicateur 9.1 Taux détaillé d'élucidation (grandes catégories et délinquance de voie publique) (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 9.2 Taux de recueil des empreintes digitales exploitables dans les procédures judiciaires (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 10 **Optimiser l'emploi des personnels et des moyens**

Indicateur 10.1 Taux de réalisation des formations institutionnelles prioritaires (du point de vue du citoyen)

Indicateur 10.2 Taux de disponibilité des véhicules de la Police Nationale (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 10.3 Pourcentage du montant de l'action 6 par rapport au montant total du programme (en crédits de paiement) (du point de vue du contribuable)

Programme **152 - Gendarmerie nationale**

Objectif 1 **Réduire la délinquance générale (objectif stratégique)**

Indicateur 1.1 Nombre de crimes et délits constatés en zone Gendarmerie (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux global d'élucidation en zone Gendarmerie (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Réduire la délinquance de voie publique (objectif stratégique)**

Indicateur 2.1 Nombre de crimes et délits constatés en délinquance de voie publique (DVP) en zone Gendarmerie (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Renforcer les actions engagées contre l'immigration irrégulière organisée (objectif stratégique) (nouveau)**

Indicateur 3.1 Nombre de personnes mises en cause pour infractions à la législation relative à l'entrée, au séjour et à l'emploi d'étrangers sans titre de travail (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 4 **Réduire le nombre d'accidents-tués-blessés (objectif stratégique)**

Indicateur 4.1 Nombre des accidents, des tués et des blessés (ATB) en zone Gendarmerie (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Adapter la présence sur la voie publique aux besoins de la population et à la délinquance**

Indicateur 5.1 Evolution de l'efficacité de la surveillance générale sur la délinquance de voie publique (DVP) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Taux d'engagement des unités sur le terrain (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Indicateur 5.3 Taux d'interventions réalisées dans un délai supérieur à 2 fois le délai moyen (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Optimiser l'emploi des forces mobiles**

Indicateur 6.1 Taux de capacité opérationnelle des escadrons de gendarmerie mobile (EGM) en ordre public (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Indicateur 6.2 Indice d'efficacité de l'emploi de la gendarmerie mobile en sécurité générale (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 7 **Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière**

Indicateur 7.1 Taux de dépistage positif d'alcoolémie (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.2 Taux de dépistage positif de produits stupéfiants (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.3 Indice d'efficacité des opérations de contrôle de vitesse sur les infractions à la vitesse relevées dans les zones accidentogènes (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 8 **Améliorer le taux d'élucidation des crimes et délits (libellé modifié)**

Indicateur 8.1 Taux détaillé d'élucidation (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 8.2 Taux de recueil des empreintes digitales exploitables dans le cadre de procédures judiciaires (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 9 **Optimiser l'emploi des moyens et des personnels**

Indicateur 9.1 Pourcentage de réalisation des objectifs de formation collective fixés par la loi de programmation militaire (LPM) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 9.2 Taux de disponibilité des véhicules (du point de vue du contribuable)

Indicateur 9.3 Taux de vacance moyen des logements (du point de vue du contribuable)

Indicateur 9.4 Coût du m² loué (du point de vue du contribuable)

Objectif 10 **Optimiser les conditions d'exécution des missions militaires de protection et de contrôle**
(*libellé modifié*)

Indicateur 10.1 Engagement des unités dans les missions militaires de protection et de contrôle gouvernemental (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 11 **Renforcer l'efficacité de l'action civile et militaire de la France à l'étranger** (*libellé modifié*)

Indicateur 11.1 Nombre de jours OPEX (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Mission **Sécurité civile**

Programme **161 - Intervention des services opérationnels**

Objectif 1 **Assurer un appui aérien à la lutte contre les feux de forêts**

Indicateur 1.1 Disponibilité opérationnelle de la flotte de la base d'avions de la sécurité civile par flottille durant la "saison feux" (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Optimiser le coût d'exploitation de la flotte de la base d'avions de la sécurité civile (BASC)**

Indicateur 2.1 Coût total de l'heure de vol de la flotte de la BASC par flottille (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser la capacité des moyens terrestres nationaux de lutte contre les feux de forêts**

Indicateur 3.1 Disponibilité des véhicules spécifiques de la lutte contre les feux de forêts des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile durant la "saison feux" (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **Optimiser le potentiel d'engagement des Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC)**

Indicateur 4.1 Pourcentage des effectifs en opérations ou disponibles pour intervention (moyens engagés et engageables) (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Optimiser le coût d'exploitation de la flotte du Groupement d'Hélicoptères de la Sécurité Civile (GHSC)**

Indicateur 5.1 Taux de disponibilité de la flotte du groupement d'hélicoptères (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Coût total de l'heure de vol de la flotte du groupement d'hélicoptères de la sécurité civile (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.3 Coût total de la flotte GHSC / nombre de personnes secourues (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Réduire le délai moyen de satisfaction des demandes d'interventions sur engins explosifs**

Indicateur 6.1 Délai moyen de satisfaction des demandes d'interventions sur engins de guerre (explosion ordonnance disposal ou EOD) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 6.2 Délai moyen d'intervention sur colis piégé (du point de vue du citoyen)

Programme **128 - Coordination des moyens de secours**

Objectif 1 **Optimiser les mesures de prévention et de lutte contre les feux de forêt**

Indicateur 1.1 Indices de mobilisation des colonnes de renforts prévisionnelles et curatives (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Nombre d'hectares brûlés en fonction de l'intensité de l'aléa climatique pendant la campagne "saison feux" (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Renforcer la sécurité des sapeurs pompiers en intervention** (*libellé modifié*)

Indicateur 2.1 Accidentologie des sapeurs-pompiers en service commandé (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Attrait des formations proposées par l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Harmoniser les moyens des services départementaux d'incendie et de secours** (*nouveau*)

Indicateur 3.1 Taux d'adhésion des SDIS à l'infrastructure complémentaire Acropol - Antares (du point de vue du citoyen)

Mission **Sécurité sanitaire**

Programme **228 - Veille et sécurité sanitaires**

Objectif 1 **Améliorer la préparation et la qualité de la gestion des alertes sanitaires**

- Indicateur 1.1 Pourcentage de plans nationaux et de procédures ayant fait l'objet d'un retour d'expérience ou d'un exercice au cours des trois dernières années (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Pourcentage d'agents assurant des astreintes formés à la gestion des alertes sanitaires (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer le niveau d'information des professionnels de santé et du public sur la gestion des risques**

- Indicateur 2.1 Nombre de professionnels de santé inscrits à la messagerie "DGS Urgent" (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Pourcentage de communiqués de presse repris par la presse (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer les fonctions de contrôle et de police sanitaire**

- Indicateur 3.1 Nombre de détections d'anomalies / nombre de contrôles (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Améliorer le traitement de la délivrance des autorisations (AMM,...)**

- Indicateur 4.1 Délai de traitement des autorisations de mise sur le marché (AMM,...) (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Accroître le nombre de greffes**

- Indicateur 5.1 Nombre de greffes d'organes (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Améliorer la qualité de l'eau distribuée par les réseaux de service public**

- Indicateur 6.1 Evolution de la proportion de la population alimentée par de l'eau non conforme pour les paramètres microbiologiques et pesticides (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 6.2 Evolution du pourcentage de captages d'eau destinée à la consommation humaine protégés par un périmètre de protection (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation**

Objectif 1 **S'assurer que les conditions de production des végétaux garantissent la santé publique et la protection de l'environnement**

- Indicateur 1.1 Taux des non conformités au regard des bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer et préserver l'état sanitaire du cheptel dans l'intérêt de la santé publique tout en maîtrisant les dépenses publiques dans les filières animales**

- Indicateur 2.1 Taux d'incidence de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Dépense unitaire d'élimination des stocks de farines animales (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Taux de régions disposant de plans d'urgence contre les épizooties majeures évalués avec les usagers (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **S'assurer que les conditions de vie et d'utilisation des animaux soient conformes aux normes de santé publique vétérinaire**

- Indicateur 3.1 Taux d'élevages ne respectant pas les normes de santé publique vétérinaires dans les domaines (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Réduire les facteurs de risques des maladies transmises par les aliments d'origine animale**

- Indicateur 4.1 Taux d'infection à Salmonella enteritidis des élevages de poules pondeuses (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 5 **S'assurer de la fiabilité des systèmes d'inspection dans le cadre d'une organisation efficiente**

Indicateur 5.1 Taux de services déconcentrés de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) ayant été soumis à une évaluation favorable (EN17020) (du point de vue de l'utilisateur)

Mission **Solidarité, insertion et égalité des chances**

Programme **177 - Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables**

Objectif 1 **Renforcer la cohésion sociale par une réduction de la pauvreté**

- Indicateur 1.1 Ecart entre le niveau de vie moyen des personnes sous le seuil de pauvreté et ce seuil (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Pourcentage des allocataires de minima sociaux (RMI - API - ASS) retournant à l'emploi (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Diminuer la pauvreté des enfants**

- Indicateur 2.1 Pourcentage d'enfants vivant en situation de précarité (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Promouvoir l'insertion des jeunes**

- Indicateur 3.1 Pourcentage de jeunes insérés dans un emploi durable (CDI) à 25 ans révolus (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Favoriser l'accès de tous aux savoirs de base**

- Indicateur 4.1 Pourcentage de personnes adultes confrontées à de fortes difficultés face à l'écrit (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Améliorer l'accès à la santé et aux soins**

- Indicateur 5.1 Taux de renoncement aux soins pour raisons financières (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Promouvoir la qualité du logement**

- Indicateur 6.1 Nombre de logements sortis de l'indignité (du point de vue du citoyen)

Objectif 7 **Renforcer l'accès aux droits des publics les plus défavorisés par un meilleur accès aux dispositifs d'accueil et d'information**

- Indicateur 7.1 Taux de satisfaction des usagers sur le caractère de guichet unique des PARADS (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 7.2 Pourcentage des CHRS, CCAS, CIAS qui domicilient les personnes sans domicile au titre d'au moins trois prestations (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 8 **Accroître l'insertion des personnes les plus défavorisées relevant d'un dispositif d'accompagnement social adapté : insertion sociale, insertion professionnelle, sortie vers le logement**

- Indicateur 8.1 Part de personnes ayant bénéficié d'une mesure d'accompagnement social renforcé (Accompagnement social individualisé (ASI) et accompagnement social dans les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)) accédant à une insertion professionnelle ou sociale (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 8.2 Part des personnes sortant de CHRS bénéficiant d'une insertion en matière de logement ou d'emploi (du point de vue du citoyen)

Objectif 9 **Améliorer la qualité et l'efficacité de l'offre de services pour les personnes les plus vulnérables**

- Indicateur 9.1 Proportion des appels au 115 débouchant sur une prise en charge adaptée (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 9.2 Taux de logements adaptés (Maisons relais et résidences accueil) (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)
- Indicateur 9.3 Proportion des dépenses d'hébergement d'urgence consacrées à l'hébergement en hôtels (hors résidences hôtelières à vocation sociale) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 9.4 Résorption des écarts de coûts par place et par type de prestation en CHRS : hébergement d'urgence, hébergement d'insertion, centres d'adaptation à la vie active (CAVA) (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 9.5 Part des ménages hébergés grâce à l'ALT1 (Allocation logement temporaire) dont le séjour est inférieur à six mois (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 10 **Promouvoir la prise en compte de la lutte contre l'exclusion par les différents acteurs concernés, développer l'évaluation des politiques mises en oeuvre et favoriser le partenariat associatif**

Indicateur 10.1 Proportion de mesures du PNAI (Plan national d'action pour l'inclusion sociale) et du CILE (comité interministériel de lutte contre l'exclusion) ayant été mises en oeuvre (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 10.2 Proportion de conventions partenariales signées avec des associations nationales intervenant auprès des publics défavorisés ou dans un cadre de prévention sociale incluant des indicateurs d'évaluation (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 11 **Garantir une qualification adaptée par la certification des compétences professionnelles requises dans l'exercice d'un métier du travail social**

Indicateur 11.1 Part de la certification en travail social délivrée par la DRASS à l'issue d'une VAE (validation des acquis de l'expérience) par rapport au nombre total de diplômes délivrés (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 12 **Assurer le désendettement des rapatriés réinstallés dans une profession non salariée**

Indicateur 12.1 Nombre d'aides financières de l'Etat accordées à des rapatriés réinstallés, réglées au cours de l'année 2008 par rapport au total des aides restant à payer au 31 décembre 2007 (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 13 **Matérialiser la mise en oeuvre des mesures de reconnaissance de la Nation à l'égard des harkis, de leurs enfants et des membres des formations supplétives au titre de la loi du 23 février 2005**

Indicateur 13.1 Pourcentage des enfants de harkis inscrits dans le dispositif qui bénéficient d'un retour vers l'emploi (du point de vue du citoyen)

Indicateur 13.2 Taux cumulé du nombre de bénéficiaires de l'allocation aux enfants de harkis orphelins par rapport au nombre de personnes concernées à la date d'effet de la loi du 23 février 2005 (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 14 **Accroître la veille sur l'innovation et la capacité d'expérimentation sociale aux fins de renforcer la cohésion sociale en s'appuyant sur le développement du secteur de l'économie sociale**

Indicateur 14.1 Nombre de projets évalués positivement par rapport au nombre de projets d'innovation et d'expérimentation sociales retenus (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **304 - Lutte contre la pauvreté : expérimentations** (*nouveau*)

Programme **106 - Actions en faveur des familles vulnérables**

Objectif 1 **Aider les parents à exercer plus aisément leur rôle de parents et à réaliser l'éducation de leurs enfants**

Indicateur 1.1 Pourcentage de départements ayant au moins deux actions de soutien à la fonction parentale pour 10.000 jeunes de moins de 20 ans (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Garantir un minimum de ressources aux familles monoparentales en situation précaire et favoriser leur retour à l'emploi**

Indicateur 2.1 Pourcentage des allocataires de l'Allocation Parent Isolée (API) qui disposent d'une aide au retour à l'emploi (intéressement, contrats aidés) (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.2 Pourcentage d'allocataires de l'API bénéficiant d'une sortie des minima sociaux (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Permettre dans de bonnes conditions l'adoption d'enfants qui ont besoin d'une famille**

Indicateur 3.1 Proportion de familles adoptantes passées par l'Agence française pour l'adoption (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Mieux repérer et mieux prendre en charge des situations de risque pour les enfants relevant de la protection de l'enfance et les personnes accueillies dans les établissements sociaux et médico-sociaux**

Indicateur 4.1 Pourcentage des comptes rendus d'appels téléphoniques transmis par le Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (SNATED) aux conseils généraux ayant donné lieu à une décision de protection de l'enfance (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Indicateur 4.2 Pourcentage des établissements faisant l'objet d'un contrôle dans les deux mois suivant un signalement de maltraitance (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Garantir aux adultes vulnérables une protection juridique adaptée à leurs besoins, tout en optimisant l'allocation des ressources aux services tutélaires**

Indicateur 5.1 Taux de sortie des mesures de tutelles et curatelles d'Etat (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Part des services tutélaires pour lesquels le ratio : moyens alloués/mesures gérées est supérieur à la moyenne de plus de 20% (du point de vue du contribuable)

Programme **157 - Handicap et dépendance**

Objectif 1 **Améliorer l'effectivité et la qualité des décisions des commissions des droits et de l'autonomie**

Indicateur 1.1 Délai moyen de traitement des dossiers (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.2 Délai moyen de réalisation des mesures décidées par la commission des droits et de l'autonomie (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.3 Taux de réformation des décisions d'attribution d'AAH par les tribunaux (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Offrir aux personnes handicapées les mêmes chances dans l'emploi**

Indicateur 2.1 Part de la rémunération directe versée aux travailleurs employés en ESAT par rapport au SMIC (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.2 Nombre de travailleurs d'ESAT concernés par des conventions de mise à disposition conclues dans l'année rapporté au nombre d'entrées en ESAT de l'année (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 3 **Accompagner le retour vers l'emploi pour développer la part du revenu du travail dans les ressources des allocataires de l'allocation adultes handicapés (AAH)**

Indicateur 3.1 Proportion d'allocataires de l'allocation adultes handicapés percevant une rémunération d'activité (distinction articles L821-1 et L821-2;) (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Favoriser la mise en oeuvre du projet de vie**

Indicateur 4.1 Taux de dispersion interrégional de l'offre de places en établissements médico-sociaux pour adultes et enfants handicapés (Ecart-type à la moyenne nationale) (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 5 **Promouvoir l'adaptation des lieux de vie collectifs afin de développer la qualité de la vie et de prise en charge des personnes accueillies**

Indicateur 5.1 Coût unitaire d'une place restructurée au titre des CPER (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 6 **Lutter contre les situations de maltraitance des personnes âgées**

- Indicateur 6.1 Taux d'appels téléphoniques traités par le dispositif d'accueil téléphonique, de suivi et de traitement des situations de maltraitance envers les personnes âgées (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **183 - Protection maladie**

Objectif 1 **Garantir l'accès aux soins des personnes disposant de faibles ressources**

- Indicateur 1.1 Indice de satisfaction ou de renoncement aux soins des bénéficiaires de la CMUc (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.2 Pourcentage d'organismes complémentaires participant au dispositif CMUc (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Renforcer le contrôle du dispositif de la CMUc et améliorer la gestion du risque**

- Indicateur 2.1 Part des contrôles des bénéficiaires de la CMUc par la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés consacrés aux priorités suivantes : contrôle des ressources et du bon usage de la carte Vitale (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Dépense totale et complémentaire moyenne comparée entre un bénéficiaire du régime général et un bénéficiaire de la CMUc à âge et sexe équivalents (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer la délivrance de l'aide médicale de l'Etat dans des conditions appropriées de délais et de contrôles**

- Indicateur 3.1 Délai moyen d'instruction des dossiers (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.2 Taux de contrôle des dossiers des bénéficiaires de l'aide médicale de l'Etat par la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Réduire les délais de présentation et de paiement des offres d'indemnisation du FIVA**

- Indicateur 4.1 Pourcentage des offres présentées dans un délai maximum de 4 mois pour les pathologies malignes (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 4.2 Pourcentage des offres payées dans un délai inférieur à 1 mois (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **137 - Égalité entre les hommes et les femmes**

Objectif 1 **Contribuer au développement de l'égalité et de la mixité professionnelles dans les entreprises et les branches**

- Indicateur 1.1 Proportion d'accords collectifs (de branche ou d'entreprise) incluant une clause visant à la réduction des inégalités / nombre total d'accords (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Evolution du nombre de femmes ayant bénéficié d'une amélioration des conditions de travail ou d'une promotion, quatre ans après la signature des contrats d'égalité professionnelle (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Taux de contrats pour la mixité des emplois signés dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment, du transport et de la restauration (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à accroître le nombre de filles dans les filières scientifiques et techniques où elles sont sous représentées**

- Indicateur 2.1 Part des filles, au niveau national, parmi les élèves des terminales des filières scientifiques et technologiques (séries S et STI) dans les lycées. Indicateur associé : nombre de candidatures au Prix de la vocation scientifique et technique des filles (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer la qualité de service des permanences téléphoniques nationales d'aide aux personnes victimes de violence et l'efficacité des Centres d'information sur les droits des femmes (CIDF)**

- Indicateur 3.1 Taux de réponse des permanences téléphoniques nationales (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.2 Pourcentage de centres dont le coût par personne accueillie est supérieur de 60% au coût moyen des centres (du point de vue du contribuable)

Programme **124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales**

- Objectif 1 **Assurer le contrôle de premier degré des structures du champ sanitaire, social et médico-social et la mise en oeuvre des priorités de contrôle de l'Etat**
- Indicateur 1.1 Proportion des structures contrôlées dans le cadre de certains des thèmes prioritaires pluriannuels de contrôle arrêtés chaque année par la directive nationale d'orientation (DNO) (du point de vue du contribuable)
- Objectif 2 **Mettre à la disposition des diverses parties prenantes les informations utiles à la compréhension des enjeux des politiques sanitaires et sociales**
- Indicateur 2.1 Impact des campagnes nationales (du point de vue du citoyen)
- Objectif 3 **Développer la coopération internationale à travers les échanges et les transferts scientifiques et techniques**
- Indicateur 3.1 Effet de levier de la subvention au GIP Esther auprès des partenaires (hôpitaux, ONG et autres partenaires nationaux et internationaux) (du point de vue du contribuable)
- Objectif 4 **Mettre en oeuvre rapidement les nouvelles normes dans le champ des politiques sanitaires et sociales**
- Indicateur 4.1 Dépassement moyen du délai de transposition des directives (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Délai moyen d'application des lois et ordonnances (du point de vue du citoyen)
- Objectif 5 **Améliorer pour toutes les parties prenantes la mise à disposition des connaissances utiles aux politiques sanitaires et sociales**
- Indicateur 5.1 Taux d'atteinte d'une cible de notoriété (du point de vue du citoyen)
- Objectif 6 **Améliorer le pilotage de la sécurité sociale pour assurer la couverture la plus efficace des risques sociaux dans le cadre d'un équilibre financier durable**
- Indicateur 6.1 Performance du pilotage des objectifs de gestion du régime général de sécurité sociale fixés dans les conventions d'objectifs et de gestion (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.2 Part du champ de la loi de financement de la sécurité sociale couvert par des programmes de qualité et d'efficience (du point de vue du citoyen)
- Objectif 7 **Mettre à la disposition des services les bonnes compétences, au bon moment, au bon endroit pour assurer la mise en oeuvre des politiques sanitaires et sociales**
- Indicateur 7.1 Délai moyen de pourvoiement des emplois (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 7.2 Taux de satisfaction des employeurs sur la qualité des formations initiales dispensées à l'EHESP (du point de vue de l'utilisateur)
- Objectif 8 **Délivrer au plus juste coût les ressources nécessaires à la mise en oeuvre des politiques sanitaires et sociales**
- Indicateur 8.1 Dépenses de fonctionnement (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 8.2 Coût d'exploitation et d'entretien - maintenance au m² (du point de vue du contribuable)

Mission **Sport, jeunesse et vie associative**

Programme **219 - Sport**

Objectif 1 **Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics cible**

- Indicateur 1.1 Nombre de licences délivrées par les fédérations sportives (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Evolution du coût public du licencié sportif (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 1.3 Evolution des moyens affectés «publics cible» (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.4 Ecart entre le taux de licences féminines et le taux de licences au plan national (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.5 Ecart entre le taux de licences dans les quartiers sensibles et le taux de licences au plan national (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives**

- Indicateur 2.1 Nombre de fédérations sportives présentant une situation financière fragile ou dégradée (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Taux d'autofinancement des fédérations sportives (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Apporter une attention particulière à une répartition équilibrée des équipements sportifs sur le territoire national**

- Indicateur 3.1 Répartition des équipements sportifs sur le territoire (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **Maintenir le rang de la France dans le sport de compétition au niveau mondial**

- Indicateur 4.1 Rang sportif de la France (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs**

- Indicateur 5.1 Nombre de sportifs de haut niveau ou « espoirs » ayant satisfait aux obligations de suivi médical complet au cours de l'année rapporté au nombre total de sportifs de haut niveau ou espoirs (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.2 Coût moyen global des contrôles et des analyses anti-dopage (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 5.3 Nombre de contrôles en compétition / nombre de contrôles hors compétition (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)
- Indicateur 5.4 Nombre de sportif(ve)s déclaré(e)s positif(ve)s aux contrôles antidopage / nombre de sportif(ve)s contrôlé(e)s (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers** (*libellé modifié*)

- Indicateur 6.1 Proportion de diplômés qui occupent effectivement un emploi en rapport avec la qualification obtenue après la délivrance du diplôme (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 7 **Optimiser les coûts de gestion des subventions allouées aux associations** (*nouveau*)

- Indicateur 7.1 Répartition de subventions déconcentrées par montant alloué (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **163 - Jeunesse et vie associative**

Objectif 1 **Fournir une information de qualité aux jeunes et aux usagers institutionnels** (*libellé modifié*)

- Indicateur 1.1 Qualité de service rendu pour l'information aux associations (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.2 Qualité de service rendu par le réseau d'information jeunesse (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Soutenir les projets et les échanges internationaux de jeunes** (*libellé modifié*)

Indicateur 2.1 Développement des projets à finalité professionnelle dans le cadre du dispositif "Envie d'agir" (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.2 Rapport du coût de fonctionnement des offices au nombre de jeunes échangés (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Soutenir les collectivités locales dans la réalisation de leurs projets éducatifs locaux** (*libellé modifié*)

Indicateur 3.1 Pourcentage de crédits dévolus aux communes éligibles à la Dotation de solidarité urbaine (DSU) ou à la Dotation de solidarité rurale (DSR-1) par rapport à l'enveloppe budgétaire totale (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Rechercher l'optimisation des postes FONJEP** (*libellé modifié*)

Indicateur 4.1 Nombre de départements ayant une dotation en postes FONJEP comprise entre 80% et 120% d'une dotation théorique (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 4.2 Taux de rotation des postes FONJEP du programme "jeunesse et vie associative" (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 5 **Améliorer la sécurité des mineurs accueillis collectivement à l'occasion des vacances scolaires et des loisirs**

Indicateur 5.1 Nombre de contrôles / nombre d'accueils déclarés (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Nombre d'injonctions / nombre de contrôles (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Adapter l'offre de formation afin de favoriser l'insertion professionnelle** (*libellé modifié*)

Indicateur 6.1 Proportion de diplômés qui occupent effectivement un emploi en rapport avec la qualification obtenue après la délivrance du diplôme (du point de vue du citoyen)

Objectif 7 **Optimiser les coûts de gestion des subventions allouées aux associations** (*nouveau*)

Indicateur 7.1 Répartition des subventions déconcentrées par montant alloué (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **210 - Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative**

Objectif 1 **Assurer une gestion performante des ressources humaines**

Indicateur 1.1 Nombre d'entretiens individuels de carrière réalisés en administration centrale pour les personnels de direction / nombre total des agents occupant ces emplois (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.2 Taux de formation continue des agents : nombre de personnels de toutes catégories ayant suivi une formation/nombre de personnels en fonction (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Indicateur 1.3 Efficacité RH (gérants/gérés) (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 2 **Renforcer la professionnalisation des centres d'éducation populaire et de sport (CREPS) et la qualité de leurs prestations**

Indicateur 2.1 Nombre de CREPS certifiés ISO 9001 / nombre de CREPS (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.2 Pourcentage de CREPS pour lesquels le taux de subventionnement par le ministère est inférieur ou égal à 25% (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Taux d'occupation des capacités des hébergements dans les CREPS (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Moderniser et optimiser le fonctionnement des services**

Indicateur 3.1 Téléprocédures : taux de dématérialisation des procédures internes et externes (du point de vue de l'utilisateur)

- Indicateur 3.2 Dépense moyenne de fonctionnement/agent (hors loyers et charges immobilières) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.3 Efficience bureautique (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 3.4 Taux d'occupation des locaux (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 3.5 Coût complet d'occupation des locaux par agent (ETPT) (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Mission **Travail et emploi**

Programme **133 - Développement de l'emploi**

Objectif 1 **Favoriser le développement de secteurs à forts potentiels d'emplois**

Indicateur 1.1 Croissance de l'emploi dans le secteur HCR (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Croissance de l'emploi dans le secteur des services à la personne (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Promouvoir, par l'accompagnement, la création d'activités et d'emplois nouveaux**

Indicateur 2.1 Nombre d'emplois créés par les bénéficiaires de l'ACCRE (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.2 Taux de survie ou de pérennité, à 3 ans, des entreprises créées grâce aux mesures "emploi" (ACCRE, EDEN) (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Développer et consolider une offre d'insertion par une Insertion par l'Activité Economique (IAE) de qualité**

Indicateur 3.1 Taux d'insertion dans l'emploi durable, six mois après la sortie d'une structure d'insertion (EI, ETTI, AI, ACI) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Effet de levier des concours de la mission "travail et emploi" dans les structures de l'IAE (EI, ETTI, AI, ACI) (du point de vue du citoyen)

Programme **102 - Accès et retour à l'emploi**

Objectif 1 **Renforcer la coordination du service public de l'emploi (*libellé modifié*)**

Indicateur 1.1 Part des inscriptions initiales, des premiers entretiens professionnels et des projets personnalisés d'accès à l'emploi réalisés dans un même lieu simultanément (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Objectif 2 **Favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi en mobilisant diverses mesures incitatives**

Indicateur 2.1 Part des allocataires de l'ASS bénéficiant de l'intéressement (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux de retour à l'emploi durable des allocataires de l'ASS (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Contrôles des demandeurs d'emploi indemnisés effectués par la DDTEPP (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.4 Part des bénéficiaires de la prime pour l'emploi (PPE) précédemment au chômage ou inactifs (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer l'efficacité du service public de l'emploi dans l'intermédiation entre offre et demande d'emploi**

Indicateur 3.1 Coût de la mise en relation positive : budget de l'ANPE rapporté au nombre de mises en relation positives (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Indicateur 3.2 Délai moyen de satisfaction d'une offre déposée auprès de l'ANPE (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.3 Taux de sorties durables (supérieures à 6 mois) de la liste des demandeurs d'emploi 18 mois après leur inscription sur la liste (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.4 Taux d'accès à un parcours qualifiant des demandeurs d'emploi adressés par l'ANPE à l'AFPA (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.5 Nombre de mises en relation effectuées par l'ANPE rapporté au nombre de mises en relation positives (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.6 Proportion des entreprises satisfaites des candidats qui leur ont été adressés par l'ANPE (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics qui en sont les plus éloignés, par une mobilisation efficace des contrats aidés

- Indicateur 4.1 Taux d'insertion dans l'emploi durable, 6 mois après la sortie des contrats aidés CIE et CAE, contrats d'avenir et CI-RMA (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Taux d'insertion dans l'emploi durable, 18 mois après la sortie des CIE, CAE, contrats d'avenir et CI-RMA comparativement à une population témoin (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.3 Part des jeunes sans qualification (niveaux VI, V bis et V sans diplôme) dans les effectifs en SEJE et des jeunes résidant en ZUS dans les entrées en SEJE (soutien à l'emploi des jeunes en entreprises) (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 Accompagner vers l'emploi les jeunes les plus en difficulté

- Indicateur 5.1 Part des jeunes non qualifiés (niveaux VI et V bis et V sans diplôme) et des jeunes résidant en ZUS dans le total des jeunes bénéficiaires d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 5.2 Part des bénéficiaires du contrat d'insertion dans la vie sociale accédant à un emploi durable dans un délai inférieur à un an ; dont jeunes sans qualification (niveaux VI, V bis et V sans diplôme) (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 Accompagner les travailleurs handicapés pour favoriser leur accès ou leur maintien dans l'emploi

- Indicateur 6.1 Taux de sortie du chômage supérieure à 3 mois des demandeurs d'emplois travailleurs handicapés (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.2 Taux de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (du point de vue du citoyen)

Programme 103 - Accompagnement des mutations économiques, sociales et démographiques

Objectif 1 Accroître l'efficacité et l'effet de levier de la politique contractuelle

- Indicateur 1.1 Part des cofinancements dans le financement total des actions relevant de la politique contractuelle (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Part des premiers niveaux de qualification (PNQ) et des salariés expérimentés (45 ans et plus) dans les publics bénéficiaires de ce dispositif (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Part des salariés appartenant à des entreprises de moins de 250 salariés dans l'ensemble des salariés bénéficiant de projets soutenus par la politique contractuelle (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 Contribuer grâce aux conventions de revitalisation à la création d'un nombre d'emplois équivalent à celui des emplois supprimés

- Indicateur 2.1 Taux de créations d'emplois associées aux conventions arrivées à échéance au cours de l'année et des années antérieures (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 Faciliter le reclassement externe des salariés victimes d'un licenciement économique

- Indicateur 3.1 Taux de plans de sauvegarde de l'emploi comportant la mise en place d'une cellule de reclassement, conventionnée ou non par le FNE (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Taux de reclassement des salariés bénéficiaires d'une cellule de reclassement (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.3 Taux de reclassement à l'issue de la convention de reclassement personnalisé (CRP) des salariés susceptibles d'en bénéficier (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 Assurer l'effectivité du contrôle de la formation professionnelle

- Indicateur 4.1 Part des entités contrôlées dans l'ensemble du champ de contrôle (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.2 Part de la masse financière contrôlable effectivement contrôlée (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 Améliorer les perspectives d'accès à la qualification et à l'emploi grâce au développement de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation

- Indicateur 5.1 Taux d'insertion dans l'emploi à l'issue du contrat d'apprentissage (CDI, CDD, contrats en alternance) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.2 Part des jeunes de moins de 26 ans en apprentissage ou en contrats de professionnalisation dans les entreprises de plus de 250 salariés (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.3 Taux d'insertion dans l'emploi à l'issue du contrat de professionnalisation (par tranche d'âge de : -26 ans, 26-45 ans, +45 ans) (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 Favoriser l'accès à l'emploi par le développement de parcours qualifiants

- Indicateur 6.1 Taux de placement dans l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois) des stagiaires AFPA 6 mois après leur sortie de la formation (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.2 Taux d'accès à une formation qualifiante à l'issue d'une formation en ateliers pédagogiques personnalisés (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.3 Taux de placement dans l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois) des stagiaires de l'AFPA ayant obtenu un titre professionnel délivré par le ministère de l'emploi (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.4 Taux de placement dans l'emploi des demandeurs d'emploi titulaires du titre professionnel, 6 mois après son obtention, quelles que soient les modalités d'accès (dont % issue de la formation, % issue de la VAE) (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 7 Favoriser l'accès à la certification par la voie de la formation et de la VAE

- Indicateur 7.1 Taux de réussite à l'examen à l'issue d'une formation de l'AFPA et des centres agréés (uniquement pour le titre professionnel) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 7.2 Proportion des personnes ayant acquis un titre du ministère par la voie de la VAE (du point de vue du citoyen)

Programme 111 - Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail

Objectif 1 Cibler l'activité de contrôle des services d'inspection du travail sur des priorités de la politique du travail (*libellé modifié*)

- Indicateur 1.1 Part des contrôles portant sur 5 priorités de la politique du travail (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 2 Contribuer à la prévention et à la réduction des risques professionnels

- Indicateur 2.1 Indice de fréquence des accidents du travail (AT) dans les secteurs à plus forts risques (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Part des interventions du réseau ANACT consacrées aux priorités poursuivies dans le cadre du programme (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 2.3 Nombre de substances chimiques évaluées par l'AFSSET dans le cadre des procédures d'élaboration des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 3 Garantir l'effectivité du droit du travail

- Indicateur 3.1 Part des décrets modifiant la réglementation du travail élaborés dans un délai inférieur à 6 mois (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Taux de satisfaction des usagers des sections d'inspection du travail (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 3.3 Part des entreprises s'étant mises en conformité suite à un premier constat d'infraction par l'inspection du travail sur le droit des contrats de courte durée (CDD, intérim) (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 Dynamiser la négociation collective et améliorer les conditions du dialogue social

- Indicateur 4.1 Part des entreprises et des salariés concernés par une négociation collective (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Délai moyen d'extension par l'administration du travail des accords de branche (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 4.3 Part des établissements (de 11 à 49 salariés) couverts par des délégués du personnel dans 3 secteurs prioritaires (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 5 **Améliorer l'efficacité de la lutte contre le travail illégal**

Indicateur 5.1 Montant des cotisations redressées dans le cadre d'actions coordonnées (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail**

Objectif 1 **Accroître la qualité du pilotage du niveau régional et des opérateurs**

Indicateur 1.1 Part, par programme, des crédits disponibles délégués à l'ensemble des BOP régionaux dans les deux premiers mois de l'année (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.2 Part des crédits d'intervention délégués ou pilotés au niveau régional, par programme (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 1.3 Nombre d'opérateurs placés sous un contrat d'objectif comportant des indicateurs d'efficacité (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Développer une gestion des emplois, des effectifs et des compétences au service des programmes de la mission ministérielle** (*libellé modifié*)

Indicateur 2.1 Part des agents de la mission affectés aux métiers définis comme prioritaires par le plan de gestion prévisionnel des effectifs, des emplois et des compétences (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Indicateur 2.2 Nombre de régions dont le taux de vacance est supérieur au double de la moyenne nationale (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein des effectifs de la mission (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 3 **Améliorer l'accueil et l'information des publics**

Indicateur 3.1 Part des personnes déclarant bien connaître les grandes orientations du ministère pour lutter contre le chômage (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.2 Taux de satisfaction des usagers suite à contact de moins d'un an avec les DDTEFP (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **Accroître le degré de satisfaction des utilisateurs des statistiques, études et évaluations**

Indicateur 4.1 Taux de satisfaction des travaux d'études, statistiques et de recherche (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 4.2 Notoriété des travaux d'études, statistiques et de recherche (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Objectif 5 **Optimiser la gestion des moyens de fonctionnement**

Indicateur 5.1 Dépenses de fonctionnement courant par agent (du point de vue du contribuable)

Mission **Ville et logement**

Programme **202 - Rénovation urbaine**

Objectif 1 **Maintenir l'offre de logements sociaux dans le cadre du PNRU (libellé modifié)**

Indicateur 1.1 Taux de couverture des démolitions par des reconstructions (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer la qualité de l'habitat pour les habitants des quartiers concernés par le PNRU (libellé modifié)**

Indicateur 2.1 Différentiel entre l'indice de satisfaction des habitants des ZUS quant à la qualité de l'environnement de leur logement et celui constaté dans les unités urbaines correspondantes (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 2.2 Nombre de PLUS-CD financés par rapport au nombre de PLUS-CD programmés (en cumul) (du point de vue du contribuable) (nouveau)

Indicateur 2.3 Différentiel entre le taux de vacance des logements sociaux en ZUS et celui observé dans les unités urbaines correspondantes (du point de vue de l'utilisateur) (nouveau)

Objectif 3 **Concentrer la mise en oeuvre du programme de rénovation urbaine sur les secteurs les plus fragiles**

Indicateur 3.1 Part des crédits mobilisés pour la rénovation urbaine selon le niveau de priorité des zones à rénover (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Maîtriser le coût et les délais du programme national de rénovation urbaine**

Indicateur 4.1 Évolution du coût moyen des opérations d'investissement financées dans le cadre du programme national de rénovation urbaine (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.2 Part des opérations programmées dont l'engagement est retardé (du point de vue du contribuable) (nouveau)

Indicateur 4.3 Taux d'engagement des programmations annuelles (en cumul) (du point de vue du contribuable) (nouveau)

Programme **147 - Équité sociale et territoriale et soutien**

Objectif 1 **Renforcer la mixité fonctionnelle des territoires urbains prioritaires**

Indicateur 1.1 Écart entre la densité d'établissements exerçant une activité d'industrie, de commerce ou de services dans les ZFU et celle constatée dans les unités urbaines correspondantes (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Écart entre l'évolution du nombre d'emplois salariés existants dans les ZFU et celui constaté dans les unités urbaines correspondantes (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Pérennité à 5 ans des entreprises implantées en ZFU (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer l'encadrement éducatif et les chances de réussite scolaire des élèves les plus en difficulté**

Indicateur 2.1 Évolution des chances de "réussite scolaire" des élèves des ZUS (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Développer la fonction de médiation dans les quartiers et soutenir l'innovation pour améliorer l'accès aux services publics**

Indicateur 3.1 Indice de satisfaction relatif aux interventions des adultes relais-médiateurs de ville (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Optimiser l'utilisation des fonds dédiés au programme, capitaliser les expériences et diffuser l'information (libellé modifié)**

Indicateur 4.1 Part des crédits consacrés aux communes prioritaires (hors compensation des allègements de charges sociales) (du point de vue du contribuable)

- Indicateur 4.2 Part des associations subventionnées bénéficiant d'une subvention significative (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.3 Satisfaction de la demande d'informations sur les programmes et les actions expérimentales (du point de vue de l'utilisateur) (*nouveau*)

Programme **109 - Aide à l'accès au logement**

Objectif 1 **Aider les ménages modestes à faire face à leurs dépenses de logement**

- Indicateur 1.1 taux d'effort net moyen des ménages en locatif (avec charges) sur trois catégories de ménages : bénéficiaires de minima sociaux, salariés et étudiants (dont boursiers et non boursiers) (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Favoriser l'insertion par le logement des personnes en grande difficulté**

- Indicateur 2.1 Pourcentage d'assignations en justice conduisant à une décision de justice prononçant l'expulsion (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Pourcentage des personnes sortant des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ayant accédé à un logement social (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Veiller à une bonne information du public dans le domaine du logement**

- Indicateur 3.1 Taux de satisfaction des usagers ayant consulté une association départementale pour l'information sur le logement (ADIL) (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **135 - Développement et amélioration de l'offre de logement**

Objectif 1 **Satisfaire dans les meilleurs délais la demande de logements locatifs, en particulier dans les zones tendues**

- Indicateur 1.1 Pourcentage des demandeurs de logement social pour lesquels l'ancienneté de la demande est supérieure à 1,5 fois l'ancienneté moyenne en zone tendue, moyennement tendue et détendue (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Pourcentage de logements locatifs sociaux financés (en PLUS et PLAI) et agréés (PLS) en zone tendue, moyennement tendue et détendue (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Pourcentage de logements privés à loyers maîtrisés aidés par l'agence nationale de l'habitat (ANAH) par zones (en zone tendue, moyennement tendue et détendue) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.4 Pourcentage de logements conventionnés sans travaux par zone (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Mieux répartir les logements sociaux au sein des agglomérations**

- Indicateur 2.1 Pourcentage de logements locatifs sociaux financés dans les communes soumises à l'article 55 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) par rapport à leur objectif annuel moyen sur la période triennale par tranches (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Lutter contre le logement indigne**

- Indicateur 3.1 Pourcentage des subventions accordées par l'ANAH pour sortir d'une situation d'indignité par rapport au total des subventions accordées par l'ANAH (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Adapter les logements aux besoins des personnes âgées et handicapées**

- Indicateur 4.1 Taux de logements aidés par l'ANAH en vue d'une adaptation aux besoins des personnes âgées ou handicapées (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 5 **Développer l'accession sociale à la propriété**

- Indicateur 5.1 Part des ménages primo-accédants sur le total des accédants (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.2 Part des bénéficiaires du PTZ selon leur niveau de revenu (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Promouvoir le développement durable dans le logement et, plus généralement, dans la construction**

- Indicateur 6.1 Consommation énergétique globale des logements, corrigée des variations climatiques, dont consommation d'énergie pour le chauffage (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 6.2 Consommation énergétique globale tous usages confondus (chauffage, eau chaude sanitaire et usages spécifiques), des bâtiments d'habitation et tertiaires, corrigée des variations climatiques (du point de vue du citoyen)

Budgets annexes

Mission **Contrôle et exploitation aériens**

Programme **613 - Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Objectif 1 **Rendre un service de gestion des ressources humaines au meilleur coût** (*libellé modifié*)

Indicateur 1.1 Nombre d'ETP affectés à la fonction « soutien » RH par rapport au nombre d'agents gérés (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Maîtriser l'équilibre recettes/dépenses et l'endettement du budget annexe**

Indicateur 2.1 Endettement/capacité d'autofinancement (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **S'assurer du recouvrement optimum des recettes du budget annexe**

Indicateur 3.1 Taux de recouvrement des recettes du budget annexe (du point de vue du contribuable)

Programme **612 - Navigation aérienne**

Objectif 1 **Assurer un haut niveau de sécurité de la navigation aérienne**

Indicateur 1.1 Nombre de croisements hors norme pour 100 000 vols (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Réduire la gêne sonore au voisinage des aéroports**

Indicateur 2.1 Nombre d'événements non conformes au respect de la trajectoire initiale de décollage à Orly et Roissy (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer la ponctualité des vols**

Indicateur 3.1 Pourcentage de vols retardés pour cause ATC (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 3.2 Retard ATC moyen par vol contrôlé (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Améliorer l'efficacité économique des services de navigation aérienne**

Indicateur 4.1 Ecart du taux unitaire de route français par rapport au taux unitaire moyen des six Etats dont l'espace aérien est limitrophe de la France (du point de vue de l'utilisateur)

Indicateur 4.2 Evolution des taux unitaires des redevances métropolitaines de navigation aérienne (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.3 Evolution du coût unitaire des unités de service de navigation aérienne (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Améliorer le taux de couverture des coûts des services de navigation aérienne outre-mer par la redevance**

Indicateur 5.1 Taux de couverture des coûts des services de navigation aérienne outre-mer par la redevance pour services terminaux de la circulation aérienne outre-mer (du point de vue du contribuable)

Programme **614 - Surveillance et certification**

Objectif 1 **Concourir à la sécurité de l'aviation civile en réduisant les écarts à la réglementation grâce à des contrôles appropriés en nombre et en qualité**

Indicateur 1.1 Nombre d'écarts majeurs à la réglementation détectés par organismes audités ou inspectés sur une base programmée (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Indicateur 1.2 Taux de présence au contact direct des entreprises permettant de relever des écarts à la réglementation (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Renforcer les contrôles effectués sur les compagnies étrangères**

Indicateur 2.1 Nombre de contrôles ciblés d'aéronefs étrangers sur les aéroports français effectués annuellement rapporté au nombre total de contrôles (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Formaliser rapidement le résultat des audits afin que l'entreprise puisse prendre les mesures appropriées**

Indicateur 3.1 Pourcentage des rapports d'audit émis moins de trente jours après la fin de l'audit (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Programme **611 - Formation aéronautique**

Objectif 1 **Assurer la formation des ingénieurs et techniciens de la sécurité aérienne aux meilleures conditions économiques**

Indicateur 1.1 Coût de la formation des élèves ingénieurs (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Répondre aux besoins du secteur aéronautique français en actions de formation et d'expertise**

Indicateur 2.1 Taux d'insertion professionnelle des élèves civils ingénieurs (IENAC) formés à l'école, six mois après la délivrance de leur diplôme (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Rendre un service de formation au pilotage de haut niveau au meilleur coût, correspondant aux besoins du secteur**

Indicateur 3.1 Coût unitaire d'une formation pratique de pilote de ligne (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Taux d'insertion professionnelle des élèves pilotes de ligne (du point de vue du citoyen)

Mission **Publications officielles et information administrative**

Programme **621 - Accès au droit, publications officielles et annonces légales**

Objectif 1 **Recueillir, traiter et conserver à moindre coût et sans altération les données**

- Indicateur 1.1 Taux moyen de saisie à la source (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.2 Pourcentage d'annonces traitées en moins de cinq jours (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 1.3 Coût moyen de traitement de la page pondérée (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Objectif 2 **Diffuser les données le plus largement possible en ayant recours aux vecteurs appropriés**

- Indicateur 2.1 Nombre de visiteurs uniques sur les sites divisé par le coût de gestion des sites (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Satisfaction des visiteurs des sites (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.3 Coût de diffusion (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer à moindre coût le soutien**

- Indicateur 3.1 Ratio d'efficacité bureautique (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 3.2 Efficacité de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Programme **622 - Édition publique et information administrative**

Objectif 1 **Faciliter l'accès des usagers à l'information administrative à coût optimal**

- Indicateur 1.1 Coût unitaire du renseignement administratif (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Objectif 2 **Améliorer l'information administrative du public diffusée par la Documentation française et les CIRA**

- Indicateur 2.1 Pourcentage de visiteurs satisfaits du portail "service-public.fr" - Nombre de "visites satisfaites" sur le portail "service-public.fr" (du point de vue de l'utilisateur)
- Indicateur 2.2 Indicateur de qualité de service du renseignement administratif par téléphone (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Assurer la progression de la diffusion des publications éditées par la Documentation française**

- Indicateur 3.1 Attractivité commerciale des publications éditées par la Documentation française (du point de vue de l'utilisateur) (*libellé modifié*)

Objectif 4 **assurer le soutien au moindre coût** (*nouveau*)

- Indicateur 4.1 Ratio d'efficacité bureautique (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)
- Indicateur 4.2 Efficacité de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable) (*nouveau*)

Comptes spéciaux

Mission **Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale**

Programme **711 - Industries cinématographiques**

Objectif 1 **Favoriser le succès du cinéma français en France et à l'étranger**

- Indicateur 1.1 Part de marché des films nationaux, en salle, au sein du marché domestique (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Nombre de films français montrés en salle à l'étranger (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Part des films français parmi les films montrés dans les principaux festivals internationaux (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à la qualité et à la diversité de la création cinématographique**

- Indicateur 2.1 Part des premiers et deuxièmes films parmi l'ensemble des films ayant fait l'objet d'un avis favorable au titre de l'avance sur recettes avant réalisation (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Nombre de sélections et de prix obtenus dans les principaux festivals par les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Part des films d'animation, documentaires ou expérimentaux, parmi les films de court métrage soutenus (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Diffuser le cinéma sur l'ensemble du territoire**

- Indicateur 3.1 Fréquentation des salles en zone rurale et dans les unités urbaines de moins de trente mille habitants rapportée à la fréquentation totale (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Impact d'un euro d'aide sélective à l'exploitation sur les autres financements des travaux des salles de cinéma dans les zones rurales et les unités urbaines de moins de trente mille habitants (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Favoriser l'attractivité du territoire national**

- Indicateur 4.1 Part du temps de tournage réalisé en France (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.2 Part des dépenses effectuées en France, sur l'ensemble des dépenses réalisées, pour les oeuvres ayant bénéficié du crédit d'impôt cinéma (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Favoriser la diversité de l'offre et l'exposition de la création française en vidéo et sur les nouveaux supports de distribution (vidéo à la demande, Internet et mobile)**

- Indicateur 5.1 Part de marché des films français édités sur support vidéo (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 5.2 Recettes générées par les films vidéo rapportées aux recettes en salle générées par les mêmes films, et comparaison avec les films américains (du point de vue du citoyen)

Programme **712 - Industries audiovisuelles**

Objectif 1 **Consolider l'industrie des programmes audiovisuels**

- Indicateur 1.1 Pourcentage du COSIP notifié aux dix premières sociétés (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Chiffre d'affaires à l'export de l'industrie de programmes (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Enrichir l'offre de programmes et soutenir l'innovation audiovisuelle**

- Indicateur 2.1 Pourcentage en volume et en montant des aides attribuées aux producteurs indépendants rapportées à la production aidée totale (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Volume d'heures de production audiovisuelle aidée par genre rapporté au volume total d'heures de production audiovisuelle aidée (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Favoriser l'attractivité du territoire national**

Indicateur 3.1 Part du temps de tournage réalisé en France (du point de vue du contribuable)

Programme **713 - Soutien à l'expression radiophonique locale**

Objectif 1 **Soutenir les efforts des radios associatives dans leurs missions sociales de proximité**

Indicateur 1.1 Part des radios bénéficiant d'une subvention sélective (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Part des subventions sélectives au sein du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Diversifier les ressources des radios locales associatives**

Indicateur 2.1 Part moyenne des ressources propres des radios locales associatives au sein de leur chiffre d'affaires (du point de vue du contribuable)

Mission **Contrôle et sanction automatisés des infractions au code de la route**

Programme **751 - Radars**

Objectif 1 **Assurer l'efficacité du système de contrôle-sanction, en termes de respect des règles du code de la route et en termes de gestion**

- Indicateur 1.1 Évolution des vitesses moyennes (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Évolution des excès de vitesse de plus de 30 km/h et de plus le 40 km/h (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Pourcentage d'avis de contravention envoyés par rapport au nombre d'infractions relevées par les flashes des radars (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.4 Disponibilité des radars (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Programme **752 - Fichier national du permis de conduire**

Objectif 1 **Moderniser le système informatique du fichier national du permis de conduire**

- Indicateur 1.1 Taux de réalisation du programme de modernisation du système informatique du FNPC (du point de vue du contribuable)

Mission **Développement agricole et rural**

Programme **775 - Développement agricole et rural pluriannuel**

Objectif 1 **Orienter les structures chargées du conseil vers l'adaptation des agriculteurs aux risques et opportunités d'un marché plus ouvert, vers les exigences du développement durable et vers les enjeux du développement territorial**

Indicateur 1.1 Nombre d'exploitations engagées dans une démarche d'agriculture durable (du point de vue du citoyen)

Programme **776 - Innovation et partenariat**

Objectif 1 **Développer et renforcer les partenariats entre les organismes de recherche, les établissements d'enseignement supérieur et technique et les organismes de développement et de transfert de technologie, par la création d'unités mixtes technologiques (UMT) au service de l'innovation**

Indicateur 1.1 Financements impliquant une unité mixte technologique (UMT) ou un réseau mixte thématique (RMT), rapportés aux financements du programme « Innovation et prospective » (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)

Mission **Gestion du patrimoine immobilier de l'État**

Programme **721 - Contribution au désendettement de l'État**

Programme **722 - Dépenses immobilières**

Objectif 1 **Identifier et remédier aux cas de sous-optimisation du patrimoine immobilier de l'État**

Indicateur 1.1 Nombre d'immeubles dont la cession sera proposée grâce à une prise d'initiative formelle de France Domaine (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Pourcentage du nombre d'immeubles vendus par rapport au nombre d'immeubles recensés en fin d'année précédente (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **S'assurer du caractère économiquement rentable des opérations de relogement de services**

Indicateur 2.1 Pourcentage des opérations immobilières de relogement de services agréées par France Domaine ayant induit une réduction prévisionnelle d'au moins 10 % du coût immobilier par agent (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Améliorer la qualité des évaluations domaniales**

Indicateur 3.1 Écart moyen entre valeur vénale et prix réalisé à la vente, au titre des ventes d'un montant supérieur à 2 millions d'euros (du point de vue du contribuable)

Mission **Participations financières de l'État**

Programme **731 - Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État**

Objectif 1 **Veiller à l'augmentation de la valeur des participations financières de l'État**

- Indicateur 1.1 Rentabilité opérationnelle des capitaux employés (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Rentabilité financière des capitaux propres (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Marge opérationnelle (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.4 Soutenabilité de l'endettement (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Assurer le succès des opérations de cessions des participations financières**

- Indicateur 2.1 Écarts entre les recettes de cessions et les valeurs intrinsèque et boursière des participations cédées (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Taux des commissions versées par l'État à ses conseils (du point de vue du contribuable)

Programme **732 - Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État**

Objectif 1 **Contribuer au désendettement de l'État et d'administrations publiques (APU)**

- Indicateur 1.1 Réduction de la dette et des charges d'intérêts des entités entrant dans le périmètre des APU hors État (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Réduction de la dette et des charges d'intérêts de l'État (du point de vue du contribuable)

Mission **Pensions**

Programme **741 - Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité**

Objectif 1 **Maîtriser le coût de la gestion des pensions civiles et militaires de retraite (PCMR)**

Indicateur 1.1 Coût unitaire d'une primo-liquidation (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Maîtriser le besoin de financement du programme**

Indicateur 2.1 Âge moyen à la date de radiation des cadres (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Durée moyenne de cotisation (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Part des agents concernés par la décote et par la surcote (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 3 **Optimiser la prévision de dépenses et recettes des pensions**

Indicateur 3.1 Dépenses de pensions civiles et militaires de retraites et allocations temporaires d'invalidité : écart entre la prévision et l'exécution (du point de vue du contribuable)

Programme **742 - Ouvriers des établissements industriels de l'État**

Objectif 1 **Maîtriser le besoin de financement du programme**

Indicateur 1.1 Âge moyen de la radiation des cadres (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Durée moyenne de cotisation (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Maîtriser les coûts de la gestion administrative inclus dans la dépense totale**

Indicateur 2.1 Coût du contrôle d'une liquidation (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)

Indicateur 2.2 Rapport entre la rémunération versée par l'État et le montant des prestations servies (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser le taux de recouvrement**

Indicateur 3.1 Taux de récupération des indus et trop-versés (du point de vue du contribuable)

Programme **743 - Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions**

Mission **Accords monétaires internationaux**

Programme **811 - Relations avec l'Union monétaire ouest-africaine**

Programme **812 - Relations avec l'Union monétaire d'Afrique centrale**

Programme **813 - Relations avec l'Union des Comores**

Mission **Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics**

Programme **821 - Avances à l'Agence unique de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune**

Objectif 1 **Assurer le respect des conditions de financement**

Indicateur 1.1 Respect de la règle de neutralité budgétaire des opérations, pour l'État (du point de vue du citoyen)

Programme **823 - Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics**

Objectif 1 **Assurer le respect des conditions de financement et de durée des avances du Trésor**

Indicateur 1.1 Respect de la règle de neutralité budgétaire des opérations, pour l'État (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Respect des conditions de durée des avances du Trésor (du point de vue du contribuable)

Programme **824 - Avances à des services de l'État**

Objectif 1 **Assurer le respect des conditions de financement et de durée des avances du Trésor**

Indicateur 1.1 Respect de la règle de neutralité budgétaire des opérations, pour l'État (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Respect des conditions de durée des avances du Trésor (du point de vue du contribuable)

Mission **Avances à l'audiovisuel public**

Programme **841 - France Télévisions**

Objectif 1 **S'adresser au public le plus large, en proposant une programmation axée sur la création française et européenne** (*libellé modifié*)

- Indicateur 1.1 Progression des investissements dans la création rapportée à la progression de la ressource publique, pour le groupe France Télévisions (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.2 Audience des chaînes du groupe France Télévisions (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.3 Part des programmes de France Télévisions adaptés au public sourd et malentendant, hors publicité et habillage antenne (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.4 Taux de pénétration des sites Internet du groupe France Télévisions (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 2 **Gérer efficacement les fonds publics consacrés à l'audiovisuel, en donnant la priorité aux dépenses de programmes**

- Indicateur 2.1 Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales, pour les chaînes du groupe France Télévisions (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

- Indicateur 3.1 Part des charges de personnel dans les charges d'exploitation, pour le groupe France Télévisions (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Part de l'emploi précaire dans l'emploi total, pour le groupe France Télévisions (du point de vue de l'usager) (*libellé modifié*)
- Indicateur 3.3 Part des ressources propres rapportées aux ressources totales, pour le groupe France Télévisions (du point de vue du contribuable)

Programme **842 - ARTE-France**

Objectif 1 **S'adresser au public le plus large, en proposant une programmation axée sur la création française et européenne** (*libellé modifié*)

- Indicateur 1.1 Progression des investissements dans la création rapportée à la progression de la ressource publique, pour ARTE France (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.2 Audience d'ARTE France (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.3 Part des programmes d'ARTE France adaptés au public sourd et malentendant, hors publicité et habillage antenne (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Gérer efficacement les fonds publics consacrés à l'audiovisuel, en donnant la priorité aux dépenses de programmes**

- Indicateur 2.1 Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales d'ARTE France (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

- Indicateur 3.1 Part des charges de personnel dans les dépenses totales d'ARTE France (du point de vue du contribuable)

Programme **843 - Radio France**

Objectif 1 **S'adresser au public le plus large, en proposant une programmation de qualité** (*libellé modifié*)

- Indicateur 1.1 Audience des antennes de Radio France (du point de vue du citoyen) (*libellé modifié*)
- Indicateur 1.2 Diversité de la programmation musicale sur les antennes de Radio France (du point de vue du citoyen) (*nouveau*)

Objectif 2 **Gérer efficacement les fonds publics consacrés à l'audiovisuel, en donnant la priorité aux dépenses de programmes**

- Indicateur 2.1 Volume d'heures produites et diffusées par Radio France, rapporté au total des effectifs permanents (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Coût de l'heure produite et diffusée par Radio France (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

- Indicateur 3.1 Part des charges de personnel dans les charges d'exploitation, pour Radio France (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Part des ressources propres dans les ressources totales, pour Radio France (du point de vue du contribuable)

Programme **844 - Radio France Internationale**

Objectif 1 **S'adresser au public le plus large, en proposant une programmation de qualité**

- Indicateur 1.1 Nombre de visiteurs uniques du site Internet de Radio France Internationale (RFI) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

- Indicateur 2.1 Part des charges de personnel dans les charges d'exploitation, pour Radio France Internationale (RFI) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Part de l'emploi non permanent dans l'emploi total, pour Radio France Internationale (RFI) (du point de vue du contribuable)

Programme **845 - Institut national de l'audiovisuel**

Objectif 1 **Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel**

- Indicateur 1.1 Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Part du chiffre d'affaires de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) résultant des cessions de droits, au sein de son chiffre d'affaires total (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Nombre d'heures accessibles en ligne pour le grand public (INA) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Optimiser la gestion de l'Institut national de l'audiovisuel (INA)**

- Indicateur 2.1 Frais de personnels rapportés aux dépenses totales (INA) (du point de vue du contribuable) (*libellé modifié*)
- Indicateur 2.2 Frais généraux rapportés aux charges d'exploitation (INA) (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Part des ressources propres rapportées aux ressources totales (INA) (du point de vue du contribuable)

Mission **Avances aux collectivités territoriales**

Programme **832 - Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie**

Programme **833 - Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes**

Objectif 1 **Mettre les avances sur contributions directes locales à disposition des collectivités territoriales à une date certaine**

Indicateur 1.1 Pourcentage des opérations de versement réalisé par le comptable à la date prévue (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 2 **Mettre les avances sur TIPP à disposition des départements à une date certaine**

Indicateur 2.1 Pourcentage des opérations de versement réalisées par le comptable à la date prévue (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 3 **Assurer aux collectivités une recette certaine correspondant à la totalité des taxes et impositions directes locales émises au titre d'une année donnée**

Indicateur 3.1 Écart entre le montant des avances versées par l'État aux collectivités et le montant des émissions sur rôles (du point de vue de l'utilisateur)

Objectif 4 **Réduire le délai de remboursement par les collectivités des sommes versées à tort par l'État**

Indicateur 4.1 Pourcentage des trop-perçus constatés au cours de l'année n-1 et apurés au 31 décembre de l'année n (du point de vue du contribuable)

Mission **Prêts à des États étrangers**

Programme **851 - Prêts à des États étrangers, de la Réserve pays émergents, en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure**

Objectif 1 **Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays émergents, faisant appel au savoir-faire français**

Indicateur 1.1 Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature (mesuré l'année de l'imputation) (du point de vue du citoyen)

Programme **852 - Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France**

Objectif 1 **Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement**

Indicateur 1.1 Pourcentage des pays qui ont bénéficié, avec succès, de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (du point de vue du citoyen)

Programme **853 - Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers**

Mission **Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés**

Programme **861 - Prêts et avances à des particuliers ou à des associations**

Objectif 1 **Favoriser les conditions de prise de fonction et d'exercice des missions des agents de l'État à l'étranger**

Indicateur 1.1 Rapidité du traitement des dossiers de demande d'avance des agents de l'État en fonction à l'étranger pour la prise en location d'un logement (du point de vue de l'utilisateur)

Programme **862 - Prêts pour le développement économique et social**

Objectif 1 **Appuyer les dispositifs de sauvegarde des entreprises**

Indicateur 1.1 Effet de levier sur les capitaux privés d'un prêt pour le développement économique et social (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Pérennité des entreprises soutenues, à n+3, mesurée par le biais du taux de remboursement des prêts pour le développement économique et social accordés en n-3 (du point de vue du contribuable)